



European Association of Conservatoires



CONSERVATORIO DI MUSICA VINCENZO BELLINI PALERMO



40<sup>ème</sup> CONGRÈS ANNUEL et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'AEC à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de L'AEC

# L'AEC a 60 ans

Évaluer le Passé, Imaginer l'Avenir

7 – 9 Novembre 2013

polifonia

Conservatorio "Vincenzo Bellini" di Palermo  
Facoltà di Ingegneria dell'Università di Palermo  
Società Siciliana per la Storia Patria  
Teatro Massimo di Palermo



TEATRO MASSIMO



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PALERMO



Culture

[www.aec-music.eu](http://www.aec-music.eu)  
[www.conservatoriobellini.it](http://www.conservatoriobellini.it)



Avec l'aide de:



*Ministero dell'Istruzione  
dell'Università e Ricerca*



trentadodici group srl



Con l' Adesione del Presidente della Repubblica Italiana



*L'AEC souhaite exprimer sa sincère reconnaissance au Directeur du Conservatoire de Palerme Daniele Ficola, au Président Giuseppe Silvestri et à l'équipe composée de Raimondo Cipolla, Marina Vermiglio, Diego Obis, Fabrizio Hopps and Giovanni Mazzara pour leur formidable soutien à l'organisation du Congrès annuel et de l'Assemblée générale 2013 à Palerme.*

# Table des matières

Évaluer le passé, imaginer l'avenir .....	4
Programme .....	4
Réunions et plateformes de l'AEC .....	10
<b>Vendredi 8 novembre .....</b>	<b>19</b>
Séance plénière I – Discours d'ouverture .....	19
Séance plénière II – Table ronde 1 .....	21
Séance plénière III – Table ronde 2 .....	25
Séances parallèles/Groupes de discussion .....	29
Séance plénière IV – Table ronde 3 .....	30
<b>Samedi 9 novembre .....</b>	<b>33</b>
Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » 2011-2014 .....	33
Points de vue des adhérents de l'AEC – Groupes de discussion .....	34
Rencontres régionales avec les membres du Conseil .....	42
<b>DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....</b>	<b>44</b>
Assemblée Générale Commune des Associations Néerlandaise et Belge .....	45
Compte-rendu de l'Assemblée générale 2012 de l'AEC .....	46
Plan Stratégique de l'AEC 2011 – 2015: Actions pour 2012 et progrès accomplis en janvier 2013 .....	51
Plan stratégique de l'AEC 2011 – 2015: Objectifs ajustés pour 2013 .....	56
Cotisations 2014 -Propositions de tarifs .....	59
Proposition de tarifs d'inscription aux événements 2014 .....	61
Élections du Conseil de l'AEC 2013 - Biographies des candidats .....	63
<b>INFORMATIONS PRATIQUES .....</b>	<b>76</b>
Numéros de téléphone .....	77
Adresses importantes .....	77
Cartes des Lieux .....	80
Information sur les transports locaux .....	89
Liste des restaurants .....	90
Règlement de l'inscription au Congrès annuel de l'AEC 2013 .....	92
Conservatorio di Musica "V. Bellini" de Palerme .....	93
Le Conseil de l'AEC .....	94
L'Équipe du Bureau de l'AEC .....	95

## L'AEC a 60 ans – Évaluer le Passé, Imaginer l'Avenir

Nous sommes très heureux de vous accueillir au Congrès annuel de l'AEC en cette année qui marque non seulement le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Association mais aussi la 40<sup>ème</sup> édition de son Congrès – deux excellentes raisons de se réjouir.

En 2003, quand l'AEC fêta son 50<sup>ème</sup> anniversaire, elle ne s'était pas encore engagée dans son premier projet « Polifonia ». Il débuta l'année suivante, en 2004. En fait, outre son Congrès et l'Assemblée générale annuels, l'AEC venait tout juste d'initier les rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales (CRI) de ses établissements-membres. Dix ans plus tard, nous en sommes à la troisième édition de « Polifonia » et les avancées générées par cette série de projets ont profondément transformé l'essence de l'enseignement musical supérieur européen. Dans l'intervalle, non seulement la rencontre des CRI est un événement incontournable du calendrier de l'AEC, mais elle y figure aux côtés de trois autres plates-formes thématiques, représentant chacune une composante importante au sein de la communauté des conservatoires : Pop & Jazz, Musique ancienne et Recherche artistique. Pendant ces dix années d'évolution radicale, l'AEC a conservé son caractère d'association de membres, au service des intérêts des conservatoires dans toute l'Europe et au-delà, leur fournissant information et contacts, et se faisant la voix de leurs besoins et problèmes spécifiques. Ce modèle de continuité dans une perpétuelle réinvention constitue le thème du Congrès 2013. Nous espérons qu'il alimentera un débat animé sur les futures orientations de l'Association. La manière dont nous partageons avec autrui, dans une égale mesure d'information et d'apprentissage mutuels est un élément important de notre réinvention individuelle et collective. En conséquence, nos présentations et débats au cours des séances du Congrès, le vendredi, seront reliés par le thème: « L'AEC a 60 ans : une Association aux multiples facettes, adaptée à la diversité des conservatoires ». Cette thématique sera étudiée sous un angle bien particulier, en examinant comment les rencontres et plates-formes initiées au cours des dix dernières années, et les membres qui les prévoient, les organisent et les suivent, ont enrichi le travail de l'AEC et renforcé sa capacité à soutenir et pérenniser l'innovation et l'évolution dans les conservatoires en Europe et au-delà.

La journée se déclinera selon trois axes. Premièrement, elle offrira l'occasion de célébrer le travail de ces « jeunes » rencontres ; deuxièmement, elle permettra à leurs membres de parler directement aux responsables de conservatoires de leurs intérêts, de leurs problèmes et de leurs potentielles contributions à toute la communauté « conservatoire » ; et troisièmement, elle incitera au débat sur les modalités futures de ces rencontres. Au cours de la table ronde finale, nous imaginerons notre future : « Orientations futures : se réinventer pour rester fidèles à notre mission ». En particulier, nous nous demanderons si l'éventail actuel de rencontres organisées par l'AEC est optimal, s'il faut ajouter d'autres rencontres à celles qui existent déjà, et si les modèles annuels ou biannuels sont les plus adéquats. En conclusion, nous nous pencherons sur la stratégie de l'AEC pour les 5-10 prochaines années quant à ses rencontres, plates-formes et groupes d'intérêts spéciaux afin de compléter ses buts et objectifs généraux, et de renforcer le travail accompli et les décisions prises lors de ses congrès et assemblées générales. Le sujet est d'importance et les résultats de nos discussions concourront à façonner le profil de l'AEC dans les années à venir. Nous vous invitons vivement à vous joindre à nous pour contribuer au débat, mais aussi pour célébrer 60 années de collaboration réussie, au service de l'enseignement musical supérieur européen.

40<sup>ème</sup> CONGRÈS ANNUEL et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'AEC  
à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'AEC  
7-9 novembre 2013

**L'AEC a 60 ans**

**Évaluer le passé, imaginer l'avenir**

**Programme**

**Jeudi 7 novembre**

Ateliers optionnels « Polifonia », session pour les nouveaux venus et  
cérémonie d'ouverture

N.B : les activités du jeudi ne bénéficient pas de traduction simultanée

Lieux:

Workshop de « Polifonia » et autres réunions de groupe:

⇒ Conservatorio, Via Squarcialupo 45

Accueil et inscription, réunion du Conseil, réunion de bienvenue des  
nouveaux et cérémonie d'ouverture:

⇒ Museo del Risorgimento (Società Siciliana per la Storia Patria),  
Piazza San Domenico 1

Jeudi 7 novembre		
9:30 - 12:30	<i>Intensive Workshop on Assessment, Standards and Institutional policy (English only)</i>	Conservatoire, Salle Sollima
10:00 - 12:30	<i>Entrepreneurship in Music, a "Hands-On" Workshop (English only)</i>	Conservatoire, Salles 46/47
12:30 - 13:30	<i>Déjeuner pour participants à l'atelier 'Polifonia'</i>	Oratorio di Santa Cita Via Valverde, 3
13:30- 16:30	<i>Intensive Workshop on Assessment, Standards and Institutional policy (English only)</i>	Conservatoire, Salle Sollima
13:30- 14:45	<i>Entrepreneurship in Music, a "Hands-On" Workshop (English only)</i>	Conservatoire, Salles 46/47

14:30	Accueil et inscription des participants : le bureau des inscriptions sera ouvert jusqu'à 18h00	Museo di Storia Patria Salle Ganci
15:00 – 16:20	<i>Réunion du Conseil de l'AEC [réservée aux membres du Conseil]</i>	Museo di Storia Patria Salle Lodi
16:30 – 17:10	<b>Réunion de bienvenue des nouveaux venus</b> : présentation des membres du Conseil et de l'équipe administrative de l'AEC	Museo di Storia Patria Salle Pitré
17:15 – 18:15	<p><b>Cérémonie d'ouverture (pas de traduction simultanée)</b></p> <p>Introduction musicale par les étudiants du Conservatoire</p> <p>Allocutions de bienvenue :</p> <p><b>Daniele Ficola</b>, Directeur du Conservatorio di Musica « V. Bellini » de Palerme</p> <p><b>Leoluca Orlando</b>, Maire de Palerme</p> <p><b>Giuseppe Silvestri</b>, Président du Conservatorio di Musica « V. Bellini » de Palerme</p> <p><b>Giorgio Bruno Civello</b>, Directeur Général de l'Education supérieure artistique et musicale, Italie</p> <p><b>Pascale de Groot</b>, Présidente de l'AEC</p> <p><b>Mark Wait</b>, Président de l'Association nationale des écoles de musique des Etats-Unis (NASM)</p> <p>Réflexions sur les 60 ans d'existence de l'AEC, par <b>Eirik Birkeland</b>, membre du Conseil de l'AEC, Académie norvégienne de musique, Oslo</p>	Museo di Storia Patria Salle Di Maggio
18:15 – 19 :45	Visites et concerts dans le centre historique de la ville (6 ensembles, courtes performances répétées trois fois)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cloître San Domenico</li> <li>• Oratoire de SS Rosario</li> <li>• L'église Santa Maria in Valverde</li> <li>• Oratoire de Santa Cita</li> <li>• Eglise de Santa Cita (San Mamiliano)</li> <li>• Salle Scarlatti, Conservatoire</li> </ul>
20:00	<p><b>Dîner</b></p> <p>On ira à pied au Palazzo Butera (15 minutes). Retour des participants à leur hôtel par leurs propres moyens (hébergements accessibles à pied)</p>	Palazzo Butera Via Butera, 18

## Vendredi 8 novembre

L'AEC a 60 ans :

### L'AEC a 60 ans : une Association aux multiples facettes, adaptée à la diversité des conservatoires

Lieu: Université de Palerme, Viale delle Scienze - Faculté d'Ingénierie et  
Bâtiment 19

Vendredi 8 novembre		
9:00	Transfert en bus des participants du Centre à l'université	Rendez-vous au Conservatoire
9:30	Poursuite des inscriptions et pause café	Entrée de l'Aula Magna, Faculté d'ingénierie
10:00 – 11:00	Séance plénière I – Discours d'Ouverture  Introduction musicale par les étudiants du Conservatoire  <b>Introduction à la journée</b> par Pascale de Groot, Présidente de l'AEC  <b>Discours d'ouverture:</b> Vers quelle vie musicale allons-nous ? <b>par Bernard Focroulle</b> , professeur d'orgue au Conservatoire royal de musique de Bruxelles et directeur du Festival international d'Aix-en-Provence	Aula Magna Faculté d'ingénierie
11:00 – 12:00	Séance plénière II : Table ronde 1  <b>« Marges » et courant principal : partager un savoir-faire spécifique dans l'intérêt de tous, de la Musique ancienne au Jazz, à la Pop et à la recherche</b>  Introduction et modération : <b>Rineke Smilde</b> , Conservatoire Prins Claus, Groningue  <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Stefan Heckel</b>, Kunstuniversität Graz, <i>Président du groupe de travail de la plateforme AEC Pop et Jazz (PJP)</i></li><li>• <b>Udo Dahmen</b>, Popakademie Baden-Württemberg</li><li>• <b>Terrell Stone</b>, Conservatorio « A. Pedrollo », Vicence, <i>Représentant du groupe de travail de la plateforme AEC musique ancienne</i></li><li>• <b>Elisabeth Gutjahr</b>, Musikhochschule Trossingen</li><li>• <b>Peter Dejans</b>, Institut Orpheus, Gand, <i>Président du groupe de travail AEC de la plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM)</i></li><li>• <b>Helena Gaunt</b>, Guildhall School of Music and Drama, Londres</li></ul>	Aula Magna Faculté d'ingénierie
12:00 - 12:30	Pause café, rafraîchissements	Faculté d'ingénierie

12:30 – 13:30	<p>Séance plénière III : Table ronde 2</p> <p><b>Penser « International » : les défis stratégiques de la mondialisation pour les coordinateurs des relations internationales, les enseignants et les étudiants</b></p> <p>Introduction et modération : <b>Deborah Kelleher</b>, Royal Irish Academy of Music, Dublin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rima Rimsaite</b>, Académie lituanienne de musique et de théâtre, Vilnius, Représentant du <i>groupe de travail AEC des coordinateurs internationaux</i></li> <li>• <b>Lucia di Cecca</b>, Conservatorio « L. Refice », Frosinone</li> <li>• <b>Kaarlo Hilden</b>, Académie Sibelius, Helsinki, <i>Président du groupe de travail Polifonia sur la formation pédagogique instrumentale et vocale (INVITE, 2007-2010)</i></li> <li>• <b>Jacques Moreau</b>, Cefedem Rhône-Alpes, Lyon</li> <li>• <b>Lucia D’Anna</b>, Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano</li> <li>• <b>Paolo Gasparin</b>, Conservatorio di Musica « A. Steffani », Castelfranco Veneto, <i>Président de l’Association italienne des étudiants de conservatoires</i></li> </ul>	Aula Magna Faculté d’ingénierie
13:30 – 15:00	Déjeuner	Bâtiment 19
15:00 – 16:15	<b>Groupes de discussion autour de questions proposées</b>	Bâtiment 19 (12 Salles)
16:15 – 16:45	Pause café, rafraîchissements	Bâtiment 19
16:45 – 18:30	<p>Séance plénière IV – Table ronde 3</p> <p>Intermède musical par les étudiants du Conservatoire</p> <p><b>Orientations futures : se réinventer pour rester fidèles à notre mission</b></p> <p>Modérateur : <b>Henk van der Meulen</b>, Conservatoire royal, La Haye</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Valentina Dediu Sandu</b>, Université nationale de musique, Bucarest</li> <li>• <b>Marc-Olivier Dupin</b>, Pôle d’Enseignement Supérieur de la Musique 93, Seine-Saint-Denis, Ile de France</li> <li>• <b>Deborah Kelleher</b>, Royal Irish Academy of Music, Dublin</li> <li>• <b>Rineke Smilde</b>, Conservatoire Prince Claus, Groningue</li> <li>• <b>Henrik Sveidhal</b>, Conservatoire rythmique, Copenhague</li> <li>• <b>Martin Ullrich</b>, Hochschule für Musik Nürnberg</li> <li>• <b>Giuseppe Silvestri</b>, Président du Conservatoire de Palerme</li> <li>• <b>Marlene Heiß</b>, Hochschule für Musik Nürnberg</li> </ul>	Aula Magna Faculté d’ingénierie
	<p>Bus jusqu’au conservatoire</p> <p>Soirée libre. Une liste de restaurants sera mise à votre disposition</p>	



## Samedi 9 novembre

### Assemblée générale, nouvelles du projet « Polifonia », points de vue des adhérents et séance de clôture

Lieu: Université de Palerme, Viale delle Scienze - Faculté d'Ingénierie et Bâtiment 19

Samedi 9 novembre		
8:30	Transfert en bus des participants du centre ville à l'université	Rendez-vous au Conservatoire
9:15 – 9:45	Inscription à l'Assemblée générale de l'AEC <b><i>Tous les membres actifs doivent s'inscrire pour recevoir leur formulaire de vote</i></b>	Entrée de l'Aula Magna, Faculté d'ingénierie
09:45 – 11:45	Intermède musical par les étudiants du Conservatoire <b>Assemblée générale 2013 de l'AEC</b>	Aula Magna Faculté d'ingénierie
11:45 – 12:15	Pause café, rafraîchissements	Bâtiment 19
12:15 – 12:45	<b>Forum d'information : 5 interventions par des membres de l'AEC</b> <b>Proclamation des résultats des élections</b>	Aula Magna Faculté d'ingénierie
12:45 – 13:30	<b><i>Polifonia 2011-14 : le réseau ERASMUS pour la musique</i></b>  <b>Ester Tomasi Fumics</b> , Groupe 1 : « L'évaluation des étudiants en relation avec les objectifs d'apprentissage et les références de base – benchmarking » <b>Peter Dejans</b> , Groupe 2 : « La recherche artistique » <b>Stefan Gies</b> , Groupe 3 : « Le renforcement de la qualité dans les conservatoires, l'accréditation et les références de base ( <i>benchmarking</i> ) » <b>Gretchen Amussen</b> , Groupe 4 : « L'apprentissage tout au long de la vie : l'entrepreneuriat en musique » <b>Keld Hosbond/Rineke Smilde</b> , Groupe 5 : « La mobilité : programmes conjoints et validation »	Aula Magna Faculté d'ingénierie
13:30 – 15:00	Déjeuner	Bâtiment 19
15:00 – 16:15	<b>Points de vue des adhérents de l'AEC</b>  <b>Groupe A</b> : Évaluation, critères et reconnaissance <b>Groupe B</b> : Amélioration de la qualité et accréditation – Proposition de création par l'AEC d'un organe européen indépendant pour l'enseignement musical supérieur <b>Groupe C</b> : Conférence : « Le musicien en tant qu'entrepreneur créatif » et thématiques des congrès à venir <b>Groupe D</b> : Peut-on appliquer le classement (ranking) aux conservatoires ? – recherche d'indicateurs reflétant les activités et les réalisations auxquelles nous accordons le plus de valeur <b>Groupe E</b> : L'AEC dans le monde – partenariats & affiliations	Bâtiment 19

16:15 – 16:45	Pause café, rafraîchissements	Bâtiment 19
16:45 – 17:30	<b>Rencontres régionales avec les membres du Conseil</b>	Bâtiment 19, 12 salles
17:30	<i>Transfert en bus au Teatro Massimo (centre ville)</i>	
19:30	Séance de clôture <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Annonce du lieu du Congrès 2014</li> <li>▪ Remarques finales</li> </ul> Concert	<i>Teatro Massimo</i>
20:30	Dîner	<i>Teatro Massimo</i>

## Réunions et plateformes de l'AEC

En plus de son Congrès annuel, l'AEC organise à présent quatre autres rencontres annuelles : la réunion des coordinateurs des relations internationales (IRCs Meeting), la plateforme Pop & Jazz (PJP), la plateforme Musique ancienne (EMP) et la plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM). Ces réunions se penchent sur les intérêts et besoins spéciaux d'individus et de groupes au sein de chaque conservatoire. Le nombre de réunions et l'éventail des thématiques a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie.

Pour permettre cette activité, chaque réunion ou plateforme est soutenue en amont par un groupe de travail préparatoire. Tous les groupes préparatoires de l'AEC sont constitués par cooptation de personnes actives dans le domaine de spécialité adéquat, au sein de ses établissements membres. L'investissement de chacun, ainsi que l'équilibre géographique et la parité homme/femme sont les garants du caractère varié et dynamique des groupes censés recréer, dans l'idéal, la diversité de la communauté AEC.

Les membres des groupes de travail entreprennent la préparation des événements AEC sur la base du volontariat. Le soutien financier de leurs établissements d'origine couvre les frais de déplacement et de séjours relatifs aux réunions de leur groupe de travail et à l'événement proprement dit.

Outre les réunions listées ci-dessus, l'AEC a inclus dans ses objectifs stratégiques la réintroduction du groupe **INVITE**, consacré aux problèmes spécifiques des professeurs d'instrument et de chant et de toutes les personnes impliquées dans leur formation. L'AEC s'est également engagée à promouvoir une participation directe des étudiants à ses réunions et événements.

Vous trouverez ci-dessous une information plus détaillée sur ces domaines d'activité.

### **Réunion des Coordinateurs des Relations Internationales (IRC Meeting)**

La réunion des coordinateurs des relations internationales (IRC) est conçue pour les personnels administratifs et pédagogiques des conservatoires européens responsables des relations internationales et des programmes européens (comme ERASMUS et le nouveau ERASMUS+) ainsi que pour les personnes et les établissements qui ne connaissent pas très bien ces programmes, mais souhaitent s'y engager.

La réunion IRC est importante pour établir des contacts et travailler en réseau, échanger des informations utiles et développer des partenariats. Cette réunion annuelle permet à l'AEC de rassembler une communauté en pleine expansion, un des ressorts des activités liées à la mobilité, aux projets conjoints et au partage d'information entre conservatoires européens.

C'est une ressource essentielle pour l'AEC et pour la promotion de l'esprit de coopération dans les conservatoires européens.

#### **Composition du groupe de travail préparatoire des IRC:**

Keld Hosbond (Académie royale de musique d'Aarhus, Aalborg)

Raffaele Longo (Conservatorio di Musica « S. Giacomantonio », Cosenza)

Tuovi Martinsen (Académie Sibelius, Helsinki)

Knut Myhre (Académie norvégienne de musique, Oslo)

Bruno Pereira (ESMAE, Porto)

Pascale Pic (Conservatoire de Lille)

Rima Rimsaite (Académie lituanienne de musique et de théâtre, Vilnius)

Payam Gul Susanni (École de musique, université Yasar, Izmir)

#### **Répartition géographique des précédentes réunions des IRC Meeting :**

2000 Vilnius, 2001 Leipzig, 2002 Paris, 2003 Copenhague, 2004 Tallinn, 2005 Barcelone, 2006 Vienne, 2007 Oslo, 2008 Manchester, 2009 Bucarest, 2010 Istanbul, 2011 Porto, 2012 Naples, 2013 Anvers

La réunion de 2013 avait choisi pour intitulé : *Preparing for Partnerships: Strategies and Practicalities* – « Préparer les partenariats : stratégies et considérations pratiques ». Déjà, en 2012, à Naples, une grande partie de la réunion IRC avait été consacrée à la proposition de la Commission Européenne sur le programme de financement de la mobilité à partir de 2014. Le généreux éventail des propositions et l'intégration de courants jusqu'alors distincts, avaient été bien accueillis, ainsi que l'importance accordée à la promotion d'une approche stratégique de la mobilité et à la dimension internationale en tant qu'aspects indissociables de la mission des établissements. Cette année, la réunion s'est concentrée sur le développement des partenariats existants et l'établissement de nouveaux partenariats dans la lignée de cette approche stratégique, en nouant les bonnes alliances afin de optimiser les avantages de l'internationalisme institutionnel. Plusieurs études de cas ont été présentées ainsi qu'une information actualisée sur des initiatives clés comme le système de candidatures en ligne présenté à la réunion de l'année précédente, des projets intensifs, des stages et d'autres actions de type entrepreneuriales et des programmes conjoints.

En 2014, la réunion des CRI se tiendra à Aalborg, au Danemark.

#### **Plateforme Pop et Jazz (PJP)**

La Plateforme AEC Pop et Jazz (PJP) rassemble les chefs de départements et les enseignants des domaines de la pop et du jazz pour débattre des questions pertinentes et promouvoir une coopération européenne dans ces genres musicaux.

La pop et le jazz sont des domaines relativement nouveaux, mais dynamiques et en pleine expansion dans le paysage pédagogique des conservatoires. Ils ont des besoins particuliers mais, de plus en plus, ils développent des pratiques et des idées qui s'avèrent pertinentes pour

tout conservatoire. Le groupe de travail PJP a élaboré une « Déclaration d'intention » qui résume ce double objectif et précise le « profil » de la plateforme :

### **Profil de la PJP**

1. En tant que plateforme de l'AEC, la PJP souscrit et adhère au document « Vision, Mission, Buts, Objectifs et « Credo » de l'AEC ».
2. En conséquence, la PJP contribuera à l'évolution de l'AEC en fournissant des informations et en participant aux débats sur les points éducatifs, pédagogiques, musicaux, professionnels et institutionnels dont elle fera ressortir les problématiques, en s'appuyant sur les compétences et l'expérience de la communauté PJP.
3. Le cœur de la mission de la PJP est de répondre aux besoins et à l'évolution des programmes pop et jazz dans les établissements membres de l'AEC.
4. L'activité principale de la PJP est d'organiser des réunions régulières pour les programmes pop et jazz dispensés dans les établissements membres de l'AEC afin de traiter des problèmes musicaux, pédagogiques, éducatifs, professionnels et institutionnels, tout en offrant en parallèle un terrain de réseautage et de partage des expériences d'un programme à l'autre.
5. L'appellation « PJP » reflète le fait que, mis à part la musique classique, les principaux programmes de l'enseignement supérieur de la musique sont ceux consacrés à la pop et au jazz. Toutefois, nombre d'autres genres musicaux sont déjà intégrés ou en voie d'intégration dans les établissements membres de l'AEC, et la PJP vise une approche inclusive à cet égard.
6. La PJP cherche à susciter le débat sur toutes les questions pertinentes dans le cadre des programmes pop et jazz et au-delà. La diversité des genres dans l'enseignement supérieur de la musique peut s'avérer une question complexe et poser un défi aux établissements. Mais le genre n'est pas le seul critère de catégorisation d'un domaine : il faut envisager, par exemple, les différences et les similitudes dans l'enseignement/l'apprentissage et dans les processus musicaux, c'est-à-dire la production même de la musique. La PJP encouragera donc particulièrement le débat sur le concept de genre, sur la diversité des genres, les processus d'enseignement et d'apprentissage, la perception de soi et l'identité du musicien.

### **Composition du groupe de travail préparatoire de la Plateforme Pop et Jazz :**

Erling AKSDAL (Université norvégienne des sciences et technologies de Trondheim)

Udo DHAMEN (Pop Akademie Mannheim)

Ruud VAN DIJK (Conservatoire d'Amsterdam)

Stefan HECKEL (Universität für Musik und Darstellende Kunst Graz) - Président

Simon PURCELL (Trinity College of Music, Londres)

Hannie VAN VELDHoven (Utrechts Conservatorium)

Maria Pia DE VITO (Conservatorio di Musica Santa Cecilia, Rome)

### **Répartition géographique des précédentes réunions de la Plateforme PJP :**

2005 Barcelone, 2006 Leeds, 2007 Copenhague, 2008 Lausanne, 2009 Amsterdam, 2010 Tallinn, 2011 Graz, 2012 Lille, 2013 Mannheim

La réunion PJP de 2013 s'est tenue à la Popakademie de Mannheim (Allemagne), sur le thème de « La Voix » (*The Voice*). « De prime abord, le sujet pourrait sembler s'adresser surtout aux chanteurs et aux professeurs de chant, mais à la réflexion et en y regardant de plus près, de multiples aspects s'avèrent extrêmement pertinents pour d'autres instruments et dépassent largement les limites stylistiques :

La voix est le plus ancien - et le plus intemporel - des *instruments de musique* utilisés dans presque toutes les activités musicales de l'humanité. C'est aussi la première source de production de son de la vie humaine. Certains aspects de la *formation vocale* s'appliquent à toutes les autres études instrumentales : il suffit de penser aux compétences de base du musicien comme la respiration, les techniques de détente, le phrasé etc. La faculté d'imaginer la musique, le son et la langue par le biais d'une *voix intérieure*, libre de toute référence sonore audible, est essentielle pour l'interprétation musicale, l'improvisation et la composition.

La *voix* est une des ressources les plus efficaces (et les moins chères) des activités d'enseignement et d'apprentissage comme la formation rythmique et la formation de l'oreille. Trouver et développer une *voix artistique personnelle* tout en suivant une formation musicale institutionnalisée est un défi majeur pour les étudiants, les enseignants et les responsables de programmes. C'est pourtant un des objectifs les plus évidents de l'enseignement artistique. Plus que tout autre instrument, la voix du chanteur rassemble en un seul élément l'expression de la personnalité, du style, du *zeitgeist* (esprit du temps) et du genre de l'interprète. »

En 2014, la réunion de la PJP se tiendra à Trieste, en Italie.

## **Plateforme Musique ancienne (EMP)**

Le but de la plateforme AEC « musique ancienne » (EMP) est de rassembler les chefs de départements, les enseignants et les étudiants de musique ancienne pour discuter des problèmes spécifiques du secteur et pour promouvoir une coopération européenne.

Dans les conservatoires comme dans toute la profession musicale, le domaine de la musique ancienne a évolué bien au-delà d'un simple engouement pour la musique d'un passé lointain. Son principe fondamental, à savoir jouer sur des instruments et dans des contextes aussi proches que possible de ceux de l'époque et du lieu de la composition des œuvres, a prouvé sa pertinence pour la quasi-totalité du répertoire – et même des œuvres relativement récentes. Sous leur nouvelle appellation : « interprétation historiquement informée », les idées et pratiques du mouvement de la musique ancienne ont montré qu'elles avaient de précieux enseignements et leçons à offrir à tous les musiciens.

Le travail de la EMP a donc une double fonction : d'une part, maintenir et améliorer la qualité de l'offre spécialisée de musique ancienne dans les conservatoires, par le partage des bonnes pratiques et un soutien aux nouveaux candidats ; d'autre part, diffuser le message de l'interprétation historiquement informée de sorte qu'il dynamise toutes les activités d'apprentissage et d'enseignement dispensées dans le conservatoire.

**Composition du groupe de travail préparatoire de la Plateforme « Musique ancienne » :**

Francis Biggi (Haute École de Musique de Genève)  
Johannes Boer (Koninklijk Conservatoriu, La Haye)  
Thomas Drescher / Jeremy Llewellyn (Schola Cantorum Basiliensis, Bâle)  
Greta Haenen (Hochschule für Künste, Brême)  
Elina Mustonen (Sibelius Academy, Helsinki)  
Peter Nelson (Staatliche Hochschule für Musik Trossingen) – président  
Terrell Stone (Conservatorio di Musica « A. Pedrollo », Vicenza)

### **Répartition géographique des précédentes réunions de la EMP :**

2009 Trossingen, 2010 La Haye, 2011 Brême, 2012 Utrecht

La réunion EMP de 2013 a marqué un nouveau départ. À la réunion de la Plateforme AEC « Musique ancienne » à Brême, en avril 2012, il avait été décidé de réorganiser les rencontres EMP selon un schéma alternant Forums et Conférences, les premiers se tenant les années impaires à partir de 2013, les secondes, les années paires à partir de 2014. Les Conférences EMP mettront l'accent sur la présentation d'une thématique vue sous un certain nombre d'aspects différents.

Les Forums EMP ont deux axes principaux :

- L'importance accrue du débat entre délégués
- Une étroite intégration à la profession, en associant chaque Forum à un grand festival de musique ancienne

Un débat en table ronde plénière sera au centre de chaque Forum. Au Forum 2013, une tribune variée, composée d'interprètes programmés au festival, de membres de la EMP de l'AEC, d'étudiants en musique ancienne, d'organiseurs de festival et de représentants du Réseau européen de musique ancienne (REMA), a débattu sur le thème : *Towards a vital and strong continuity of the early music movement* – « Assurer la continuité du mouvement de la musique ancienne ».

La Conférence EMP de 2014 se tiendra à Vicenza, en Italie.

## **Plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM)**

Concept récent dans l'enseignement musical supérieur européen, la recherche artistique connaît actuellement un développement des plus intenses. Le domaine est encore controversé par certains, mais d'autres s'en sont emparés avec empressement. Aujourd'hui, de nombreux établissements proposent des « Doctorats en recherche artistique » et élaborent des cadres pour encourager les enseignants à développer leur pratique artistique dans un contexte orienté sur la recherche. C'est sur cette toile de fond qu'en 2010, l'AEC décide d'ajouter à ces réunions une plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM).

Mais que recouvre le terme « recherche artistique en musique » ? Il est difficile d'en donner des définitions précises, mais c'est peut-être une bonne chose eu égard au dynamisme et à la

diversité d'un secteur qui s'impose en regroupant sous ce terme sa foisonnante production. Quoi qu'il en soit, la diversité et la croissance de cette activité prouvent l'importance du partage de ce réservoir de connaissances en constante évolution, de l'échange d'idées et de l'émergence d'un consensus et d'un travail en collaboration.

L'EPARM vise à répondre à cette demande. Elle est ouverte à tous les membres de l'AEC intéressés par la recherche artistique :

- Établissements intégrant, ou sur le point d'intégrer, la recherche artistique aux niveaux licence (Bachelor), maîtrise (Master), et/ou doctorat et post-doctorat
- Établissements et particuliers désireux d'en savoir plus sur la recherche artistique, et/ou sur ses développements au niveau européen
- Étudiants, enseignants et autres membres du personnel engagés dans une recherche artistique.

#### **Composition du groupe de travail préparatoire EPARM :**

Magnus Andersson (Académie norvégienne de musique, Oslo)

Mirjam Boggasch (Université de musique, Karlsruhe)

Philippe Brandeis (CNSMDP, Paris)

Peter Dejans (Orpheus Instituut, Gand) - président

Henrik Frisk (Collège royal de musique, Stockholm)

Kevin Voets (Artesis Hogeschool Antwerpen, Anvers)

#### **Répartition géographique des précédentes réunions EPARM :**

2011 Belgrade, 2012 Rome

En 2013, la réunion EPARM s'est tenue au Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Lyon, du 18 au 20 avril. Intitulée : *Between Madness and Method: the research dimension in creativity and the creative dimension in research*, elle s'est penchée sur le territoire entre la « folie » de la création artistique et la « méthode » inhérente à la recherche, identifiant les secteurs permettant de localiser et mieux comprendre la recherche artistique.

En 2014, sur le principe du Forum PMA de 2013, un Forum EPARM se tiendra à Stockholm (Suède) conjointement à la réunion annuelle de la Société de recherche artistique (acronyme anglais : SAR). La prochaine Conférence EPARM est prévue à Graz (Autriche) en avril 2015.

#### **Groupe de travail « Polifonia » pour la formation des professeurs d'instrument et de chant - INVITE**

Longtemps axées essentiellement sur la formation professionnelle des interprètes de la musique, les discussions de l'AEC reflétaient en quelque sorte l'opinion (qui prévaut encore dans certains établissements) selon laquelle « l'enseignement est l'occupation des concertistes ratés ».

Depuis peu, les points de vue ont radicalement changé. D'un côté, les musiciens professionnels voient aujourd'hui dans l'enseignement un élément de plus en plus essentiel d'une carrière en



portefeuille combinant des activités variées. De l'autre, il est également entendu que les professeurs d'instrument et de chant jouent un rôle majeur dans la société en procurant à un public de tous âges un accès à la culture en général, et à la musique en particulier. Par ailleurs, les établissements d'enseignement musical supérieur ont tout à gagner en offrant une formation d'excellence aux futurs professeurs d'instrument et de chant car ces derniers, justement, prépareront les futurs étudiants de l'enseignement musical supérieur. Il ne fait donc aucun doute que le sujet doit être au centre des priorités de l'AEC et de ses membres.

En 2006, l'école « Polytechnic Stadia » d'Helsinki (aujourd'hui Université Metropolia des sciences appliquées) initia la création d'un réseau d'établissements désireux de développer une collaboration internationale dans le domaine de la formation des professeurs d'instrument et de chant. Le réseau INVITE (acronyme anglais) était né. En 2007, il devint un groupe de travail au sein du projet « Polifonia » de l'AEC, sous le nom de Groupe de travail « Polifonia » pour la formation des professeurs d'instrument et de chant, abrégé en « Groupe de travail INVITE ». Il se vit confier les tâches suivantes :

- Définir un ensemble d'objectifs d'apprentissage pour la formation des professeurs d'instrument et de chant
- Actualiser les descriptions des systèmes nationaux de formation des professeurs d'instrument et de chant en Europe
- Décrire les récents changements survenus dans la profession et analyser les défis qu'ils peuvent représenter pour la formation des professeurs d'instrument et de chant
- Organiser deux conférences
- Rédiger un manuel de formation des professeurs d'instrument et de chant dans lequel seront présentées et analysées les expériences du groupe de travail et l'information recueillie.

Entre 2007 et 2010, le groupe de travail a organisé deux conférences, un séminaire, sept réunions et visites d'évaluation dans six établissements pendant le projet « Polifonia ». En avril 2013, un séminaire conjoint, organisé à l'Universität für Musik und darstellende Kunst Wien, à Vienne, a réuni des membres du groupe INVITE avec le GROUPE DE TRAVAIL du nouveau projet « Polifonia », chargé de l'évaluation en musique.

#### **Composition du groupe de travail INVITE :**

Kaarlo Hildén (anciennement de l'université des sciences appliquées Metropolia d'Helsinki, aujourd'hui de l'Académie Sibelius, Helsinki)

Natalia Ardila-Mantilla (Universität für Musik und darstellende Kunst Wien, Vienne)

Thomas Bolliger (Haute Ecole de Musique Genève « HEM GE » et Conservatoire de Lausanne Haute École de Musique CdL HEM)

Jean-Charles François (Cefedem Rhône-Alpes, Lyon)

Mary Lennon (DIT Conservatory of Music and Drama, Dublin)

Geoffrey Reed (Royal Northern College of Music, Manchester)

Tine Stolte (Prince Claus Conservatoire, Groningen)

Terrell Stone (Conservatorio di Musica di Vicenza « Arrigo Pedrollo », Vicenza)

## **Une plateforme consacrée aux étudiants**

Les étudiants participent déjà aux réunions et plateformes de l'AEC de diverses manières : en qualité d'interprètes lors des intermèdes musicaux entre les séances et lors de concerts plus formels, et participants à l'organisation. Certains interviennent dans les débats et tables rondes, présentent leurs projets de recherche artistique aux réunions EPARM, etc.). Le plan stratégique 2011 – 2015 de l'AEC a souhaité accroître l'importance stratégique de cet engagement étudiant en déclarant que :

*« D'ici fin 2012, l'AEC devra avoir élaboré un plan pour l'implication permanente des étudiants dans les futures actions de contrôle et de développement de ses opérations stratégiques en cours. »*

À la réunion du Comité exécutif de l'AEC, le 29 juin 2011, il a été décidé que :

*« Il faut un plus grand engagement étudiant au sein de l'AEC, à savoir une plateforme étudiante de 8-10 représentants étudiants issus de divers pays. Il est proposé qu'à partir de 2012, chaque membre du Conseil soit accompagné d'un représentant étudiant (par ex. le président d'une association étudiante) à une des réunions annuelles du Conseil. »*

Pour la première fois, le 7 mars 2012, des étudiants ont été invités à une réunion du Conseil de l'AEC, réunion dont le point principal était justement l'intensification de la participation étudiante au sein de l'Association. Les idées principales des étudiants étaient les suivantes :

*« Afin de sensibiliser les étudiants à l'existence de l'AEC et améliorer la communication entre les organismes représentatifs des étudiants en musique, les étudiants présents proposent, entre autres choses, de créer une base de données des représentants étudiants et de l'inclure au nouveau site internet de l'AEC. »*

*« En fin de compte, les étudiants souhaiteraient la présence de deux représentants (choisis par un conseil étudiant européen) aux réunions de l'AEC et une meilleure communication entre les représentants des étudiants. »*

Dans la foulée de cette initiative, des étudiants ont été invités à la réunion du Conseil du 24 avril 2013. Les questions débattues à cette occasion concernaient entre autres la participation des étudiants aux plateformes et la pertinence de la création d'une plateforme/d'un forum étudiant. Voici les réflexions des étudiants sur ces questions :

### ***Participation des étudiants aux plateformes et autres événements***

En général, les étudiants étaient enthousiastes à l'idée de prendre part à l'organisation des événements. Manifestement, ils seraient également prêts à y participer – en tant qu'intervenants ou interprètes – à condition d'être invités et pleinement informés. Pour s'en assurer, il faut envoyer des e-mails d'invitation aux syndicats étudiants ainsi qu'aux personnels et aux directeurs. De même, il serait certainement bon d'engager plus explicitement les enseignants à informer les étudiants sur les événements et les encourager à participer.

Comment impliquer plus d'étudiants aux plates-formes et congrès, en tant que participants ou interprètes :

- Demander aux représentants des étudiants de se joindre aux groupes de travail préparatoire des plates-formes

- Envoyer des invitations pour les événements aux syndicats étudiants
- Poster les événements sur Facebook
- Encourager plus activement les enseignants, directeurs et CRI à pousser les étudiants à participer
- Rendre les événements plus intéressants en offrant :
  - Une séance exclusivement pour les étudiants (atelier/séminaire/table ronde etc.)
  - Des « rencontres » étudiantes et possibilités de réseautage
  - Des séances parallèles consacrées aux questions importantes pour les étudiants

***Un événement spécial de mise en réseau – plateforme/forum pour les étudiants***

Cette approche serait très intéressante pour les étudiants, mais nécessiterait également beaucoup de travail. Le Bureau et le Conseil de l'AEC doivent poursuivre leur réflexion sur les avantages et les inconvénients des différentes options.

Serait envisageable l'organisation d'événements « spécial étudiant » de type :

- Concours/ festivals/ forums/ ateliers/ séminaires/ etc.
- Idem, en combinaison avec un week-end thématique

Pour relever les défis financiers et autres, quelques idées :

- Organiser le(s) événement(s) dans le cadre d'un projet financé par le programme européen Youth in Action (ou ce qui le remplacera après 2014)
- Collaborer à un événement existant
- Encourager l'engagement des étudiants dans l'organisation de l' (des) événement(s)

**Vendredi 8 novembre**

**L'AEC a 60 ans : une Association aux multiples facettes,  
adaptée à la diversité des conservatoires**

**Séance plénière I – Discours d'ouverture**

**10h00 – 11h00, Aula Magna**

Dans un monde consumériste, nous avons plus que jamais besoin de placer la création au cœur de la vie musicale, de l'enseignement et des pratiques de l'interprétation. Le métier de musicien est devenu inséparable des valeurs de partage et de transmission. Notamment parce que la question des publics, de leur importance, de leur diversité et des formes de leur participation, se pose aujourd'hui avec une acuité plus forte que jamais.

En fait, il ne s'agit pas d'élargir le nombre de « consommateurs » de culture, mais bien de fonder la culture d'aujourd'hui sur la **participation créative** du plus grand nombre possible de personnes, sur l'échange, le dialogue, l'interactivité, etc. Il ne s'agit plus de vouloir apporter la bonne parole, de vouloir « cultiver » des publics qui ne le seraient pas, mais bien davantage de susciter des rencontres, des partages, qui se révèlent également enrichissantes pour les artistes comme les publics.

Le monde est devenu global en un temps très court. Ce processus comporte des défis majeurs, des dangers mais aussi de formidables opportunités, notamment sur le plan culturel. Le 21<sup>e</sup> siècle pourrait, devrait être le siècle du dialogue entre les cultures, entre les peuples, entre individus, aussi différents soient-ils.

Heureusement, les plus grands artistes contemporains semblent avoir perçu cette nécessité et travaillent sur les métissages et formes inter- ou transculturelles. Le devenir du monde est plein d'incertitudes : soyons plus que jamais conscients de l'impact des œuvres d'art et de la force symbolique des artistes.

**Bernard Focroulle**

Bernard Focroulle est né à Liège (Belgique) en 1953. Organiste, il commence une carrière internationale au milieu des années 1970, et son répertoire s'étend de la Renaissance à la musique contemporaine.

Il a créé des dizaines d'œuvres en première mondiale et enregistré les chefs-d'œuvre du répertoire, dont l'œuvre complète pour orgue de Jean-Sébastien Bach sur instruments historiques. Avec le Ricercar Consort, dans les années 1980, il interprète principalement de la

musique baroque allemande. Sa discographie soliste comprend plus de quarante titres. De 1982 à 1997, pour l'enregistrement de l'œuvre pour orgue de Jean-Sébastien Bach sous le label Ricercar, il s'attache à choisir les plus beaux instruments historiques et les mieux conservés. Depuis cette époque, il se consacre essentiellement à l'interprétation de l'école d'Allemagne du Nord : Scheidemann, Buxtehude, Tunder, Weckmann, Reincken et Bruhns. En novembre 2006, son intégrale de l'œuvre d'orgue de Dietrich Buxtehude est couronnée d'un Diapason d'Or et du Grand Prix de l'Académie Charles Cros, ainsi que de nombreux autres prix en 2007.

Outre ses récitals en soliste et ses projets de musique de chambre, Bernard Foccroulle accorde une attention toute particulière à l'association de la musique avec d'autres formes d'art, comme en témoignent sa collaboration avec la danseuse et chorégraphe Salva Sanchis (en représentation la saison dernière à la Philharmonie de Cologne), un programme avec le cornettiste virtuose Jean Tubéry, et des concerts avec le chanteur et joueur de 'oud Moneim Adwan.

Parmi ses projets actuels, signalons le remarquable « Light and Darkness », avec la vidéaste australienne Lynette Wallworth. Tout en poursuivant sa carrière d'organiste, il devient directeur de l'opéra de Bruxelles - La Monnaie - en 1992, poste qu'il occupera jusqu'en 2007. Ses programmations à La Monnaie couvrent un vaste répertoire, de Monteverdi à nos jours, et privilégient les créations lyriques et chorégraphiques.

En 1993, il fonde l'association Culture et Démocratie, qui milite pour la participation du plus grand nombre à la vie culturelle.

En avril 2006, il est nommé directeur du Festival d'Aix-en-Provence.

Compositeur, Bernard Foccroulle a écrit plusieurs pièces d'orgue et de la musique de chambre.

Il est co-auteur de *La naissance de l'individu dans l'art* (Grasset, 2003), en collaboration avec Roger Legros et Tzvetan Todorov.

En juin 2007, au Palais des Beaux Arts de Bruxelles, a lieu la création de *Am Rande der Nacht*, cycle de lieds (d'après Rilke) pour soprano, chœur et orchestre.

Le magazine Diapason de décembre a décerné un « Diapason d'or-Arte » à son intégrale de J-S Bach (Ricercar 289).

Depuis 2010, Bernard Foccroulle enseigne l'orgue au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles.

## **Séance plénière II – Table ronde 1**

**11h00 – 12h00, Aula Magna**

### **« Marges » et courant principal : partager un savoir-faire spécifique dans l'intérêt de tous, de la musique ancienne au jazz, à la pop et à la recherche**

Les plateformes AEC Pop et Jazz, Musique ancienne et Recherche artistique – toutes créées au cours des dix dernières années – ont fait entendre la voix spécifique de chacun de ces domaines « marginaux » et dynamiques, manifestant avec force leur importance dans le conservatoire d'aujourd'hui. Paradoxalement, l'affirmation de leur identité propre a montré que chacun de ces domaines est étroitement et fondamentalement lié à une formation professionnelle complète des musiciens d'aujourd'hui.

Alors que de nombreux conservatoires ont commencé à intégrer certaines - voire toutes - ces disciplines dans leurs activités, comment éviter qu'elles ne perdent leurs qualités spécifiques et essentielles dans le processus ? Plus important encore, comment exploiter ces qualités en les intégrant à part entière dans une mission plus vaste pour conserver la vitalité et l'énergie de tout le secteur de l'enseignement supérieur de la musique ? En tant qu'établissements, comment maintenir une position réflexive et autocritique, en examinant la meilleure manière d'intégrer les caractéristiques originales de chaque domaine de spécialité dans un ensemble productif ?

Le débat portera sur :

1. Les questions liées aux domaines spécifiques de chaque plateforme.
2. L'utilisation et l'intégration de ces domaines : la perspective institutionnelle.
3. La capacité des plateformes AEC à refléter de nouveaux points de vue ; l'évolution de chaque domaine ; une approche tournée vers l'avenir.
4. Plus généralement, comment l'AEC peut-elle favoriser ces sujets au sein des conservatoires européens ?

#### **Rineke Smilde, Prins Claus Conservatoire, Groningue, modératrice**

Rineke Smilde enseigne au Conservatoire Prins Claus de Groningue dans sa spécialité : « L'apprentissage tout au long de la vie en musique ». Professeur invité à l'université de musique et des arts du spectacle de Vienne à partir de mars 2014, elle enseignera la pédagogie de la musique. Rineke dirige un groupe international de recherche autour de l'impact des nouveaux publics sur les différents rôles, l'apprentissage et le leadership des musiciens. Elle donne des conférences dans le monde entier. Elle a présidé divers groupes de travail pour l'AEC, comme « L'apprentissage tout au long de la vie en musique », « Formation continue pour les musiciens » et, dans le cadre des deux premiers projets « Polifonia » : « Tendances et changements dans la profession musicale » et « La recherche dans les conservatoires ». Elle est actuellement responsable du groupe de travail « Mobilité, reconnaissance et programmes conjoints » du troisième cycle « Polifonia ». Ancienne directrice du Conservatoire Prins Claus, Rineke a également été membre du Conseil et vice-présidente de l'AEC de 1997 à 2004.

**Stefan Heckel, Kunstuniversität Graz, président du groupe de travail de la plateforme AEC Pop et Jazz (PJP)**

Stefan Heckel est né le 31 octobre 1969 à Graz (Autriche) dans une famille musicienne. Son père était chef de chœur, sa mère jouait du piano et de la guitare et chantait dans le chœur. À six ans, il commence le piano et ne tarde pas à jouer d'oreille les chansons des Beatles. Plus tard, après deux années d'études d'ingénieur, il décide de s'orienter vers une carrière de musicien professionnel. Après un mastère en piano jazz à l'université de musique de Graz, il poursuit ses études à la Royal Academy of Music de Londres et obtient au terme d'une année un diplôme de troisième cycle en composition jazz. Il passe les deux années suivantes à Londres puis revient en Autriche et entame une collaboration avec le bassiste serbe Nenad Vasilic. Ensemble, ils interprètent et enregistrent de la musique yougoslave dans un contexte jazz. Il fonde le Stefan Heckel Group et joue avec le saxophoniste anglais Julian Argüelles. Il enregistre trois albums avec ce groupe. Il fonde les « Vienna Improvised Music Nights » qu'il dirigera pendant plusieurs années. Maître de conférence à la Kunstuniversität de Graz, il enseigne la formation auditive, la théorie, l'improvisation et l'arrangement. Il participe au Sounding Jerusalem Festival de 2006 à 2011, joue en Israël et en Palestine et cofonde le projet Mélange Oriental, avec le violoncelliste Erich Oskar Huetter. L'ensemble se produit dans différents festivals : Pablo Casals (F), Boswil Summer (CH), Bach Festival Riga (LV) et Steirisches Kammermusikfestival (A). En 2010, Stefan devient membre du GROUPE DE TRAVAIL de la plateforme AEC pop et jazz dont il devient président en 2012. Il reçoit des commandes d'œuvres dans le cadre de Graz capitale culturelle européenne 2003, pour Styria Cantat (chœurs d'enfants) et Studio Percussion Graz. Premier lauréat du Prix de composition Al Quds de l'université éponyme de Jérusalem Est, il a également reçu le Prix du Jazz Harry Pepl. Stefan réside et travaille à Vienne et à Graz.

**Udo Dahmen, Popakademie Baden-Württemberg**

Né en 1951 à Aix-la-Chapelle (Allemagne), Udo Dahmen est président et PDG de la Popakademie Baden-Württemberg de Mannheim et vice-président du Conseil allemand de la musique depuis 2003. Il est également président de l'Association européenne des batteurs « Percussion Creativ » depuis 1995. Diplômé en percussion classique d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, de l'École de batterie de Dante Agostini à Paris, il a travaillé en tant que batteur free-lance de studio. Formateur à la Hochschule für Musik und Theater de Hambourg depuis vingt ans, il est professeur et intervenant dans le cadre du programme « Kontaktstudiengang Populärmusik » depuis dix ans. En qualité de directeur de la Popakademie, Udo a accueilli la rencontre 2013 de la plateforme AEC pop et jazz intitulée « The Voice/ La Voix ». Il est aujourd'hui membre régulier du groupe de travail de la plateforme AEC PJP.

**Terrell Stone, Conservatorio « A. Pedrollo », Vicenza, représentant du groupe de travail de la plateforme AEC musique ancienne (PMA)**

Terrell Stone commence l'étude du luth aux Etats-Unis en 1974. Il se perfectionne ensuite à la Schola Cantorum Basiliensis, à Bâle, auprès d'E. Dombois et H. Smith puis au conservatoire de Vérone auprès d'O. Cristoforetti. Spécialisé dans l'interprétation et la recherche d'un répertoire qui s'étend du début de la Renaissance à la fin du baroque, il se produit en soliste, chambriste et continuiste dans de grands festivals d'Amérique du Nord et du Sud, au Japon, en Europe et au Moyen-Orient. Il a beaucoup enregistré pour la télévision, la radio et le disque. T. Stone vit en Italie depuis plus de 30 ans. Après avoir enseigné le luth dans les conservatoires de Rome et de

Bari, il est actuellement professeur au conservatoire de Vicenza. Au sein de l'AEC, il a fait partie du groupe de travail « Polifonia » INVITE et participe actuellement au groupe de travail « Amélioration de la qualité, Accréditation et Benchmarking » et au groupe de travail préparatoire pour la plateforme Musique ancienne.

### **Elisabeth Gutjahr, Musikhochschule Trossingen**

Rectrice de l'université de musique de Trossingen, ses domaines de compétence sont : l'eurythmie (expression artistique harmonieuse de l'accord de la musique et du mouvement/de la danse), l'opéra contemporain (livret, dramaturgie, direction), la recherche en créativité et didactique, et la gestion. Elle a étudié la rythmique et la théorie musicale à Stuttgart et Cologne. Son orientation artistique professionnelle concerne le théâtre musical contemporain, les musiques et poésies nouvelles. Sur le plan pédagogique, elle se concentre sur l'eurythmie (musique et mouvement), la créativité et la didactique. Nommée professeur d'eurythmie au conservatoire de musique de Trossingen en 1987, à 26 ans, elle a été le plus jeune professeur titulaire d'Allemagne. En 2006, elle est élue directrice du conservatoire de Trossingen et succède au Prof. Jürgen Weimer. Depuis 1991, elle écrit des livrets d'opéras contemporains et des dramatiques audio. Elle est également impliquée dans l'organisation et la gestion de festivals et concours internationaux. Depuis 2006, elle travaille au développement des cursus de licence et de maîtrise pour toutes les matières au sein du conservatoire. Elle préside depuis 2008 le conseil consultatif des études pour la musique en milieu scolaire, afin de restructurer la formation des futurs professeurs de musique dans les collèges et lycées. Membre du groupe de travail « Éducation musicale » du conseil consultatif des recteurs (*Rektorenkonferenz*) des conservatoires allemands depuis 2007, elle travaille à l'organigramme de la formation musicale et des cursus en Allemagne et à l'élaboration d'une campagne en faveur de l'enseignement musical. Avec Peter Nelson, coordinateur des relations internationales de l'université de musique de Trossingen et président du groupe de travail de la plateforme de musique ancienne, Elisabeth a participé activement à la réalisation de la première plateforme AEC pour la musique ancienne à Trossingen en 2009.

### **Peter Dejans, Institut Orpheus, Gand, président du groupe de travail de la plateforme AEC EPARM (plateforme européenne pour la recherche artistique en musique)**

Peter Dejans dirige le centre d'études et de recherches avancées en musique « Institut Orpheus », depuis sa fondation à Gand en 1996. Il a étudié la musique au Conservatoire royal de Bruxelles et au Lemmensinstitute de Louvain (direction de chœur). Il est également diplômé en droit, des universités de Louvain et de Tübingen. Son action à la tête de l'Institut et sa très forte implication dans de nombreux réseaux internationaux font de lui un porte-parole influent du nouveau secteur émergent de la recherche artistique en musique. Son travail demeure profondément enraciné dans la pratique musicale. Très présent au concert avec son chœur de chambre Musa Horti (avec lequel il a enregistré plusieurs programmes de musique chorale contemporaine), Peter est souvent invité à diriger d'autres ensembles, dont le chœur de la radio flamande. Il préside actuellement le groupe de travail Polifonia « Recherche artistique en musique » et le groupe de travail « EPARM ».

### **Helena Gaunt, Guildhall School of Music and Drama, Londres**



Helena Gaunt est directrice-adjointe (responsable « Recherche et développement académique ») de la Guildhall School of Music and Drama de Londres, où elle s'occupe de la gestion stratégique de la recherche, de l'innovation et de l'entreprise. Elle a reçu en 2009 le Prix national pour l'excellence de l'enseignement (*National Teaching Fellow*). Elle concentre actuellement ses recherches sur l'enseignement en cours individuel et en petits groupes dans les conservatoires, sur les musiciens d'orchestre du 21<sup>ème</sup> siècle et sur le rôle de l'improvisation (verbale et musicale) dans le développement des compétences professionnelles. Elle est membre associé du *Centre for Musical Performance as Creative Practice* (CMPCP), fondé par le *Arts and Humanities Research Council*. Parallèlement à ses activités, elle est hautboïste professionnelle et membre du Britten Sinfonia. Co-rédactrice de *Music Performance Research*, elle siège également au comité de rédaction du *British Journal of Music Education*. Codirectrice des séminaires « Innovative Conservatoire » (« Conservatoire innovant »), programme international de développement professionnel pour les enseignants des conservatoires, Helena est aussi présidente du « Forum d'enseignement instrumental et vocal » de l'*International Society of Music Education* (ISME). De 2007 à 2010, elle a présidé le groupe « Recherche » du projet « Polifonia », dont le travail a débouché sur le manuel Polifonia « Researching Conservatoires/La recherche dans les Conservatoires ».

## Séance plénière III – Table ronde 2

12:30 – 13:30, Aula Magna

### **Penser « International » : les défis stratégiques de la mondialisation pour les coordinateurs des relations internationales, les enseignants et les étudiants**

De simples échanges entre étudiants et enseignants, organisés dans le cadre du programme Erasmus, à la mondialisation croissante du Processus de Bologne, les relations internationales ont beaucoup évolué au cours des dix dernières années. Elles touchent aujourd'hui tous les aspects de l'enseignement dispensé dans les conservatoires. Ce qui, à l'origine, semblait une affaire de mobilité personnelle s'intègre aujourd'hui dans le cadre de problèmes stratégiques tels l'apprentissage tout au long de la vie, l'évolution professionnelle et l'élaboration d'un programme de formation, dont les programmes conjoints, pour n'en citer que quelques uns. Autrefois, pour les conservatoires européens, le mot « international » signifiait surtout les autres pays européens. Aujourd'hui nous enseignons, nous recrutons, nous étudions, nous nous produisons et créons et engageons des recherches sur tous les continents.

Le débat portera sur :

1. Les leçons du passé : le pour et le contre de la mobilité, simple et élargie ;
2. Répondre aux défis : comment soutenir le développement de la mobilité ?
3. Quelle aide l'AEC peut-elle apporter ?
4. Des plateformes AEC propres aux enseignants et aux étudiants ? Questions clés à garder à l'esprit ?

#### **Deborah Kelleher, Royal Irish Academy of Music, Dublin, modératrice**

Nommée directrice de la Royal Irish Academy of Music en octobre 2010 après des années au poste de responsable de la musique (*Head of Musicianship*), Deborah Kelleher a joué un rôle essentiel dans son établissement au cours des dernières années, dans l'instauration et le développement de cours d'initiation, de cours à distance et de cours théoriques spéciaux. Elle est à l'origine de la création d'un diplôme de premier cycle spécialisé en composition, du premier programme de technologie musicale du RIAM et de nombreux cours de développement professionnel pour les enseignants à travers le pays. L'année dernière, le RIAM est devenu collège associé du Trinity College Dublin, et Deborah a supervisé cette importante opération. Deborah a étudié la musique au Trinity College Dublin. Elle est titulaire d'une maîtrise de musicologie et d'une maîtrise d'administration des affaires. Deborah est une des grandes pianistes irlandaises de sa génération, et se consacre depuis quelques années au répertoire vocal. Elle travaille et se produit en récital avec Ailish Tynan, Mairéad Buicke, Tara Erraught et Bernadette Greevy (†). Membre du conseil d'administration du Concours international de piano de Dublin, de l'orchestre national irlandais des jeunes, et du Lyric Opera, elle fait aussi partie du groupe de pairs évaluateurs de l'Arts Council. Membre du Conseil de l'AEC où elle représente les conservatoires hollandais, elle est tout particulièrement chargée, au nom du Conseil, de suivre le groupe de travail Polifonia sur la formation à l'esprit d'entreprise en musique.

**Rima Rimsaite, Académie lituanienne de musique et de théâtre, Vilnius, Représentante du groupe de travail *Rencontre des coordinateurs des relations internationales (IRC) de l'AEC***

Avant d'étudier la musicologie à l'Académie lituanienne de musique et de théâtre (ALMT), Rima Rimšaitė étudie la théorie au Conservatoire Klaipėda et le piano à l'École de musique pour enfants. Cette formation est importante dans sa connaissance du monde professionnel de la musique et de l'enseignement musical. Initiant le développement des relations internationales au sein de l'ALMT en 1989, Rima coordonne de petits projets internationaux et des échanges d'étudiants et d'enseignants. Au fil de ses expériences, elle affirme ses compétences : collecte de fonds, élaboration et coordination de projets (Erasmus, Nordplus et d'autres projets internationaux). Depuis 2008, elle gère le Bureau des relations internationales. Membre du groupe de travail préparatoire sur la réunion annuelle des coordinateurs internationaux de l'AEC (2007), experte du projet « Tuning » en Lituanie (2010-2012), membre du comité des coordinateurs internationaux auprès de la Conférence des recteurs lituaniens, membre du groupe d'assurance qualité et du groupe de planification stratégique de l'ALMT (2012), elle fait également partie du Groupe « Bologne » du ministère lituanien de l'éducation et des sciences (2013).

**Lucia di Cecca, Conservatorio di Musica « L. Refice », Frosinone**

Lucia Di Cecca est diplômée en piano et en littérature italienne. Pianiste et enseignante, elle exerce dans les conservatoires italiens depuis plus de 30 ans. Depuis l'introduction de la réforme de l'enseignement musical en Italie, elle s'implique dans la transformation du conservatoire traditionnel de Frosinone en établissement d'enseignement supérieur. Coordinatrice des activités internationales, elle travaille sur les problèmes de mobilité dans le cadre des projets Erasmus et Leonardo. Après le rattachement du conservatoire au réseau de fibre optique GARR, elle s'intéresse à l'application des nouvelles technologies d'enseignement collaboratif et d'enseignement à distance au secteur musical. Dans tous ces domaines, le rôle de l'AEC s'est avéré précieux – en particulier grâce aux rencontres annuelles. L'AEC elle-même est partenaire du projet « Working With Music », conçu par Lucia pour donner aux jeunes musiciens italiens la chance de réaliser des stages professionnels en Europe grâce au soutien d'une bourse Leonardo da Vinci.

**Kaarlo Hildén, Académie Sibelius, Helsinki, *Président du GROUPE DE TRAVAIL Polifonia sur la formation des professeurs de chant et d'instrument (INVITE, 2007-2010)***

Kaarlo Hildén est actuellement doyen de la faculté de musique classique de l'Académie Sibelius, à l'université des arts d'Helsinki. Il a enseigné l'improvisation et l'accompagnement au piano au Conservatoire, puis à l'école *Polytechnic Stadia* d'Helsinki, et la théorie musicale à l'Académie Sibelius. En 2000, il est nommé responsable du nouveau programme diplômant de musique à la Polytechnic Stadia, poste qu'il occupe jusqu'en 2007. En 2006, il crée un réseau collaboratif international de formation des professeurs de musique instrumentale et vocale. Ce réseau deviendra plus tard un groupe de travail au sein du projet « Polifonia » de l'AEC (groupe de travail « Formation des professeurs de musique instrumentale et vocale »). Il est nommé

directeur de la programmation au Centre culturel Hanasaari en 2007, et doyen de la faculté de musique classique de l'Académie Sibelius en 2010.

### **Jacques Moreau, Cefedem Rhône-Alpes, Lyon**

Directeur du Cefedem Rhône-Alpes (Lyon, France), Jacques Moreau a toujours concilié activités artistiques et responsabilités au sein des conservatoires. Pianiste diplômé du Conservatoire de Paris, il suit les cours de perfectionnement des maîtres Gyorgy Sandor, Nikita Magaloff, Gyorgy Sebok, Georges Pludermacher. Il étudie ensuite le chant et le violoncelle pendant quelques années. Titulaire des certificats d'aptitude à l'enseignement et à la direction de conservatoires, il intègre le Conservatoire régional de Reims où il sera professeur de piano pendant 18 ans et dont il deviendra directeur adjoint l'année dernière. Parallèlement, il dirigera une école de musique de la banlieue parisienne pendant 10 ans. De 2002 à 2007, il est responsable du département de la musique au Conservatoire Supérieur de Lyon. Ces nouvelles fonctions lui font découvrir le domaine de l'enseignement musical supérieur européen, et il participe régulièrement aux activités de l'AEC (projets « Polifonia » 1, 2 et 3, projet « Humart »). Au Conservatoire Supérieur de Lyon, il s'implique dans la mise en place du nouveau cursus issu du Processus de Bologne. Au niveau international, il participe en qualité d'expert à diverses visites d'évaluation d'établissements d'enseignement supérieur à Séville, Tallinn, Pristina, Le Caire, et à l'université Silipakorn de Bangkok. Il est examinateur externe au Royal College of Music de Londres, dans le cadre des programmes de mastères. Il est actuellement impliqué dans une activité de conseil auprès d'un nouvel établissement d'enseignement musical supérieur à Bangkok, le « Princess Galyani Vadhana Institute of Music ». Le programme de cet établissement au statut d'université indépendante, doit débiter en 2014. En 2004, Jacques Moreau a été nommé Chevalier des arts et lettres par le ministère français de la culture.

### **Paolo Gasparin, Conservatorio di Musica « A. Steffani », Castelfranco Veneto, *Président de l'Association italienne des étudiants de conservatoires***

Paolo Gasparin est né en 1978 à Cittadella, en Italie. Passionné de musique depuis l'enfance, il étudie le piano auprès d'Ida Longhino et de Gianluca Viola puis la musique chorale et la composition au Conservatoire de Castelfranco Veneto. Diplômé de musique chorale, il est aujourd'hui en dernière année du cursus diplômant de composition. Parallèlement à ses études musicales et à ses activités professionnelles de compositeur, d'enseignant et de chef de chœur, il est diplômé (avec mention) en philosophie de l'université Ca' Foscari de Venise. De 2005 à 2011, il fait partie du conseil étudiant du Conservatoire de Castelfranco Veneto, d'abord en qualité de vice-président puis de président. Pendant six ans, il siège également au conseil d'administration de ce même établissement. En 2006, il est élu au Conseil national de l'enseignement supérieur musical et artistique (CNAM), auprès du ministère de l'enseignement, des universités et de la recherche, à Rome, où il restera six ans. En 2010, il crée la *Conferenza Nazionale degli Studenti degli ISSM*, première association d'étudiants des conservatoires italiens, dont il est le président actuel. L'association a été officiellement reconnue par le Ministère de l'enseignement de l'université et de la recherche en avril 2013.

### **Lucia D'Anna, Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano**

Lucia D'Anna est née en 1992 à Varese, en Italie. Elle débute le violoncelle à 8 ans à Varese puis entre au Conservatorio Giuseppe Verdi de Milan et poursuit ses études auprès du Maestro

Marco Bernardin jusqu'en 2011. Après ses études secondaires, elle commence une licence d'interprétation musicale au *Conservatorio della Svizzera Italiana* à Lugano. Elle est aujourd'hui en dernière année de premier cycle.

## Séances parallèles/Groupes de discussion

15:00 – 16:15, Bâtiment 19

- **Nombre d'événements et de sujets** : Dans quelle mesure le calendrier actuel d'événements annuels de l'AEC fonctionne-t-il correctement ? Le nombre d'événements est-il trop élevé ou correct ? Nécessitent-ils tous une fréquence annuelle ? Leur palette thématique est-elle adaptée et quels autres secteurs mériteraient plus d'attention ?
- **Le retour d'information** : L'information issue de ces rencontres est-elle réinjectée dans les établissements ? L'AEC peut-elle favoriser le processus – par ex. par un nouveau regard sur la rédaction et la diffusion des rapports, par une diffusion en continu des événements, par fil Twitter, etc.?
- **Formats alternatifs possibles** : Les événements sont-ils adaptés au traitement de tous les problèmes ? Le nouveau site internet pourrait-il être mis à plus grande contribution ? Les « Forums virtuels » sont-ils un progrès pour certains sujets ?
- **Toucher un secteur plus vaste de la communauté « conservatoire »** : Comment valoriser l'AEC auprès des enseignants et des étudiants des conservatoires ? Doit-elle rester une association pour les chefs d'établissements, les chefs de départements, les spécialistes et les coordinateurs de relations internationales ou peut-elle véritablement devenir une organisation ouverte à un dialogue direct, concret et régulier avec tous les acteurs de la communauté « conservatoire » ?

## Séance plénière IV – Table ronde 3

16h45 – 18h30, Aula Magna

### Orientations futures :

#### Se réinventer pour rester fidèles à notre mission

En ouverture de cette séance, nous aurons l'occasion de réfléchir aux présentations entendues plus tôt dans la journée. Ces dernières nous auront brossé une série de tableaux hauts en couleurs sur la manière dont, au fil des dix années précédentes, l'AEC a développé des rencontres et des plates-formes spécifiques pour toutes les personnes qui, au sein des conservatoires, s'occupent des relations internationales, de pop et jazz, de musique ancienne et de recherche artistique. Nous aurons également vu les mesures prises pour une plus forte représentation, au sein de l'Association, des vues et des intérêts des professeurs de chant et d'instrument ainsi que ceux des étudiants des conservatoires.

Tous ces développements sont importants et reflètent la nature dynamique et évolutive de l'enseignement musical supérieur à travers l'Europe. Il est essentiel que l'AEC continue non seulement à réagir aux nouvelles tendances de notre discipline mais aussi à jouer un rôle clé dans leur réalisation.

Dans cette optique, il sera demandé aux participants de donner leur avis sur la répartition actuelle des rencontres de l'AEC et sur les domaines abordés, mais aussi de faire des suggestions quant aux nouveaux problèmes émergents qui méritent tout autant d'attention. Le but de cette seconde partie du débat est d'arriver, à partir des réflexions des participants, à dresser une « perspective panoramique » de la situation actuelle et future de l'enseignement musical supérieur dans un paysage éducatif et professionnel de plus en plus planétaire.

À partir de là, nous essaierons de tirer quelques conclusions sur les « Orientations futures » que l'AEC devrait étudier et, éventuellement, suivre.

#### **Henk van der Meulen, Conservatoire royal de La Haye, Animateur**

Henk van der Meulen est compositeur. Il a étudié au Conservatoire d'Amsterdam et, en privé, avec John Cage. Il a aussi travaillé comme chef d'orchestre, pianiste et publiciste. Chef du département musique et danse de la NPS (radio publique hollandaise) de 1995 à 2008, il est ensuite nommé directeur du Conservatoire royal de La Haye en 2008. Il a occupé, et occupe encore, diverses fonctions (membre du conseil d'administration, conseiller, membre du jury) au sein de plusieurs organisations culturelles, fondations et concours, en Hollande et à l'étranger. Henk van der Meulen représente le Conservatoire royal auprès du comité directeur du programme Polifonia de l'AEC, dont le Conservatoire est partie contractante. Henk van der Meulen a participé aux comités d'évaluation de l'AEC en Pologne en 2010 (Conservatoires de Wroclaw et de Cracovie) et en Estonie en 2013 (programme Copeco).

### **Valentina Sandu-Dediu, Université nationale de musique, Bucarest**

Valentina Sandu-Dediu a obtenu un diplôme de musicologie à l'université nationale de musique de Bucarest en 1990. Elle enseigne la musicologie, la stylistique musicale et la théorie de l'interprétation dans ce même établissement depuis 1993. Elle est l'auteur de 30 études, 300 articles et 7 livres - dont *Rumänische Musik nach 1944*, Pfau Verlag, Saarbrücken, 2006 ; *Choice, Affect, Attitude. Style and Rhetoric in Music*, Ed. Didactică și Pedagogică, București, 2010. Pianiste, elle se produit en musique de chambre et a enregistré plusieurs CD (en Roumanie avec Aurelian Octav Popa ; sous le label allemand Neos, avec Dan Dediu, et sous le label Albany (Boston) avec Ray Jackendoff). Membre du *Wissenschaftskolleg zu Berlin*, Valentina Sandu-Dediu est rectrice adjointe de l'Institut d'études avancées du New Europe College de Bucarest. En 2008, elle a reçu le prix de la fondation Peregrinus, décerné par l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg en 2008. Engagée dans le projet Polifonia depuis 2004, elle a été membre des groupes de travail « Troisième cycle », puis « Recherche ». Elle fait actuellement partie du groupe de travail « Amélioration de la qualité, Accréditation et Benchmarking ».

### **Marc-Olivier Dupin, Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique 93 Seine-Saint-Denis, Ile-de-France**

Le compositeur Marc-Olivier Dupin est depuis juin 2013 directeur du Pôle Sup'93, établissement d'enseignement supérieur des arts du spectacle. Il a notamment été directeur du CNSMD de Paris et secrétaire général de l'AEC dans les années 1993/2000. Puis directeur de l'Orchestre national d'Ile de France, directeur de France Musique et directeur de la musique à Radio France.

En tant que compositeur, il travaille essentiellement pour le spectacle et l'image. Ses œuvres sont jouées à l'Opéra de Paris, au Théâtre de la Ville à la Comédie Française, et diffusées sur plusieurs chaînes de télévision publiques.

### **Henrik Sveidahl, Conservatoire rythmique, Copenhague**

Henrik Sveidahl, directeur du Conservatoire de musique rythmique (CMR) est aussi un saxophoniste bien établi et reconnu. En 1986, il achève ses études de musicologie à l'université de Copenhague. En 1991, il sort diplômé du CMR de Copenhague, avec pour spécialité instrumentale le saxophone. Interprète connu pour sa grande souplesse et son ouverture, il a profondément influencé la scène danoise et nordique. En tant que directeur, Henrik Sveidahl est très présent depuis plusieurs années dans le domaine de la coopération internationale et siège au comité exécutif de l'Association des académies nordiques de musique (ANMA). En 2007, l'AEC fait appel à lui en qualité d'expert pour la conférence de validation du projet Tuning. Au Congrès de l'AEC 2012 à Saint-Pétersbourg, Henrik Sveidahl a fait une présentation sur « *Dynamics between academy and music life* » (La dynamique entre l'académie et la vie musicale).

### **Martin Ullrich, Hochschule für Musik, Nürnberg**

Martin Ullrich, diplômé en pédagogie musicale, a étudié le piano à l'université de musique et des arts du spectacle de Francfort et à l'université des arts de Berlin, où il étudie aussi la formation musicale et la théorie. En 2005, il achève un troisième cycle en musicologie avec une thèse sur Schumann et le contrepoint (*Kontrapunkt bei Schumann*). Ses principaux domaines de



recherche sont la musique de Robert Schumann, la théorie de la musique populaire, et le rapport entre théorie musicale et médias numériques. Il s'intéresse particulièrement au rôle de la musique et du son dans le contexte interdisciplinaire des études « Humain-Animal ». Martin Ullrich a enseigné la théorie de la musique et la formation auditive à l'université de musique et de théâtre de Rostock et à l'université des arts de Berlin. Professeur de théorie musicale à l'université des arts de Berlin (2005-2013), Martin Ullrich est président de l'université de musique de Nuremberg depuis octobre 2009 et président de la conférence des recteurs des universités allemandes de musique depuis octobre 2011. Il participe régulièrement au Congrès annuel de l'AEC et aux rencontres EPARM.

### **Giuseppe Silvestri, Conservatorio di Musica « V. Bellini », Palerme**

Giuseppe Silvestri est un nouveau venu dans le cadre des événements de l'AEC. Récemment nommé Président du Conservatoire « Vincenzo Bellini » de Palerme, il est professeur honoraire de l'université de Palerme (UniPa) où il a fait presque toute sa carrière. Ces dernières années, il s'est beaucoup impliqué dans les activités de l'Association européenne des universités (AEU). Recteur de l'UniPa de 1999 à 2008, il a fortement développé l'interaction avec le Conservatoire de Palerme grâce à un accord officiel de coopération scientifique et pédagogique. Membre du conseil de l'AEU (2009 – 2013), il a été nommé de droit au comité de direction du conseil pour l'enseignement doctoral et membre du groupe de travail sur la politique de recherche. Il s'intéresse particulièrement à la coopération internationale entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche et plus spécialement à l'enseignement doctoral.

### **Marlene Hei, Hochschule fr Musik Nremsberg**

Marlene Hei est ne en 1990 à Augsburg (Allemagne). Elle commence le piano à 5 ans. À la Hochschule fr Musik de Nuremberg, où elle entre en 2009, elle étudie auprès de Wolfgang Manz (piano), Dirk Mommertz (musique de chambre) et Marcelo Amaral (lied). Elle a déjà remporté plusieurs prix lors de concours nationaux et internationaux. Elle s'intéresse particulièrement à la musique de chambre, à l'accompagnement du lied et à la pédagogie du piano. Représentante des étudiants à la Hochschule fr Musik de Nuremberg, elle est également membre permanent du comité « piano ». En 2011, le présidium l'a invitée à participer au congrès des Hautes écoles de musique de Bavière. Une première expérience à l'étranger en 2007, dans le cadre d'un échange avec une *High school* américaine, a fortement sensibilisé Marlene aux échanges interculturels entre étudiants et aux projets transnationaux. Elle s'est donc tout naturellement impliquée dans la création d'un programme de tutorat pour étudiants étrangers dans son établissement. Son mémoire de diplôme avait pour thème le travail et le contenu interculturels de la fondation Daniel Barenboim et l'orchestre du Divan occidental-oriental. En 2012, Marlene a étudié pendant un semestre avec Anna Barutti au Conservatorio Benedetto Marcello de Venise (Italie), dans le cadre du programme ERASMUS.

**Samedi 9 novembre**

**Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » 2011-2014  
12h45 – 13h30, Aula Magna**

Le réseau ERASMUS pour la musique Polifonia est à ce jour le plus vaste projet concernant l'enseignement musical supérieur. Depuis 2004, soutenu par le programme européen des réseaux ERASMUS, Polifonia aborde de nombreuses thématiques liées à la formation musicale professionnelle au niveau européen. Par le biais de visites d'évaluation et de visites d'établissements, de séminaires et conférences ainsi que la production de 16 publications sur divers aspects du secteur de l'enseignement supérieur de la musique, Polifonia contribue en permanence à l'amélioration de l'enseignement musical supérieur.

En s'appuyant sur un solide réseau d'experts, constitué au fil des années, et sur les réalisations des deux cycles précédents, le troisième cycle du projet Polifonia, coordonné conjointement par le Koninklijk Conservatorium de La Haye et l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC), concerne 55 établissements de formation musicale et autres organisations professionnelles, représentant 25 pays intra- et 4 pays extra-européens.

Depuis le début du troisième cycle, en octobre 2011, cinq groupes de travail poursuivent leur étude des sujets suivants : L'évaluation des étudiants, sa relation aux objectifs d'apprentissage et les références de base – « benchmarking » ; La recherche artistique en musique au niveau du 2<sup>e</sup> cycle ; le renforcement la qualité et dans les conservatoires accréditation ; La formation à l'esprit d'entreprise en musique ; La mobilité, les programmes conjoints, et les jurys. Après deux années riches en événements et dans la perspective de la clôture du projet en septembre 2014, les groupes de travail se consacrent maintenant à la finalisation de leurs résultats. Au cours de cette session plénière, les présidents des groupes de travail présenteront les résultats et l'avancée des travaux de leurs groupes et évoqueront leurs prévisions de résultat final.

## **Points de vue des adhérents de l'AEC – Groupes de discussion 15:00 – 16:15**

### **Groupe A : Evaluation, critères, reconnaissance**

En dépit des efforts des pays et des établissements pour parvenir à harmoniser ou accorder leurs systèmes d'enseignement supérieur par la mise en application de réformes initiées par le Processus de Bologne depuis plus d'une décennie, le débat sur certains secteurs des systèmes éducatifs est toujours d'actualité et toujours aussi vif. L'évaluation est un élément très important du processus pédagogique. Ses conséquences sont considérables sur l'enseignement et l'apprentissage car elle légitime la délivrance de diplômes et de qualifications sur la base d'un ensemble de normes et de compétences certifiées. Les systèmes et politiques d'évaluation varient considérablement selon les établissements européens d'enseignement musical supérieur quant à la transparence et la clarté des normes. Le spectre couvre aussi bien des approches détaillées et fragmentées de l'évaluation des résultats d'un étudiant que des approches plutôt holistiques. Les différences sont manifestes lors des suivis d'éléments d'évaluation comme les échelles de notation, les critères de notation, la composition des jurys d'examen ou les mécanismes d'assurance qualité.

En tant que communauté de conservatoires, comment contribuer aux processus d'amélioration de la qualité et de transparence des évaluations ?

Comment être certain de vraiment évaluer ce que nous pensons évaluer ?

En tant qu'établissement, comment vous assurer que vos normes académiques sont calibrées sur les normes académiques et/ou professionnelles internationales ?

### **Groupe B : Amélioration de la qualité et l'accréditation – Proposition de création par l'AEC d'un organe européen indépendant pour l'enseignement musical supérieur**

En 2011, le Conseil de l'AEC a créé un Comité d'amélioration de la qualité, au service de ses membres, avec pour mandat la préparation d'un plan de développement pour l'autonomie financière des *activités d'assurance-qualité de l'AEC*, sur la base des recommandations du Groupe de travail « Accréditation » du projet Polifonia (2004-2007). Pendant cette séance du Congrès, les membres du Comité d'amélioration de la qualité exposeront brièvement les travaux effectués depuis 2011 et proposeront un modèle d'agence indépendante d'assurance-qualité, spécifiquement destinée au secteur de l'enseignement musical supérieur.

Les participants seront invités à réagir à cette proposition, à débattre du fonctionnement d'un tel organisme dans leur propre contexte national et à contribuer au travail du Comité en faisant part de leurs opinions et conseils.

Questions possibles :

- Comment garantir l'indépendance de ce nouvel organisme ?
- Comment ce nouvel organisme fonctionnerait-il dans votre pays ?

- Comment les membres de l'AEC peuvent-ils soutenir les activités d'évaluation et leur développement ?

### **Groupe C : Conférence : « Le musicien en tant qu'entrepreneur créatif » et thèmes abordés en 2014 et au-delà**

De plus en plus sollicité pour des collaborations inédites et innovantes, le musicien professionnel crée sa propre voie qui devra comprendre des compétences artistiques mais aussi des compétences spécialisées (« hard skills ») et des compétences non techniques (« soft skills »). Cette nouvelle réalité sera le point de départ de la conférence finale du projet Polifonia de l'AEC. Quel est notre public ? Quels sont nos messages ? Des possibilités de travail en réseau s'ouvrent-elles ? Sur quel modèle développer l'esprit d'entreprise dans le conservatoire ? Au-delà de cette conférence finale, quelles questions fondamentales confrontant les établissements et les musiciens l'AEC devrait-elle intégrer dans ses prochains congrès ?

- Comment créer un conservatoire à caractère entrepreneurial ?
- Comment définir le conservatoire d'aujourd'hui : exploratoire/innovatoire/conservatoire?
- Comment les nouvelles technologies affectent-elles les musiciens professionnels ?
- Question relative à la pérennisation des publics  
(Y aura-t-il toujours un public prêt à payer pour entendre de la musique à l'avenir ?)

### **Groupe D : Peut-on appliquer le classement (*ranking*) aux conservatoires ? –recherche d'indicateurs qui reflètent les activités et les réalisations auxquelles nous accordons le plus de valeur**

Le classement est un concept très controversé dans toutes les disciplines de l'enseignement supérieur. Nombre de gens et d'établissements préféreraient ne pas s'en occuper. Dans une discipline comme la musique, le sujet est particulièrement problématique et ce, pour deux raisons. Premièrement, il menace de nous détourner des jugements qualitatifs qui nous sont naturels et de nous contraindre à adopter des jugements quantitatifs. Deuxièmement, le classement tend à s'élaborer en s'alignant sur les caractéristiques des disciplines majeures, de sorte que son application à de petits sujets très spécialisés comme le nôtre est rarement adéquate.

Le premier problème est difficile à résoudre. Le classement est lié à la quantification (bien que des descriptions qualitatives écrites puissent accompagner, voire remplacer, des indicateurs spécifiques). L'important est de s'assurer de la pertinence de ce qui est quantifié. La meilleure façon de résoudre le second problème sera de participer aux consultations et discussions dès le début, afin de maximiser notre influence sur les résultats finaux.

Une autre approche consiste, bien sûr, à garder ses distances en espérant que le projet ne voie jamais le jour. Cette tactique est dangereuse pour nous, en Europe, étant donné que la Commission européenne, dans son programme de modernisation de l'enseignement supérieur, s'est engagée en 2011 à lancer U-Multirank, un nouvel outil de classement basé sur la performance et d'information pour le profilage des établissements d'enseignement supérieur, dans le but d'améliorer radicalement la transparence du secteur de l'enseignement supérieur.

Les premiers résultats sont attendus en 2013. En ne se contentant pas de mettre l'accent sur la recherche, comme les indicateurs actuels de classement et de performance, et en permettant aux utilisateurs de créer des classements multidimensionnels individualisés, cet outil indépendant aidera tous les acteurs de l'enseignement supérieur dans leurs choix et décisions.

La deuxième partie de la déclaration, qui spécifie « ne pas se contenter de mettre l'accent sur la recherche comme les indicateurs actuels de classement et de performance » et « permettre aux utilisateurs de créer des classements multidimensionnels individualisés », est encourageante pour des disciplines comme la nôtre. En plus de cette liberté accordée aux utilisateurs, le fait que U-Multirank soit conçu avec des descripteurs différents, sur mesure pour chaque discipline le distingue radicalement de tous les autres systèmes employés jusqu'à ce jour.

Peut-être trouverons-nous enfin là un système qui fonctionne relativement bien pour la musique et les autres disciplines artistiques. C'est pour cette raison que l'AEC a participé à la phase de consultation des acteurs du secteur et réalisé deux études internes sur de possibles indicateurs pour la musique. Aujourd'hui, l'équipe U-Multirank souhaite reprendre ses consultations avec l'AEC pour déterminer l'approche de la discipline « Musique » et, le cas échéant, les résultats qui seraient les mieux acceptés par le secteur. Nous aimerions participer à ce dialogue mais en étant parfaitement informés des opinions de nos membres, afin de pouvoir défendre notre point de vue avec la plus grande vigueur. En nous permettant de recueillir vos opinions, cette séance nous sera d'une grande aide.

Questions :

- Quelles sont vos craintes à l'égard du classement ? Sont-elles générales ou spécifiques au classement appliqué à un sujet comme la musique ?
- Comment utiliser le savoir et l'expérience des membres de l'AEC en matière de jugement musical pour créer un système adapté à la musique ?
- Quelles seraient les caractéristiques d'un classement « qualitatif » pour la musique, le cas échéant ?
- Quels dangers menacent les conservatoires européens qui ne s'impliqueraient pas dans le développement du système de classement européen multidimensionnel dans lequel la Commission européenne s'est explicitement engagée ?
- Quels seraient les avantages d'un dialogue avec l'équipe U-Multirank, sachant que nous représentons près de 90% des conservatoires européens ?

# U-Multirank

## [Documentation fournie par l'équipe U-Multirank]

### L'approche du classement par U-Multirank

#### ***U-Multirank est multidimensionnel.***

Premièrement, et contrairement aux classements généraux actuels, son approche n'est pas limitée à la recherche. Elle prend en compte différents aspects et dimensions de la performance des établissements d'enseignement supérieur : l'enseignement et l'apprentissage, la recherche, le transfert de connaissances, l'orientation internationale et l'engagement régional.

Deuxièmement, U-Multirank ne calcule pas d'indicateurs récapitulatifs globaux. Aucun argument théorique ou empirique n'affecte des pondérations pré-définies aux indicateurs. Des études empiriques ont montré que les schémas de pondération des classements globaux actuels ne sont pas fiables : de petits changements de pondération des individus modifient les résultats composites et affectent considérablement les positions dans les classements.

#### ***U-Multirank est orienté vers l'utilisateur.***

L'accent mis sur les besoins de l'utilisateur est étroitement lié à l'approche multidimensionnelle. Les informations fournies par U-Multirank sont pertinentes pour les prises de décisions des différents acteurs du secteur. Différents utilisateurs auront des préférences et des priorités différentes (« La qualité est dans l'œil de celui qui la regarde. »). U-Multirank laisse donc à ses utilisateurs le choix de la pertinence de différents indicateurs. La mise en application se fera sous forme d'outil internet interactif.

#### ***U-Multirank est orienté vers les acteurs du secteur.***

Les acteurs du secteur ont été, sont et seront impliqués de manière permanente dans le développement des indicateurs et l'affinement futur du système. Ils seront également impliqués dans l'élaboration de l'outil internet qui servira à présenter les résultats. Leurs besoins d'information et leurs idées sur les caractéristiques et fonctions de base seront pris en compte.

#### ***U-Multirank est un classement multi-niveaux.***

U-Multirank combine le classement institutionnel (de l'ensemble de l'établissement) et des classements basés sur les domaines, concentrés sur des disciplines académiques particulières ou des ensembles de programmes. Les deux types de classement sont d'égale importance. Si l'information basée sur les domaines est primordiale pour de nombreux utilisateurs (étudiants à la recherche d'une université offrant un cursus spécifique à leurs domaines d'étude, chercheurs souhaitant échanger entre collègues), d'autres (dont des présidents d'université, des décideurs) s'intéressent aussi aux performances générales des établissements.

#### ***U-Multirank montre la variété des établissements.***

Contrairement aux classements globaux existants, qui ne concernent qu'un type d'université, à savoir l'université orientée vers la recherche et l'international, U-Multirank couvre un spectre plus large et s'intéresse à des établissements aux profils institutionnels variés.

U-Multirank donne de la visibilité à cette diversité. Les classements actuels ont créé une véritable course à l'armement pour devenir « université de rang mondial », c'est-à-dire dans le domaine de la recherche. Voilà qui menace sérieusement la diversité des systèmes d'enseignement supérieur et déprécie le profil d'autres établissements. U-Multirank présentera des résultats de performance dans cinq dimensions, pas uniquement celle de la recherche.

***U-Multirank comparera des établissements aux profils d'activités similaires.*** Si la palette de profils d'établissements s'élargit, le classement doit s'assurer de comparer ce qui est comparable. Il est absurde de comparer un petit établissement régional de premier cycle et l'université d'Oxford ou une école des Beaux-Arts et le MIT. Sur la base de plusieurs indicateurs de profils, U-Multirank comparera des établissements similaires.

***U-Multirank ne fournira pas de tableaux de classement simplistes.*** Les établissements seront classés en plusieurs groupes distincts pour chaque indicateur. Les médias sont friands de classements (« Le numéro un est... ») mais ils ont tendance à exagérer les différences de performance entre les universités et faussent les impressions (« Le 27 est meilleur que le 29 »).

Publiée au début de l'année 2013, la première édition de U-Multirank comprend un classement institutionnel et des classements basés sur les domaines et concerne le génie mécanique, le génie électrique, la physique et le commerce.

Le projet de mise en application de U-Multirank est géré par un consortium international de partenaires issus de neuf pays. Le CHE *Centre for Higher Education* de Gütersloh (Allemagne) et le *Center for Higher Education Policy Studies* (CHEPS) de l'université de Twente (Hollande) sont les partenaires porteurs du projet. Les partenaires associés sont des organismes spécialisés (en collecte de données, en conception web), des organismes nationaux de classement et des organisations représentant les acteurs concernés.

## Liste d'indicateurs

La liste d'indicateurs ci-dessous, élaborée pour U-Multirank 2014, met l'accent sur les domaines concernés cette année (ingénierie, physique, commerce). ***Toute extension de domaines entraînera une adaptation des indicateurs aux nouveaux domaines, en particulier pour les arts et humanités.*** \* Les indicateurs bibliométriques et de brevets seront analysés selon les bases de données existantes

Dimension	Classement institutionnel	Classements basés sur les domaines
<b>ENSEIGNEMENT &amp; APPRENTISSAGE</b>		
Rapport étudiants/enseignants		X
Taux de diplômes (licence et - à part - maîtrise)	X	X
Pourcentage de personnel enseignant avec doctorat		X
Pourcentage d'étudiants obtenant leur diplôme dans les temps réglementaires (licence et - à part - maîtrise)	X	X
Taux d'emploi des diplômés	X	X
Intégration de l'expérience professionnelle dans le cursus		X
Indicateurs issus de l'enquête sur les étudiants		X

Expérience générale d'apprentissage		X
Qualité des cours et de l'enseignement		X
Organisation du cursus		X
Contact avec les professeurs		X
Atmosphère		X
Équipements		X
Bibliothèques,		X
Laboratoires,		X
Salles,		X
TI		X
Orientation de la recherche dans le programme d'enseignement		X
Intégration de l'expérience professionnelle /d'éléments concrets		X
<b>RECHERCHE</b>		
Recettes de la recherche externe (par personnel académique ETP)	X	X
Production de doctorats		X
Total des publications de recherche (par personnel académique ETP)*	X	X
Production reliée aux Arts	X	
Ratio de citation sous forme normalisée*	X	X
Publications de recherches fréquemment citées *	X	X
Publications de recherches interdisciplinaires*	X	X
Orientation de la recherche dans l'enseignement (enquête sur les étudiants)		X
Nombre de postes post-doc	X	
<b>TRANSFERT DE CONNAISSANCES</b>		
Revenus issus de sources privées (contrats de service, conseils, licences, royalties, essais cliniques, etc.)	X	X
Publications de recherche conjointes avec le monde de l'industrie*	X	X
Brevets (par personnel académique ETP)*	X	X
Brevets conjoints avec l'industrie (par personnel académique ETP)*	X	X
Nombre de dérivés (en moyenne sur une période de trois ans)	X	
Citation de brevets dans les publications de recherche*	X	X
Recettes du développement professionnel continu	X	
<b>ORIENTATION VERS L'INTERNATIONAL</b>		
Programmes (licence et - à part - maîtrise) enseignés en langue étrangère	X	
Orientation internationale des cursus diplômants		X
Possibilités d'études à l'étranger (enquête sur les étudiants)		X
Mobilité étudiante (composite: étudiants venant de l'étranger, partant à l'étranger et diplômes conjoints)	X	X
Pourcentage de personnel académique étranger	X	X
Pourcentage de doctorats décernés à des étudiants étrangers	X	X
Publications de recherche internationales conjointes*	X	X
Bourses internationales de recherche	X	X
<b>ENGAGEMENT RÉGIONAL</b>		
Pourcentage d'étudiants diplômés travaillant dans la région	X	X
Stages pour étudiants dans les entreprises régionales	X	X
Mémoires en coopération avec l'industrie régionale		X
Publications régionales communes de recherches c*	X	X
Revenus issus de sources régionales	X	X



## **Groupe E : L'AEC dans le monde – partenariats et affiliations**

### **La dimension internationale du programme européen ERASMUS+**

[Extrait des derniers documents concernant ERASMUS+ avec une mise en relief des passages concernant la coopération internationale]

Le programme Erasmus+ remplacera sept programmes existants : à lui seul, il réunit le programme actuel pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius et Grundtvig), Youth in Action, et  ***cinq programmes de coopération internationale (Erasmus Mundus, Tempus, Alfa, Edulink et le programme de coopération avec les pays industrialisés).***

La rationalisation de la structure d'Erasmus+ améliore son efficacité, ce qui signifie plus de bourses pour les étudiants, les stagiaires, les enseignants et autres bénéficiaires. Les avantages pour les particuliers profitent également à toute l'économie européenne.

Le nouveau programme renforcera considérablement les occasions de mobilité et de coopération avec, notamment, plus de possibilités de financement d'études, de formation, d'enseignement et de bénévolat à l'étranger pour les étudiants de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, les stagiaires, les professeurs, les formateurs et les travailleurs socio-éducatifs. Les établissements d'enseignement et de formation ou les organismes de jeunesse auront plus de possibilités d'engager des partenariats pour l'échange de bonnes pratiques et, avec des entreprises, pour promouvoir l'innovation et les capacités d'insertion. De même, il y aura plus d'aide pour les plates-formes TI, comme le e-jumelage, pour connecter les écoles et autres prestataires d'éducation via internet.

Le programme soutiendra trois grands types d'actions :

- ***Possibilités d'apprentissage pour les particuliers, intra- et extra- UE*** : études et formation, stages, enseignement et développement professionnel et activités non formelles destinées aux jeunes comme le volontariat. Erasmus+ offrira des possibilités d'apprentissage à l'étranger à 5 millions de personnes dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation. ***Les Européens auront l'option d'étudier, de se former ou d'enseigner dans des établissements d'enseignement supérieur partout dans le monde et les étudiants et personnels non-européens auront plus de possibilités d'étude, d'enseignement et d'apprentissage en Europe. L'élargissement du programme au-delà des frontières de l'UE augmentera l'attractivité de l'enseignement supérieur européen et, parallèlement, aidera le développement de l'enseignement supérieur dans d'autres parties du monde.***
- Coopération institutionnelle entre établissements d'enseignement, organismes de jeunesse, entreprises, autorités locales et régionales et ONG, pour favoriser le développement et la mise en application de pratiques innovantes dans l'enseignement, la formation et les activités pour la jeunesse, et promouvoir les capacités d'insertion, la créativité et l'entrepreneuriat.

- **Soutien à la réforme des politiques des états membres et coopération avec des pays extra-UE** en insistant sur le renforcement de la base de données probantes nécessaires à l'élaboration de politiques et l'échange de bonnes pratiques. Ce soutien comprendra la mise en application d'outils de transparence européens, des études transnationales et une aide à des programmes politiques spécifiques comme les processus de Bologne (pour l'enseignement supérieur) et de Copenhague (enseignement et formation professionnels).

#### **Implications de la mondialisation croissante pour les établissements**

- Avez-vous une approche stratégique de la création de partenariats - en Europe et dans le monde ?
- Comment équilibrez-vous vos stratégies institutionnelles entre une internationalisation axée sur le rendement (= visant à accroître les revenus issus des frais de scolarité) et la réalisation de votre vision la responsabilité sociale des entreprises ?
- Comment faites-vous pour établir des compétences interculturelles dans votre établissement?
- Comment répondez-vous aux attentes croissantes de vos étudiants et personnels en matière de mobilité mondiale/intercontinentale ?

#### **Implications de la mondialisation croissante pour les établissements**

- Quel devrait être le niveau d'affiliation de l'AEC avec des partenaires mondiaux :
  - partenariats
  - collaborations
  - autres ?
- Certaines questions spécifiques devraient-elles être abordées essentiellement au niveau européen/national, voire local ?
- Si oui, quelles questions l'AEC devrait-elle aborder seulement au niveau européen ?
- Existe-t-il des questions spécifiques pour lesquelles des liens au niveau mondial sont indispensables ?
- L'AEC a-t-elle la capacité de traiter des questions au niveau mondial et, dans le cas contraire, que devrait-elle faire pour y parvenir ?

## Rencontres régionales avec les membres du Conseil 16:45 – 17:30

Les membres du Conseil de l'AEC agissent au nom de tous les membres, et non uniquement ceux de leur propre pays. Néanmoins, afin de renforcer la représentation de tous et de faciliter la communication, chaque membre du Conseil (ainsi que le directeur général de l'AEC) a été désigné comme référent pour les établissements d'un pays ou d'un groupe de pays spécifique.

Le 9 novembre à 16h45, les participants auront l'occasion de rencontrer leur référent pour discuter avec eux de toute question pertinente.

Vous trouverez la liste des pays et des référents ci-après.

Albanie	Georg Schulz
Allemagne	Jörg Linowitzki
Arménie	Grzegorz Kurzyński
Australie	Jeremy Cox
Autriche	Jörg Linowitzki
Azerbaïdjan	Grzegorz Kurzyński
Belgique	Harrie v.d. Elsen
Biélorussie	Grzegorz Kurzyński
Bosnie-Herzégovine	Georg Schulz
Bulgarie	Grzegorz Kurzyński
Canada	Jeremy Cox
Chine	Jeremy Cox
Chypre	Hubert Eiholzer
Corée	Jeremy Cox
Croatie	Georg Schulz
Danemark	Eirik Birkeland
Egypte	Hubert Eiholzer
Espagne	Antonio Narejos
Estonie	Eirik Birkeland
Etats-Unis	Jeremy Cox
Finlande	Eirik Birkeland
France	Gretchen Amussen
Géorgie	Grzegorz Kurzyński
Grèce	Hubert Eiholzer
Hongrie	Georg Schulz
Irlande	John Wallace

Islande	Eirik Birkeland
Israël	Hubert Eiholzer
Italie	Bruno Carioti
Japon	Jeremy Cox
Kazakhstan	Grzegorz Kurzyński
Kosovo	Georg Schulz
Lettonie	Eirik Birkeland
Liban	Hubert Eiholzer
Lituanie	Eirik Birkeland
Luxembourg	Gretchen Amussen
Macédoine	Georg Schulz
Monténégro	Georg Schulz
Norvège	Eirik Birkeland
Pays-Bas	Deborah Kelleher
Pologne	Grzegorz Kurzyński
Portugal	Antonio Narejos
Porto Rico	Jeremy Cox
République Tchèque	Georg Schulz
Roumanie	Georg Schulz
Royaume-Uni	John Wallace
Russie	Grzegorz Kurzyński
Serbie	Georg Schulz
Singapour	Jeremy Cox
Slovaquie	Georg Schulz
Slovénie	Georg Schulz
Suède	Eirik Birkeland
Suisse	Jörk Linowitzki
Turquie	Hubert Eiholzer
Ukraine	Grzegorz Kurzyński

# **DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

# Assemblée Générale Commune des Associations Néerlandaise et Belge



Association  
Européenne des  
Conservatoires

09.11.2013

## Ordre du jour

### I. Affaires courantes

1. Explication quant à la tenue d'une seule assemblée (les deux associations)
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Saint-Pétersbourg (association néerlandaise)
3. Préparation de la dissolution de l'association néerlandaise
4. Rapport d'activité du Président : Rapport Annuel 2012 et activités jusqu'en novembre 2013
5. Rapport financier du Secrétaire Général
  - Vote des comptes 2012 (association néerlandaise)
  - Transfert des cotisations 2013 de l'association néerlandaise à l'association belge (association néerlandaise)
  - Vote sur des montants des cotisations pour 2014 (les deux associations)
  - Vote sur les frais d'inscriptions aux événements pour 2014 (association belge)
  - Résultat prévisionnel 2013 et Proposition de budget 2014 (les deux associations)
  - Avancée de la date des futures approbations des comptes (association belge)
  - Désignation de deux commissaires aux comptes pour les comptes 2013 (les deux associations)
6. Elections du Conseil (les deux associations)
7. Proposition de nomination à la distinction de "Parrain d'honneur" (association belge)
8. Confirmation des nouveaux membres, des retraits et des exclusions (les deux associations)
9. Futurs congrès
10. Divers (à notifier à l'avance au président de séance)

### II. Forum d'information

# Compte-rendu de l'Assemblée générale 2012 de l'AEC Conservatoire d'État « N.A. Rimski-Korsakov » de Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg - Russie

10 novembre 2012

Pascale de Groote, présidente de l'AEC, accueille les membres de l'AEC et ouvre l'assemblée générale 2012.

## 1. Compte-rendu de l'AG 2011 à Valencia

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

## 2. Rapport de la présidente sur les activités de l'AEC : Rapport annuel 2011 (et activités 2012)

Le compte-rendu détaillé de l'année 2011 se trouve dans le rapport annuel 2011 de l'AEC (disponible en anglais, français et allemand), avec un résumé des comptes annuels 2011. Au cours de son intervention, Pascale de Groote aborde les questions suivantes :

- Les adhérents : en 2011, l'AEC comptait 269 membres (235 membres actifs et 34 membres associés)
- Le Conseil de l'AEC (membres et rôles) : fin 2011, ont été élus un nouveau vice-président et deux membres du Conseil :
  - Vice-président : Hubert Eiholzer (Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano, Suisse)
  - Membres du Conseil : Bruno Carioti (Conservatoire « A. Casella » de L'Aquila, Italie, (réélu pour un second mandat) et Harrie van den Elsen (École des arts du spectacle – Conservatoire Prince Claus et Académie de danse Lucia Marthas Amsterdam/Groningen, de l'Université Hanze des sciences appliquées de Groningen, Pays-Bas).
- Les réunions du Conseil de l'AEC : en 2012, le Conseil s'est réuni 3 fois. En outre, le Comité exécutif s'est réuni 2 fois (soit une fois entre chaque réunion du Conseil). Ces deux instances ont travaillé sur les sujets suivants :
  - Avancée des actions entreprises en 2011 pour la mise en application du Plan stratégique 2011-2015, et approbation des objectifs 2012
  - Mise en place d'une représentation étudiante dans 1 réunion annuelle du Conseil
  - Préparation et évaluation des réunions et plateformes de l'AEC en 2012
  - Préparation du Congrès et de l'AG 2012
  - Approbation du déménagement du Bureau de l'AEC à Bruxelles et de la révision subséquente des Statuts
  - Pour le Comité exécutif, préparation des élections au Conseil (en qualité de Comité de nominations).
- Les changements au sein du Bureau de l'AEC depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 :
  - Julia Wack (nommée Chef de bureau en novembre 2011) a été remplacée par Lotte Dieleman, nommée Coordinatrice en janvier 2012
  - Lotte Dieleman a été remplacée par Maarten Aarse en juillet 2012.

- L'évolution de la politique : diverses actions ont été entreprises en 2012 pour mettre en application le Plan stratégique 2011-2015, adopté à l'AG 2010. Ces actions seront évaluées à la réunion du Conseil en mars 2013. Les résultats seront publiés dans le Rapport annuel 2012. Pour le bilan comparatif 2011 des résultats et objectifs, se reporter au Rapport 2011.
- Les activités régulières de l'AEC (voir le Rapport annuel 2011).
- L'amélioration de la qualité et l'accréditation :
  - 2 processus d'amélioration de la qualité ont été entrepris : à Brisbane, Australie et à Reykjavik, Islande
  - 2 visites d'évaluation collaborative ont été organisées : en Russie avec le Centre national d'assurance qualité, et aux Pays-Bas dans le cadre de l'Organisation néerlandaise d'accréditation.
- Les projets dans lesquels l'AEC a joué un rôle actif en 2011/12 :
  - Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » [2011-2014]
  - Projet d'indicateurs de classement pour les résultats musicaux (PRIMO)
  - Projet TEMPUS : « Introduire l'interdisciplinarité dans les études musicales dans les Balkans occidentaux, conformément à la perspective européenne » (InMusWB).
- Le rôle représentatif et consultatif de l'AEC (voir Rapport annuel 2011)
- Les partenariats avec d'autres organisations (voir Rapport annuel 2011)
- Les sites Internet de l'AEC: le développement du nouveau site Internet pour l'AEC est bien avancé. Il regroupera tous les sites afférents existants, et sera mis en service début 2013.
- Activités 2013
  - Réunion de la Plateforme pop et jazz (PJP) à Mannheim, 15-16 février 2013
  - Réunion de la Plateforme européenne sur la recherche artistique en musique (EPARM), Lyon, 18-20 avril 2013
  - Forum de la Plateforme musique ancienne (EMP), Utrecht, 30-31 août 2013
  - Rencontre des coordinateurs des relations internationales, Anvers, 13-14 septembre 2013
  - Congrès annuel 2013, Palerme, 7-9 novembre 2013.

En septembre 2012, compte tenu d'un changement de circonstances à Utrecht, le Conseil a approuvé le déménagement du Bureau de l'AEC à Bruxelles, à compter de janvier 2013.

### 3. Rapport financier du secrétaire général (Jörg Linowitzki)

Jörg Linowitzki, secrétaire général de l'AEC, attire l'attention de l'AG sur la situation financière générale de l'Association. Il présente un diaporama du résumé des comptes, lesquels figurent dans le Rapport annuel de l'AEC 2011 remis aux participants avec une copie des résultats prévus pour 2012 et du premier budget prévisionnel pour 2013.

Les comptes annuels détaillés sont à la disposition des membres sur simple demande. Le texte complet du rapport financier est également disponible sur simple demande.

Le Secrétaire général remercie les auditeurs externes Claire Michon (Centre d'Etudes Supérieures de Musique et de Danse de Poitou-Charentes - CESMD) et Henk van der Meulen (Conservatoire Royal, La Haye) pour leur travail. Il informe l'AG que tous deux recommandent l'approbation des comptes 2011.



- L'AG approuve les comptes 2011 à l'unanimité.
- L'AG approuve les résultats prévus pour 2012, à l'unanimité.
- L'AG approuve le budget prévisionnel 2013, à l'unanimité

Enfin, le secrétaire général demande d'approuver la nomination de Martin Ullrich (Hochschule für Musik, Nuremberg) et de Staffan Storm (Académie de musique de Malmö) en qualité d'auditeurs externes du budget 2012.

- L'AG approuve ces nominations.

Proposition d'une nouvelle structure tarifaire des cotisations d'adhésion :

Les pourparlers avec l'ELIA pour une coordination de la structure tarifaire sont en cours, mais s'avèrent être un processus à long terme.

Pour compenser l'inflation depuis 2007 et les coûts supplémentaires afférents au déménagement du Bureau à Bruxelles, il a été proposé un nouveau système de cotisation. Le plus grand nombre de plages tarifaires permet une meilleure répartition en fonction du PNB de chaque pays.

- L'AG approuve la nouvelle structure tarifaire des cotisations.
- L'AG approuve également les nouveaux tarifs de cotisation proposés pour 2013.

#### 4. Élections au Conseil

L'AG approuve à l'unanimité la nomination de Rineke Smilde (Conservatoire Prince Claus, Groningen) et de Dan Dediu (Universitatea Nationala de Muzica, Bucarest) comme scrutateurs.

- Sièges à pourvoir au Conseil :
  - Antonio Narejos Bernabeu arrive au terme de son premier mandat et se présente pour un second mandat
  - Andras Batta arrive en fin de premier mandat et se retire
  - Mist Thorkelsdottir est arrivée au terme des deux mandats autorisés.

La présidente remercie les membres sortants pour leur travail.

Se portent candidats aux sièges vacants du Conseil :

- Antonio Narejos Bernabéu, Conservatoire supérieur de musique de Murcia
  - Deborah Kelleher, Royal Irish Academy of Music
  - Georg Schulz, Université de musique et des arts du spectacle, Graz (KUG).
- RÉSULTATS :

Le résultat des élections au Conseil est annoncé après le déjeuner : Antonio Narejos Bernabéu est reconduit pour un second mandat ; Deborah Kelleher et Georg Schulz sont élus pour un premier mandat.

#### 5. Nouvelle proposition sur les distinctions honorifiques

Suite à l'AG 2011 à Valencia, le Conseil a revu la proposition (les membres ont reçu la nouvelle version du document).

- L'AG approuve la nouvelle proposition sur les distinctions honorifiques.

## 6. Déménagement du Bureau de l'AEC à Bruxelles

L'AEC se constituera en Association internationale sans but lucratif (AISBL) en Belgique. Les statuts devront être modifiés en conformité avec le droit belge (voir le document *Révisions des statuts nécessaires pour la création d'une association de droit belge*, diffusé avant l'AG et disponible sur simple demande).

- L'AG approuve les modifications à l'unanimité, y compris la suggestion supplémentaire concernant la dernière phrase du point 5.8.
- Il sera demandé à tous les membres de signer une déclaration confirmant leur adhésion à la nouvelle association de droit belge.
- L'Assemblée générale donne mandat au Conseil de l'AEC pour autoriser toutes actions légales et connexes ultérieures s'avérant nécessaires afin que l'AEC réussisse la transition d'association de droit hollandais à association de droit belge, à condition que les dites actions ne soient pas en contradiction directe avec ce qui avait déjà été vu et convenu.

## 7. Confirmation des nouveaux membres, retraits et exclusions

- En 2012, ont été acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants :
  - Conservatoire d'État Komitas de Yerevan, Yerevan, Arménie
  - Conservatoire d'État S.V. Rachmaninov de Rostov, Rostov, Russie
  - Département « Opéra » de l'université de Stockholm, Stockholm, Suède
  - Conservatorio Di Musica Di Castelfranco Veneto « A. Steffani », Castelfranco Veneto, Italie
  - Conservatoire municipal de Thermi, Thermi, Grèce
  - Conservatorio di Musica « Umberto Giordano », Foggia, Italie
  - Université « Transilvania » de Brasov, Brasov, Roumanie
  - Institut d'État de Musique A. Schnittke de Moscou, Moscou, Russie
  - Académie d'art choral Victor Popov, Moscou, Russie
  - Université des sciences appliquées – Faculté des arts, Vilnius, Lituanie
  - Conservatorio di Musica « Domenico Cimarosa » di Avellino, Avellino, Italie
  - Université technique d'Istanbul, Conservatoire d'État de musique turque, Istanbul, Turquie
  - Conservatorio di Musica « Giovanni Battista Martini », Bologne, Italie
  - Saint Louis College of Music, Rome, Italie
  - Conservatoire national supérieur de musique du Liban, Beyrouth, Liban.
- En 2012, ont été acceptés en qualité de membres associés les établissements suivants :
  - Musica Impulscentrum voor Muziek, Neerpelt, Belgique
  - Fondation Royaumont, Asnières-sur-Oise, France
  - Cappella Musicale Pontificia « Sistina », Rome, Italie
  - Music Department of the Mason Gross School of the Arts, Rutgers, The State University of New Jersey, New Brunswick, États-Unis
  - The Banff Centre Music Department, Banff, Alberta – Canada.
- Aucun retrait d'adhésion en 2012.
- Ont été exclus de l'Association pour non-paiement de cotisation en 2010 et 2011 les établissements suivants :
  - Johann Joseph Fux Konservatorium, Graz, Autriche

- Université de Nicosie – Département de musique, Nicosie, Chypre
  - Université de Macédoine – Département de musique, Thessalonique, Grèce
  - Music in the Middle East, Bergen, Pays-Bas
  - Université Anadolu – École de musique et de théâtre, Eskisehir, Turquie.
- L’AEC compte 286 membres à ce jour.

### 8. Prochains congrès

- Le prochain Congrès aura lieu au Conservatorio di Musica « Vincenzo Bellini », à Palerme, en Italie, du 7 au 9 novembre 2013
- Le Congrès 2014 se tiendra du 6 au 8 novembre 2014 à l’Académie de musique Franz Liszt de Budapest, Hongrie
- Le Congrès 2015 se tiendra du 5 au 7 novembre 2015 au Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow, Royaume Uni.

### 9. *In memoriam* Johannes Johansson

L’AG rend hommage à Johannes Johansson, président honoraire de l’AEC, disparu courant 2012. La création de *Bourses de voyage Johannes Johansson* est une manière d’honorer durablement sa mémoire. Ces bourses aideront les étudiants et les adhérents plus démunis à financer leur déplacement pour participer au Congrès de l’AEC.

### 10. Questions diverses

Néant

# Plan Stratégique de l'AEC 2011 – 2015: Actions pour 2012 et progrès accomplis en janvier 2013



Association  
Européenne des  
Conservatoires

En définissant « Une stratégie pour l'AEC pour 2011-2015 », le Plan stratégique approuvé à Varsovie en novembre 2010, stipulait :

*« ...le but principal de l'Association doit être de contribuer à la pérennité du secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutenant le développement des établissements membres à travers l'échange de connaissances, d'expertise et de personnes, et en favorisant le renforcement des capacités dans les établissements et dans le secteur en général. Mais il est tout aussi important de défendre les intérêts du secteur, face à une évolution défiant la nature particulière de l'enseignement musical supérieur, en préconisant des approches thématiques - plutôt que « identiques pour tous » - tenant compte des caractéristiques du secteur.*

En vertu de ces réflexions, les futures mesures de l'AEC devront combiner les points suivants :

- A. *Faciliter les flux d'expertise et de personnes compétentes à travers tout le secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutien au développement et au renforcement des capacités dans les établissements membres.*
- B. *Renforcer son approche thématique pour aborder les questions telles que les cadres de qualification, l'assurance qualité, et le développement institutionnel en consolidant sa position sur la scène européenne de la culture et de l'enseignement supérieur, pour une prise en compte des spécificités du secteur dans le développement général de la politique européenne d'enseignement supérieur.*
- C. *Améliorer l'infrastructure organisationnelle pour donner à l'Association et à ses activités une base financière et administrative forte.*

Le plan stratégique définissait des actions pour chaque année. En 2012, l'évaluation des actions prévues à l'origine pour cette année a entraîné des modifications et des ajouts. Les actions révisées ont été approuvées par le Conseil en septembre 2012. Le présent document rend compte de l'avancée des travaux pour chacun des trois points d'action réajustés, en janvier 2013.

Lors de la réunion du 24 avril 2013, le Conseil a approuvé Council ce rapport, considérant qu'il représentait la réalisation de progrès satisfaisants en 2012.

Ce rapport est en deux parties. La section 1 récapitule la liste complète des actions pour toute la période stratégique, telles que définies à l'origine, en 2010. La section 2 liste la version révisée pour 2012 et approuvée en septembre 2012 avec, en regard, le commentaire sur la situation en janvier 2013.

## 1. Liste complète des actions pour 2011-2015

### Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

#### POINTS D'ACTION A :

- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des plateformes « pop et jazz » et « musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennales en fonction des besoins.
- ✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant, à son portefeuille d'activités.
- ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.

### Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens

#### POINTS D'ACTION B :

- ✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.
- ✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du *Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes*.
- ✓ D'ici fin 2015 : promotion du *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.
- ✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.

### Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

#### POINTS D'ACTION C :

- ✓ 2010 - 2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru
- ✓ D'ici fin 2011 : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC
- ✓ D'ici fin 2012 : création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation de la stratégie de communication
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle

## 2. Actions pour 2012, approuvées par le Conseil en septembre 2012, et situation en janvier 2013

Points d'action A retenus pour 2012	Situation en janvier 2013
D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé 1 congrès annuel, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.	L'AEC a organisé son Congrès annuel à Saint-Petersbourg, Russie. Le lieu du Congrès 2013 a été confirmé : Palerme (Sicile).  La Journée thématique, planifiée et mise en place par le Comité des Congrès a été couronnée de succès, avec la présence d'orateurs invités issus de divers horizons géographiques.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé 1 rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales dans différents pays, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux intervenants invités.	La rencontre des coordinateurs de relations internationales s'est tenue à Naples (Italie). Le lieu de la rencontre 2013 a été confirmé : Anvers (Belgique).  Les intervenants invités à la rencontre de Naples venaient de plusieurs horizons géographiques.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé des rencontres des plateformes « pop et jazz » et « musique ancienne ». Elle aura aussi décidé de la fréquence annuelle ou biennale des futures rencontres, en fonction des besoins.	La rencontre de la plateforme pop et jazz (PJP) a eu lieu à Lille (France) et celle de la Plateforme Musique ancienne, à Brême (Allemagne).  La plateforme de musique ancienne expérimente une alternance de réunions plénières (Conférences) et d'événements en réseau associés à des festivals de musique ancienne (Forums). Le programme commence en 2013 par un Forum associé au festival de musique ancienne d'Utrecht. La prochaine Conférence aura lieu à Vicenza en 2014.  Pour l'instant, la PJP souhaite rester un événement annuel de type conférence. Ses prochaines réunions sont prévues à Mannheim (2013) et Trieste (2014)
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé une réunion de la plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM).	La seconde rencontre EPARM a eu lieu à Rome (Italie). Une troisième rencontre a également eu lieu, en avril 2013, à Lyon.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura élaboré une ligne stratégique claire pour revivifier INVITE, ainsi qu'un plan de fréquence de réunion de toutes les plateformes AEC.	INVITE a été partiellement ressuscité conjointement avec le groupe de travail Polifonia : « Évaluation et critères ». Un séminaire Polifonia/INVITE aura lieu à Vienne en avril 2013. Pour l'instant, il n'existe encore aucune stratégie à long terme pour INVITE.  En ce qui concerne la fréquence des futures rencontres des plates-formes de l'AEC, voir ci-dessus pour la plateforme de musique ancienne et la PJP. Aucune décision ferme et définitive n'a

	encore été prise pour EPARM mais l'alternance Forum/Conférence est une possibilité.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura initié sur son nouveau site internet une explication de ses divers concepts : classement, recherche, innovation, gestion de la qualité, etc., avec des liens vers ses publications thématiques pertinentes. Cette tâche, en dialogue avec l'ELIA et l'EUA, est destinée à aider les conservatoires en montrant la valeur ajoutée que leur apportent leurs activités.	Le Conseil de l'AEC a débattu de la recherche artistique en vue d'établir une formulation adéquate du concept sur son site internet. Ce concept, comme d'autres, aura une meilleure visibilité lorsque le nouveau site sera totalement opérationnel.

Points d'action B retenus pour 2012	Situation en janvier 2013
✓ En 2012, l'AEC poursuit sa participation engagée aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, celles qui leur succéderont. D'ici fin 2012, l'AEC aura accru sa capacité à s'engager par rapport aux développements de l'UE, du lobbying, etc. comparé à 2011 (surtout avant la finalisation des nouveaux programmes de financement de l'UE)	En 2012, la participation de l'AEC au développement des politiques culturelles de l'UE a été inégale. Toutefois, l'implantation de l'AEC à Bruxelles, fin 2012, a indubitablement accru sa capacité à s'engager davantage dans le développement des politiques européennes, le lobbying, etc., comparé à 2011 et 2012.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura diffusé le <i>Cadre de qualifications sectorielles pour les disciplines de création et de spectacle</i> et promu d'autres outils sectoriels pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des réunions régulières ou des visites de conseillers).	Le nouveau <i>Cadre de qualifications sectorielles pour les disciplines de création et de spectacle</i> a été diffusé par le bulletin d'information de l'AEC, des présentations lors des conférences et séminaires, et d'autres moyens. La promotion d'autres outils sectoriels appropriés se poursuit régulièrement.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura entrepris au moins quatre procédures d'amélioration de la qualité/visites d'accréditation et accru la palette d'agences nationales avec lesquelles elle mène des activités conjointes. Le plan de développement en vue d'une autonomie à l'avenir aura fait des progrès sensibles.	Deux Procédures d'amélioration de la qualité ont été effectuées, à Brisbane et à Reykjavik, et une procédure d'accréditation a été organisée conjointement par l'AEC et le Centre russe d'accréditation publique dans deux établissements de Moscou. Par ailleurs, l'AEC a été chargée d'une évaluation de programme à La Haye dans le cadre d'une procédure nationale d'accréditation.  Le plan de développement a bien avancé grâce au soutien du groupe de travail Polifonia qui étudie les problèmes soulignés par le Comité AEC dédié à l'amélioration de la qualité. Aujourd'hui, les étudiants sont systématiquement intégrés aux équipes de visites d'évaluation de l'AEC. Le registre de pairs évaluateurs a été ouvert en novembre 2012, en liaison avec un atelier dédié, juste avant le Congrès annuel. Des activités de promotion ont commencé, dans le but de générer plus de demandes, et la collecte de données s'est

	poursuivie pour obtenir une image plus claire du besoin d'un organe d'évaluation/d'accréditation/de conseil pour les établissements et les programmes de l'enseignement supérieur de la musique.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura élargi sa coopération avec ELIA, par exemple, par le dialogue sur la définition de l'innovation et de la recherche.	L'AEC et l'ELIA ont toutes deux approuvé une version actualisée du protocole d'entente en 2012. Des collègues d'ELIA ont participé au projet de classement PRIMO pour trouver des définitions de la recherche susceptibles d'aider à la construction d'indicateurs de classement (voir ci-dessous).
✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura présenté à ses membres les résultats préliminaires du travail sur le développement d'indicateurs appropriés au secteur pour le système U-Multirank par le biais du projet AEC de classement « PRIMO ».	Le calendrier de PRIMO est revenu au stade antérieur de collecte de données, fin 2012. Néanmoins, un exposé introductif du projet a été fait au Congrès 2012 de Saint-Pétersbourg

<b>Points d'action C retenus pour 2012</b>	<b>Situation en janvier 2013</b>
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura établi les termes de référence et la composition du nouveau Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC. Initialement, il sera responsable des affaires internes mais l'élaboration de ses termes de référence, au cours de sa première réunion, devra envisager la possibilité d'étendre son mandat aux ressources humaines de tout le secteur de l'enseignement musical supérieur.	Ce résultat a été obtenu, et les termes de référence intègrent la possibilité d'étendre le mandat du comité des ressources humaines dans tout le secteur.
✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura formulé un plan visant à inclure une représentation annuelle des étudiants dans le suivi et le développement futurs de son orientation stratégique en cours.	Il a été décidé d'accueillir des représentants des étudiants une fois par an à une réunion du Conseil. La première participation étudiante a eu lieu à la réunion de mars 2012. Les étudiants ont élaboré leur propre plan quinquennal d'engagement. Leur prochaine participation à une réunion du Conseil aura lieu en avril 2013.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura établi une liste de personnalités connues du monde musical susceptibles d'être contactées pour agir en qualité d'organe consultatif auprès de l'Association.	Retardée par la relocalisation de l'AEC à Bruxelles, cette tâche sera effectuée en 2013 en vue de faire confirmer le comité consultatif par l'assemblée générale en novembre.
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura achevé l'évaluation de sa stratégie de communication, y compris la mise en service du nouveau site internet.	Le lancement du nouveau site internet est fixé pour avril 2013. L'exploitation de ses nouvelles capacités sera au cœur de la stratégie de communication de l'AEC à partir de 2013.



# Plan stratégique de l'AEC 2011 – 2015: Objectifs ajustés pour 2013



Association  
Européenne des  
Conservatoires

Ce document est le résultat de la discussion sur les objectifs pour 2013, lors de la réunion du Conseil de l'AEC, le 24 avril 2013.

Les actions prévues en 2010 (lors de la rédaction du plan) pour toute la période du plan stratégique (2011-2015) sont énumérées à la section 1 ; la section 2 (grisée) présente les actions spécifiques pour 2013 au sein du cadre général, telles que révisées par le Comité exécutif en juin 2013.

Lors de la réunion du 25 septembre, le Conseil a approuvé ces actions comme critères de mesure des progrès en janvier 2014.

## 1. Liste complète des actions pour 2011-2015

### Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

#### POINTS D'ACTION A :

- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « pop et jazz » et « musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennuelles en fonction des besoins.
- ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant à son portefeuille d'activités.
- ✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.

### Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens

#### POINTS D'ACTION B :

- ✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation active aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.
- ✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'avenir de l'autonomie du *Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes*.
- ✓ D'ici fin 2015 : promotion du *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de

réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.

- ✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.

### **Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC**

#### POINTS D'ACTION C :

- ✓ 2010-2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru
- ✓ D'ici fin 2011 : instauration d'un comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC
- ✓ D'ici fin 2012 : création d'un comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation de la stratégie de communication
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle

## **2. Liste des actions spécifiques pour 2013**

### **Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen**

#### Points d'action A :

- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura organisé son 40<sup>ème</sup> congrès annuel à Palerme (Sicile). Ce choix, après Saint-Pétersbourg et avant Budapest, préserve l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura organisé la rencontre annuelle des IRC à Anvers (Belgique). Ce choix, après Naples et avant Aalborg, préserve l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura organisé une rencontre de la plateforme pop et jazz à Mannheim et expérimenté une rencontre de type « Forum » pour la plateforme musique ancienne, conjointement au Festival de musique ancienne d'Utrecht. Elle aura spécifié la fréquence de rencontre pour chaque plateforme : rencontres annuelles ou alternance forum/conférence.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura trouvé comment organiser de futures rencontres INVITE, soit en tant qu'événements autonomes soit en lien avec d'autres activités, et à quelle fréquence. Une analyse de toute la structure événementielle de l'AEC, au cours du Congrès annuel, aidera à atteindre cet objectif.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura initié sur son nouveau site internet une explication de ses divers concepts : par ex. classement, recherche, innovation, gestion de la qualité, etc., avec des liens vers les publications de l'AEC sur ces sujets. Cette tâche, en dialogue avec l'ELIA et l'EUA, est destinée à aider les conservatoires en montrant la valeur ajoutée que leur apportent leurs activités.

### **Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens**

#### POINTS D'ACTION B :

- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura poursuivi et renforcé sa participation active aux divers développements de la politique culturelle de l'UE, comme les plateformes du secteur culturel (« accès à la culture » et « culture et industries créatives ») ainsi que « Culture Action Europe ». Elle sera également devenue membre d'au moins un groupe d'experts consultant la Commission sur les questions artistiques. L'AEC

aura commencé à exploiter les possibilités offertes par sa nouvelle implantation à Bruxelles quant à une approche active des développements de la politique culturelle de l'UE, du lobbying, etc. par rapport à 2012. Elle aura également recensé les moyens d'impliquer plus fortement les membres du Conseil dans le lobbying.

- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura formulé un plan de développement pour déterminer la future autonomie des activités d'amélioration de la qualité et d'accréditation de l'AEC au-delà de 2014. Pendant l'année 2013, l'AEC aura entrepris au moins quatre procédures d'amélioration de la qualité/visites d'accréditation et accru la palette d'agences nationales avec lesquelles elle mène des activités conjointes.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura poursuivi et élargi sa coopération avec ELIA, par exemple par le dialogue sur mes résultats du projet de classement « PRIMO » (voir ci-dessous) et par le développement des explications de ses concepts clés (voir Points d'action A, ci-dessus).
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura continué à promouvoir l'utilisation du *Cadre de qualifications sectorielles pour les disciplines de création et de spectacle* et d'autres outils sectoriels pertinents plus spécifiques à la musique, par la diffusion de l'information (par ex. lors des réunions régulières ou des visites de conseillers). Elle aura aussi adopté un échéancier et une procédure pour la première évaluation exhaustive des résultats de l'apprentissage de « Polifonia », qui devrait être terminée d'ici fin 2015.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura présenté à ses membres les résultats préliminaires du travail sur le développement d'indicateurs appropriés au secteur pour le système U-Multirank par le biais du projet AEC de classement « PRIMO ». La musique figurant parmi les sujets de la prochaine phase de U-Multirank, l'AEC aura également mis sur pied un « sous-groupe de classement » pour en suivre l'évolution et donner son avis sur les interactions pendant l'années 2014.

### Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

#### POINTS D'ACTION C :

- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura pris des mesures concrètes pour se protéger financièrement contre une possible réduction, ou suppression, de la subvention opérationnelle dont elle a bénéficié de 2011 à 2013. Ces mesures comprendront une campagne de recrutement dynamique de membres associés, en particulier dans les catégories suivantes : départements de musique des universités ; écoles de musique spécialisées et autres établissements équivalents réalisant un travail similaire à celui des membres actifs de l'AEC mais au niveau pré-supérieur ; autres établissements hors régions géographiques des membres actifs (par ex. Amérique du Nord). L'objectif visé est le recrutement de 30 nouveaux adhérents dans les catégories précitées.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura organisé la première rencontre du nouveau sous-groupe des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC. Initialement, ce sous-groupe sera responsable des affaires internes mais l'élaboration de ses termes de référence, au cours de sa première réunion, devra envisager la possibilité d'étendre son mandat aux ressources humaines de tout le secteur de l'enseignement musical supérieur.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura formulé un plan visant à inclure la représentation des étudiants au sein de sa structure d'ici le congrès de Glasgow en novembre 2015. Elle aura aussi réalisé une étude sur la possibilité d'un travail en réseau pour les étudiants des établissements membres tous les deux ou trois ans et présentera le plan et l'étude au Congrès 2013.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura élaboré des termes de référence pour un comité consultatif, sur la base du modèle adopté, et aura commencé à contacter les personnes susceptibles d'en faire partie.
- ✓ D'ici fin 2013, l'AEC aura fait en sorte que son nouveau site internet soit totalement opérationnel et fixé les modalités d'une évaluation plus complète de toute sa stratégie de communication, à faire en 2014.

## Cotisations 2014 - Propositions de tarifs



Association  
Européenne des  
Conservatoires

L'Assemblée générale, au cours du Congrès 2013 à Saint-Pétersbourg, avait approuvé une nouvelle structure des cotisations d'adhésion à l'AEC. À l'instar de l'ancienne, la nouvelle structure de cotisations était calculée sur la base du PNB (statistiques les plus récentes). Elle proposait également plus de catégories : sept et non plus trois.

Au lieu de recalculer les cotisations chaque année sur l'actualisation du PNB, le Conseil propose un ajustement tous les trois ans avec, dans l'intervalle, l'application d'une simple formule afin que les revenus ne soient pas inférieurs aux dépenses.

Selon le droit belge et le « Comité Paritaire » applicable en l'espèce, les salaires des employés de l'AEC seront automatiquement indexés chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. Le taux d'indexation, qui dépend du prix des biens de consommation, est définitivement confirmé à la fin décembre de l'année en cours pour l'année suivante. Mais la tendance est déjà fortement marquée en novembre, quand l'AEC demande l'approbation des cotisations d'adhésion pour l'année suivante.

Le Conseil propose donc d'ajuster les cotisations d'adhésion des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années selon ce taux d'indexation. Ce dernier déterminant un aspect majeur des dépenses de l'AEC - les salaires du personnel du Bureau - la méthode offre un moyen direct de prévenir une perte financière pour le Bureau et, plus globalement, de refléter l'augmentation des coûts.

Avec cette formule, le Conseil propose d'adopter pour 2014 les nouveaux tarifs de cotisations d'adhésion présentés dans le tableau ci-dessous.

Pays	Tarif cotisation Earlybird 2013	Plein tarif 2013	Earlybird fee +1,5% 2014	Plein tarif +1,5% 2014
<b>MEMBRES ACTIFS</b>				
LUXEMBOURG	995	1050	1010	1066
NORVÈGE	995	1050	1010	1066
SUISSE	995	1050	1010	1066
HOLLANDE	995	1050	1010	1066
DANEMARK	995	1050	1010	1066
SUÈDE	995	1050	1010	1066
AUTRICHE	995	1050	1010	1066
ALLEMAGNE	995	1050	1010	1066
BELGIQUE	980	1035	995	1051
FINLANDE	980	1035	995	1051
R-U	980	1035	995	1051

FRANCE	980	1035	995	1051
IRLANDE	920	975	934	990
ESPAGNE	920	975	934	990
ITALIE	920	975	934	990
ISLANDE	920	975	934	990
ISRAEL	920	975	934	990
CHYPRE	850	905	863	919
GRÈCE	850	905	863	919
SLOVENIA	850	905	863	919
PORTUGAL	850	905	863	919
RÉPUB. TCHÈQUE	850	905	863	919
SLOVAQUIE	850	905	863	919
ESTONIE	850	905	863	919
POLOGNE	850	905	863	919
HONGRIE	850	905	863	919
LETTONIE	740	795	751	807
RUSSIE	740	795	751	807
CROATIE	740	795	751	807
LITUANIE	740	795	751	807
TURQUIE	740	795	751	807
ROUMANIE	740	795	751	807
BELARUS	710	765	721	776
ÉGYPTE	710	765	721	776
LIBAN	710	765	721	776
BULGARIE	710	765	721	776
MONTÉNÉGRO	710	765	721	776
SERBIE	710	765	721	776
MACEDOINE	710	765	721	776
KAZAKHSTAN	710	765	721	776
AZERBAÏDJAN	680	735	690	746
BOSNIE HERZ.	680	735	690	746
UKRAINE	680	735	690	746
ALBANIE	680	735	690	746
GÉORGIE	680	735	690	746
KOSOVO	680	735	690	746
ARMÉNIE	680	735	690	746
<b>MEMBRES ASSOCIÉS</b>				
TOUS PAYS	710	765	721	776

# Proposition de tarifs d'inscription aux événements 2014



Association  
Européenne des  
Conservatoires

Dans l'ensemble, les tarifs d'inscription aux événements de l'AEC sont aussi bas que possible afin de permettre la participation du plus grand nombre d'adhérents. Grâce à l'introduction d'un tarif « early bird », les adhérents qui choisissent de profiter de ce système ont peu senti les augmentations de tarifs de ces dernières années.

Cette situation a été rendue possible en 2011, 2012 et 2013 grâce à la subvention opérationnelle de la Commission européenne. Elle a permis de calculer les tarifs d'inscription aux divers événements exclusivement sur la base de leurs coûts directs. Les coûts indirects – notamment le temps consacré par le Bureau de l'AEC à la planification et l'organisation de ces événements – ne sont pas inclus.

Les subventions opérationnelles étaient un élément du programme de financement actuel - FP7 - qui s'achève cette année. Elles cesseront d'exister pour FP8, qui commencera en 2014. L'AEC doit donc intégrer des coûts plus élevés dans le calcul des tarifs des événements.

Le Tableau 1 ci-dessous présente les tarifs actuels et les nouvelles propositions, avec à chaque fois les revenus générés, sur la base du même nombre de participants. Les trois tarifs présentés correspondent à : « Early bird »(en avance), plein tarif et non-membre pour le Congrès et les rencontres CRI ; Early bird et plein tarif enseignant, Early bird et plein tarif étudiant et non membre pour les rencontres EPARM, PJP et PMA :

**Tableau 1 : Anciens et nouveaux tarifs et revenus générés**

	<b>Congrès</b>	Revenus
ancien tarif	165/200/465	46325
nouveau tarif	<b>200/300/400</b>	56500
	<b>CRI</b>	
ancien tarif	125/160/425	24350
nouveau tarif	<b>150/210/350</b>	29700
	<b>EPARM</b>	
ancien tarif	120/150/80/110/420	11370
nouveau tarif	<b>150/200/100/120/450</b>	14260
	<b>PJP</b>	
ancien tarif	110/140/80/110/410	10760
nouveau tarif	<b>140/190/90/110/440</b>	13850
	<b>PMA</b>	
ancien tarif	120/150/80/110	6670
nouveau tarif	<b>130/160/90/110</b>	7200

	<b>Total revenues</b>	<b>99475</b>
		<b>121510</b>

En dépit de ces augmentations, les tarifs ne couvriraient pas la totalité des coûts indirects des événements. La somme plus élevée des revenus représenterait de 50% à 75%, comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : Profits/pertes sur la base du pourcentage de couverture des coûts indirects**

Revenus	Coûts directs + 50% des coûts indirects	Profit/Perte	Coûts directs + 75% des coûts indirects	Profit/Perte
46,325	57,043.75	-10718.75	60165.625	-13840.625
56,500		-543.75		-3665.625
24,350	22,362.5	1987.5	24443.75	-93.75
29,700		7337.5		5256.25
11,370	15,081.25	-3711.25	16121.88	-4751.88
14,260		-821.25		-1861.88
10,760	13,481.25	-2721.25	14521.88	-3761.88
13,850		368.75		-671.88
6,670	11,881.25	-3130	12921.88	-6251.88
7,200		-2600		-3380.47
99,475	<b>TOTAL Profit/Loss</b>	-18293.75		-28,700,01
121,510		<b>3741.25</b>		<b>-4323.59</b>

Le Conseil propose d'adopter pour 2014 les nouveaux barèmes présentés au Tableau 1.

Le Conseil propose en outre de réexaminer la stratégie globale de fixation des tarifs une fois que les détails des nouveaux programmes de financement de la Commission européenne seront connus, fin 2013. Si rien ne vient remplacer l'aide apportée actuellement par les subventions opérationnelles, le Conseil recommande à l'AEC de passer progressivement (par exemple, sur une période de trois ans) à un schéma où les tarifs d'inscriptions aux événements reflètent la totalité (100%) des coûts.

# Élections du Conseil de l'AEC 2013 - Biographies des candidats

## Candidate pour la présidence

**Pascale De Grootte**  
**Conservatoire Royal d'Anvers (Université Artesis Plantijn d'Anvers)**  
**Anvers, Belgique**

---

Après des études en génie civil et en pédagogie de la danse, Pascale De Grootte a commencé sa carrière de danseuse (et plus tard en solo) dans la Compagnie Aimé de Lignière. Dès le départ, elle a combiné cela avec ses activités d'enseignante et de maître de ballet ; elle est ensuite devenue en 1997 coordinatrice de l'Institut supérieur de la Danse. Entretemps, elle a obtenu une licence de danse et une maîtrise de sciences du théâtre. Depuis 2001, Pascale De Grootte a dirigé le Conservatoire Royal d'Anvers (Université Artesis Plantijn (AP) d'Anvers). En 2012 elle a été nommée directrice de l'université AP d'Anvers. Pascale De Grootte est fréquemment invitée en tant que membre (ou présidente) du conseil d'administration d'établissements spécialisés dans les arts, la recherche artistique ou l'éducation artistique (Centre de Recherche de la Musique Flamande, la Philharmonie Royale de Flandre, Antwerpen Open, l'Institut Orpheus, Operastudio Vlaanderen, l'Ecole de Ballet Royale...) et de comités responsables des questions éducatives à tous les niveaux de l'éducation artistique. En 2006 Pascale De Grootte est devenue membre du conseil et en 2008 vice-présidente de l'Association Européenne des Conservatoires. Elle participe dans des projets et des plateformes européens comme Polifonia – Erasmus Thematic Network for Music et EPARM – European Platform for Research in Music. Pascale De Grootte est impliquée dans le domaine de l'Assurance qualité depuis 1999, tout d'abord comme responsable de l'Assurance qualité du Conservatoire Royal d'Anvers (jusqu'en 2002), comme inspectrice pour la danse depuis 2003 et présidente ou membre des comités d'inspection internationaux de nombreux programmes de Bachelor et Master en Danse, Théâtre et Musique (20 programmes dans 5 pays).



*Chers membres du Conseil de l'AEC,  
Chers membres de l'Assemblée générale,*

*Je vous soumets ici ma candidature pour un second mandat à la Présidence de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen. Ayant eu l'honneur d'être élue Présidente du Conseil de l'AEC il y a trois ans, j'ai eu la chance, mais aussi et surtout le plaisir de travailler avec les autres membres du Conseil, avec le Comité exécutif et avec l'excellent et efficace Bureau de l'AEC. L'expérience a été des plus enrichissantes.*

*La motivation première qui m'a poussé à vouloir faire partie du Conseil de l'AEC était ma conviction que l'Association est un acteur essentiel du domaine de l'enseignement supérieur européen et un représentant capital de tous nos établissements et du secteur musical. Après deux années au sein du Conseil, j'eus l'honneur d'être élue vice-présidente et, deux ans plus tard, présidente de notre Association.*

*Mes trois premières années à ce poste ont coïncidé avec une période de changements majeurs, d'immenses défis et de succès remarquables pour l'AEC. Au début de mon mandat, trois des quatre membres du Comité exécutif (dont moi-même) étaient de nouveaux élus et l'Association avait un nouveau directeur général. Ensemble, nous nous sommes attachés à clarifier les rôles du Conseil, du Comité exécutif et du directeur général, à redéfinir l'organigramme du Bureau et à compléter les Statuts par un règlement interne. Dans le même temps, l'AEC parvenait à obtenir de la Commission européenne non seulement une augmentation substantielle de la subvention opérationnelle mais aussi le financement d'une troisième édition du projet « Polifonia ». Ces deux succès ont permis, entre autres, la réalisation de pas moins de cinq événements annuels, de 2011 à 2013.*

*À mon arrivée à la Présidence, fin 2010, l'AEC envisageait déjà une éventuelle relocalisation de ses bureaux à Bruxelles. Le projet se concrétisa en 2012 et les nouveaux locaux bruxellois entrèrent en service en janvier 2013. Déjà perceptibles, les avantages de cet emplacement stratégique, associés à ceux du nouveau site internet de l'AEC, lancé en mai 2013, devraient aider l'Association à maintenir et augmenter son efficacité de « voix majeure de l'enseignement musical supérieur en Europe » dans les années à venir.*

*Je suis convaincue qu'une AEC forte est plus que jamais nécessaire. Dans un secteur en constante mutation : l'enseignement supérieur, où la normalisation est devenu un effrayant mot-clé, il est de la plus grande importance d'être représenté par une organisation forte et respectée, qui donne de la transparence et de la visibilité à nos méthodes d'enseignement et de recherche et les fasse accepter ; qui mette en avant et défende notre spécificité ; et qui nous soutienne auprès de nos gouvernements nationaux en cas de nécessité. Il nous faut une organisation qui puisse représenter tous les établissements membres, petits ou grands, traditionnels ou expérimentaux, à l'Est comme*

*à l'Ouest, au Nord comme au Sud, et défende ce que nous avons en commun et dont nous pouvons tous bénéficier.*

*J'ai beaucoup réfléchi avant de briguer un second mandat. Mes responsabilités au sein de mon propre établissement se sont accrues au cours des trois dernières années et je connais à présent par expérience directe les exigences d'une présidence. Mais le soutien de nombreux collègues et l'aide de collaborateurs extrêmement compétents au Comité exécutif, au Conseil et au Bureau, me donnent la confiance nécessaire pour me représenter à la Présidence de l'AEC. Je crois fermement à la force de l'AEC et, si vous m'en donnez l'occasion, je serai honorée de continuer à consacrer mon expérience, mon énergie et mon enthousiasme à jouer un rôle actif dans la réalisation de ses nobles et ambitieux objectifs au cours des trois prochaines années.*

*Bien cordialement, Pascale De Groot*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. De Groot', with a long horizontal flourish extending to the right.

# Candidat à la vice-présidence

**Eirik Birkeland**  
**Académie Norvégienne de Musique**  
**Oslo, Norvège**

---

Eirik Birkeland a occupé le poste de Recteur de l'Académie norvégienne de musique de 2006 à 2013. Né en 1953, il étudie l'histoire à l'université de Bergen et la musique à l'université d'Oslo et à l'Académie norvégienne de musique. Basson solo de l'orchestre royal du Danemark à Copenhague (1980-1984) puis co-soliste de l'orchestre philharmonique d'Oslo (1984-2006), il participe également à plusieurs ensembles de musique de chambre et s'est produit en soliste avec l'orchestre philharmonique d'Oslo et diverses formations symphoniques.

Chef de file du comité artistique de l'orchestre philharmonique d'Oslo de 1996 à 2002, Eirik Birkeland a également fait partie pendant quatre ans du groupe de direction, avec le directeur artistique Mariss Jansons.

Il enseigne le basson, la musique de chambre et l'interprétation à l'Académie norvégienne de musique depuis 1985 et divers établissements européens l'invitent dans le cadre des programmes d'échanges internationaux Erasmus. Il est également très engagé dans un groupe de professeurs de musique de chambre de l'Académie norvégienne de musique, distingué en 2006 par le ministère norvégien de l'éducation pour son excellence pédagogique.

Dans le cadre de ses fonctions à la tête de l'Académie, il a mis sur pied un groupe de direction dynamique dont les priorités sont : la qualité de l'enseignement, le renouveau musical et la réflexion critique. L'Académie vise à développer son niveau de qualité par la participation et la collaboration internationales et la transparence.

Élu au Conseil de l'AEC en 2007, Eirik Birkeland a été réélu en 2010. En tant que membre du Conseil, il s'est impliqué dans le Comité électoral et le Comité de programmation des journées thématiques des Congrès annuels.

Au cours des dernières années, il a été secrétaire général de l'Association des académies nordiques de musique (ANMA), et a participé activement au conseil d'administration de l'orchestre philharmonique d'Oslo, de Knowledge Oslo, et de l'Association norvégienne des établissements d'enseignement supérieur. Il dirige aujourd'hui un comité d'experts mandaté par le ministère de l'éducation et de la culture pour effectuer un bilan et proposer une restructuration de toute la contribution du secteur culturel aux disciplines esthétiques proposées dans l'enseignement primaire et secondaire.

Depuis l'automne 2013, Eirik Birkeland a repris sa carrière d'interprète et d'enseignant à l'Académie norvégienne de musique.

*Chers collègues et représentants des établissements membres de l'AEC,*

*Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire part de ma candidature à la vice-présidence de l'Association européennes des Conservatoires, Académies de musique et Musikhochschulen.*

*L'AEC fête cette année son 60<sup>ème</sup> anniversaire. Au fil des années, la taille et la portée de l'association se sont accrues. Aujourd'hui, l'AEC est une organisation engagée et tournée vers l'avenir, bien implantée dans le paysage européen. Membre du conseil de l'AEC depuis 2007, j'ai eu la chance et le plaisir, au Conseil, au Comité exécutif et au Bureau, de travailler au développement de l'enseignement musical en Europe avec des collègues dévoués issus de différents horizons nationaux. Nous, membres de l'AEC, pouvons être fiers de ce que l'association représente aujourd'hui, et de ses réalisations.*

*Notre association consacre ses efforts à l'amélioration de la qualité des activités principales de ses membres : l'enseignement, le travail artistique et la recherche. Les quelques 280 établissements de la communauté AEC représentent une formidable palette de ressources d'une précieuse diversité. Cependant, le partage de nos savoirs sur les bonnes pratiques, le développement d'activités conjointes et l'élaboration de critères communs nous forcent à reconnaître que, par certains côtés, nous nous ressemblons un peu plus qu'il y a quelques années.*

*La Stratégie de Lisbonne, définie en 2000, proclamait l'ambition de l'Europe : être une des principales économies de la connaissance au monde. Mais la crise financière de l'année dernière et la stagnation économique en Europe ont créé une demande croissante de pertinence de contenu et de documentation des résultats obtenus, même dans l'enseignement musical supérieur – y compris dans le travail et la recherche artistiques.*

*En conséquence, la démarche proactive de l'AEC dans la politique européenne de culture et d'enseignement occupe une place encore plus importante dans notre programme de travail. Nos sujets principaux sont : un concept élargi de la connaissance, l'idée que tout ce qui compte n'est pas forcément mesurable, la reconnaissance des Arts en tant qu'élément fondamental pour l'individu et la société, et, peut-être à plus long terme, la reconnaissance de l'égalité du travail artistique et de la recherche.*

*Pour parvenir à une plus grande reconnaissance de l'enseignement musical supérieur et assurer sa pérennité, il faut resserrer les liens avec la société à tous les niveaux : au niveau individuel, dans le programme de chaque étudiant/e ; au niveau institutionnel, dans le dialogue avec les partenaires professionnels du marché de la musique ; et au niveau européen, dans les politiques et stratégies de l'AEC.*

*Dans tous ces développements, nous ne devons pas oublier que notre travail et notre recherche pédagogiques et artistiques sont basés sur la liberté – liberté de créer, d'entreprendre des projets de recherche, d'exercer notre réflexion critique, de produire des résultats artistiques peut-être déraisonnables ou d'exprimer des positions contradictoires. Cette liberté confiée aux Arts et à l'enseignement supérieur est essentielle pour l'humanité, la diversité et la démocratie.*

*Je sollicite donc votre bienveillant soutien pour assumer la responsabilité de la vice-présidence de l'AEC.*

*Cordialement,  
Eirik Birkeland*

# Candidat au siège de Secrétaire Général

**Jörg Linowitzki**  
**Musikhochschule Lübeck**  
**Germany**

---

J. Linowitzki a remporté de nombreux concours dès son jeune âge. En 1975, il se voit décerner le prix de la Fondation Possehl. Boursier de la Fondation Herbert von Karajan, il intègre l'académie d'orchestre de l'orchestre philharmonique de Berlin en 1976, où il apprend son métier sous la direction de grands chefs. Nommé contrebasse co-soliste de l'Orchestre de la radio allemande NDR en 1977, il travaille sous la direction de Kl. Tennstedt, G. Wand et J.-A. Gardiner jusqu'en 1995, où il devient professeur de contrebasse au conservatoire de Lübeck. Invité par de nombreux orchestres, il dirige également des master-classes en Allemagne, en Europe et au Japon.

Trios et quatuors font régulièrement appel à lui pour interpréter le répertoire avec contrebasse. Au sein du Linos Ensemble, dont il est membre fondateur, il explore les différentes facettes de la musique de chambre depuis plus de 30 ans. L'ensemble a effectué des tournées dans le monde entier et participé à des festivals internationaux. Plus de 30 CD et de nombreuses diffusions de concert sur les différentes radios allemandes témoignent de son art.

Vice-président de l'université de musique de Lübeck (1996 – 2011), il est toujours responsable de la direction des relations internationales dans ce même établissement. Son engagement en faveur de l'EMS en Europe se concrétise par son travail de secrétaire général de l'AEC. Depuis 4 ans, il est également président de l'ABAM (Association des académies de musique de la Baltique), qui regroupe 17 conservatoires de la région de la Baltique.

*Chers et estimés collègues,*

*J'arrive au terme du premier mandat que j'ai eu l'honneur d'effectuer en qualité de secrétaire général de notre association, l'AEC. Dans mon travail lors des nombreuses réunions de conseil d'administration et de comité exécutif, je me suis efforcé de représenter nos intérêts. Je pense que nous sommes actuellement en très bonne position, avec beaucoup d'opportunités à saisir dans différents secteurs. Mais nous ne pouvons pas nous permettre de rester inactifs : nous devons continuer à façonner l'avenir des établissements européens d'enseignement musical supérieur. Le troisième cycle du projet Polifonia, dont l'importance nous concerne tous, s'achèvera en 2014 : il nous faut donc trouver de nouvelles formes de collaboration aux niveaux artistique et administratif. C'est un énorme travail et je reste ouvert à toutes vos idées et suggestions. Il faut également assurer une assise financière stable à l'AEC, et nous devons tous nous élever contre les invraisemblables réductions budgétaires envisagées dans de nombreux établissements de notre communauté. Les responsables politiques européens devraient être fiers de la diversité des établissements d'enseignement musical supérieur et nous soutenir en tant que petite structure, extrêmement spécialisée et reconnue sur le plan international. Notre relocalisation à Bruxelles nous a rapproché de la « politique ». Notre devoir, à présent, est d'utiliser cette proximité pour obtenir plus de soutien pour la culture, la formation artistique et l'enseignement artistique.*

*J'aimerais participer à cette entreprise et je suis prêt à effectuer un autre mandat.*

*Cordialement, Jörg Linowitzki*

# Candidats au siège de membre du Conseil

**Grzegorz Kurzyński**  
**Académie de Musique Karol Lipinski Wrocław**  
**Wrocław, Poland**

---

Grzegorz Kurzyński (né le 23 février 1949 à Poznań – Pologne) a terminé l'Académie de Musique Karol Lipinski à Wrocław sous la direction de Włodzimierz Obidowicz. Il a obtenu également les diplômes du Conservatoire Royal de Musique à Bruxelles où il a étudié sous la direction du professeur Jean Claude Vanden-Eynden, et de la prestigieuse Juilliard School of Music à New York, où il a étudié sous la direction du professeur Joseph Kalichstein et du professeur Abby Simon. Il a obtenu les bourses d'études de la part du Ministère de la Culture de Belgique et de The Barbara Piasecka-Johnson Foundation aux Etats-Unis, ainsi que la bourse d'un pianiste américain éminent Malcolm Frager.

Il a donné plusieurs concerts en Pologne, au Royaume Uni, aux Pays-Bas, en Belgique, Suisse, Russie, Ukraine, au Luxembourg, aux Etats-Unis, en République Tchèque, en Australie, Lettonie, Corée du Sud, Autriche et en Italie. Il a enregistré plusieurs fois pour la radio, la télévision et sur CD. Il est depuis de longues années membre du jury de nombreux concours de piano polonais et internationaux. Depuis 1972 il enseigne le piano à l'Académie de Musique Karol Lipiński à Wrocław et à l'Académie de Musique Ignacy Jan Paderewski à Poznań. Actuellement il occupe le poste du directeur de la chaire de piano à l'Académie de Musique à Wrocław.

Après avoir été recteur de l'Académie de Musique à Wrocław (2002-2008), il est plénipotentiaire du recteur pour l'intégration dans l'Espace européen d'enseignement supérieur (équivalent aux charges du vice-recteur). Il exerce également les fonctions suivantes :

- Membre du Conseil Polonais de l'Enseignement Artistique (2002 – 2004),
- Membre de la Commission d'Accréditation – le système de Bologne – de la Conférence des Recteurs des Ecoles Académiques Polonaises (CRASP),
- Président de la Commission d'Accréditation des Ecoles Artistiques en Pologne (2005 – 2008),
- Spécialiste des problèmes des standards dans le jeu d'instruments, du jazz au Conseil Général pour l'Enseignement Supérieur en Pologne,
- Membre du Comité Economique de la Conférence des Recteurs des Ecoles Supérieures Académiques (CRASP),
- Membre du groupe pour la création du modèle de l'avancement académique, membre de la direction européenne des écoles artistiques CHAIN,
- Membre du groupe de travail *Polifonia Tuning* dans le cadre de l'AEC (2004-2007), conseiller *Tuning* de l'AEC, membre du groupe de travail sur l'accréditation du projet *Polifonia* de l'AEC (2007-2014) et membre du Comité d'Amélioration de la Qualité de l'AEC (2011-);
- Membre du groupe de discussion pour la création des procédures et critères du développement de l'éducation académique du Ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur,

- Membre de la Commission Polonaise de l'Accréditation,
- Président du groupe de travail du Ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur préparant l'introduction des normes nationales d'aptitude pour l'enseignement musical supérieur,
- Membre du Conseil Général de l'Enseignement supérieur en Pologne,
- « Expert Bologne » nommé par le Ministère de Science et d'Enseignement Supérieur,
- Membre de nombreux comités d'experts lors de procédures d'accréditation internationales (en Russie, Roumanie, Lituanie, Arménie);

Il délivre de nombreuses master-classes, publie et donne cours en Pologne et en Europe au sujet du Cadre européen de Certifications, des acquis d'apprentissage, d'un modèle de progrès académique, des Descripteurs de Dublin et du processus de Bologne.

*Il y a trois ans, au Congrès de l'AEC à Varsovie, j'ai eu l'honneur d'être élu au Conseil. Depuis, j'ai eu l'immense plaisir de travailler avec les excellentes équipes du Conseil, du Comité exécutif et du Bureau. La précieuse expérience ainsi acquise m'a servi dans diverses activités importantes dont, récemment, des concertations avec des pays des Balkans occidentaux, des contacts avec des représentants de conservatoires d'Europe de l'Est, et au cours de diverses procédures d'accréditation.*

*Mon premier contact avec l'AEC remonte au Congrès annuel tenu à Bucarest, il y a 13 ans. Je me suis impliqué progressivement dans les activités de l'AEC : après avoir été membre du groupe de travail « Tuning » du projet Polifonia, du groupe de travail « Accréditation » et du Comité sur l'amélioration de la qualité, j'ai été élu membre du Conseil.*

*Comme résultat de mon travail au sein de la Conférence des recteurs des académies polonaises de musique, et de mes différentes fonctions dans plusieurs instances (membre du Conseil national des sciences et de l'enseignement supérieur de Pologne ; membre de la commission polonaise d'accréditation ; président du groupe de travail du ministère des sciences et de l'enseignement supérieur, chargé de préparer et mettre en application le cadre national de qualifications pour l'enseignement artistique supérieur ; membre du Conseil des sciences et de l'enseignement supérieur de Pologne ; expert « Bologne » auprès du ministère des sciences et de l'enseignement supérieur, et au sein de plusieurs forums internationaux - dont ceux de l'AEC, ci-dessus mentionnés), mon expérience m'a donné une vue d'ensemble assez exhaustive de l'évolution de l'enseignement supérieur de la musique au niveau européen. Je pense être capable de relever les défis auxquels l'AEC est confrontée en tant qu'institution européenne phare en matière d'enseignement musical supérieur.*

*Je vois l'AEC comme l'organisation qui dynamise les diverses actions, initiatives et avancées dans le contexte de l'évolution permanente de l'enseignement musical supérieur*



*au niveau paneuropéen. Dans le même temps, elle nous oblige à garder à l'esprit toutes les différences et l'incroyable diversité des nos établissements. Héritière d'une immense tradition musicale (Chopin, et de grands interprètes – pianistes, violonistes - tels Leszetycki, Paderewski, Wieniawski, Tausig, Michalowski, Joseph Hofmann, Horszowski, Lutosławski, et de nos jours Górecki, Penderecki, Zimerman) la Pologne a également une approche très particulière de l'enseignement musical, sans comparaison avec celle de nombreux autres pays. Par ailleurs, la Pologne représente une sorte de frontière entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. À mon avis, l'AEC constitue véritablement une passerelle entre ces deux parties de l'Europe aux traditions différentes, en soutenant notre bagage commun tout en conservant les spécificités et l'immense diversité de nos établissements. Je pense être un des acteurs potentiels de ce tissage de liens : formé en Pologne et au Conservatoire royal de Bruxelles, j'ai poursuivi mes études auprès de mon maître et grand ami le professeur Victor Merzhanov au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, et enfin à la Juilliard School de New York. Mon parcours m'a familiarisé avec différentes perspectives sur l'enseignement musical.*

*En qualité de membre du Conseil de l'AEC, mon ambition est de mener une action efficace pour développer une approche variée de l'enseignement musical supérieur, en portant une attention particulière à son rôle critique dans l'évolution intellectuelle et émotionnelle des jeunes talents.*

Actuellement directeur du Cefedem Rhône-Alpes à Lyon (France), Jacques Moreau a toujours mené de front activités artistiques et responsabilités croissantes au sein des conservatoires.

Pianiste, il effectue ses études en cycle supérieur au CNSM de Paris, puis intègre le cycle de perfectionnement ; il bénéficie de l'enseignement de Raymond Trouard, Gyorgy Sandor, Nikita Magaloff, Gyorgy Sebok, Georges Pludermacher. Par la suite, il étudiera le chant et le violoncelle quelques années. Sur scène il se produit en récital, musique de chambre et concertos, et enregistre plusieurs disques (mélodies françaises, Visions de l'Amen de Messiaen, œuvres de Bruno Ducol, Vincent Paulet). Il pratique également la direction d'ensembles (chœur et orchestre de jeunes).

Titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique et du Certificat d'Aptitude aux fonctions de directeur de conservatoires, il a exercé au Conservatoire Régional de Reims pendant 18 ans en tant que professeur puis directeur-adjoint la dernière année ; simultanément, il avait dirigé pendant dix ans une école municipale de musique en région parisienne.

Directeur des études du CNSMD de Lyon de 2002 à 2007, Jacques Moreau découvre par cette nouvelle fonction le nouveau champ de l'enseignement supérieur musical européen par sa régulière participation aux travaux menés par l'Association Européenne des Conservatoires (Polifonia 1, 2 et 3, projet Humart). Au Conservatoire Supérieur de Lyon, il participe notamment aux travaux de mise en place du nouveau cursus conforme au système de Bologne.

Au plan international, il est sollicité pour des visites d'expertise auprès de différentes institutions d'enseignement supérieur (Séville, Tallinn, Pristina, Conservatoire du Caire, Université Silpakorn de Bangkok). Il a été examinateur externe auprès du Royal College of Music de Londres pour les programmes de Master.

Il participe très activement à la création d'un institut d'enseignement supérieur de la musique à Bangkok, le « Princess Galyani Vadhana Institute of Music », institution qui a le statut d'université et recevra sa première promotion en 2014.

Il a été élevé au rang de Chevalier des Arts et des Lettres par le ministre de la Culture en juin 2004.

*Dès ma prise de fonction au Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon en 2002, j'ai été envoyé en mission pour représenter le Conservatoire à la réunion du groupe de Bologne de l'AEC qui réunissait les « Pays du Sud » à Milan. Ce fut le départ d'une collaboration aux travaux de l'AEC qui n'a pas cessé depuis : groupe Bologne dans Polifonia 1 et 2, projet Humart, et maintenant groupe « Evaluation et standards » dans Polifonia 3.*

*Directeur du Cefedem Rhône-Alpes, c'est au monde de la formation des musiciens-enseignants que je me consacre actuellement, me rapprochant en cela du travail développé par le groupe INVITE (Réseau pour la formation des professeurs d'instrument et de chant).*

*J'ai été amené à me rendre dans plusieurs institutions supérieures en Europe, jusqu'en Égypte même, en visite conseil ou en tant qu'examineur externe.*

*Deux exemples illustrent pour moi l'importance de l'AEC. Depuis 2007, j'ai accompagné la fondation d'un Institut supérieur de musique à Bangkok. Trois valeurs fondamentales ont été posées : l'excellence artistique ; la recherche, tant sur le plan artistique que sur celui du sens que prend le développement de la musique occidentale dans le contexte du sud-est asiatique ; et enfin une démarche d'éducation populaire tout à fait importante. Si cet institut est venu chercher auprès du Cefedem Rhône-Alpes un savoir-faire pédagogique innovant, c'est surtout à un membre de l'AEC qu'il s'est adressé pour son appartenance à la communauté de l'enseignement supérieur musical européen.*

*Second exemple : nous étions à Corfou début octobre pour une réunion Polifonia où nous avons reçu un accueil très chaleureux, non seulement pour cette main que nous leur tendions en cette période si délicate, mais aussi pour l'aide que nous pouvons très concrètement leur apporter dans leur tentative de faire évoluer une situation de l'enseignement musical inchangée depuis 1945.*

*Participer au Conseil de l'AEC, c'est non seulement pour moi un juste retour pour tout ce que l'AEC m'a permis de comprendre et de réaliser, mais c'est surtout consacrer à cette institution l'énergie dont elle a besoin pour permettre à d'autres, où qu'ils soient, de bénéficier de toute l'expertise et de l'expérience qu'elle a pu accumuler par le travail de chacun.*

Kaarlo Hildén est actuellement doyen de la faculté de musique classique de l'Académie Sibelius, à l'université des arts d'Helsinki. Il a étudié la pédagogie musicale, le piano, la musique vocale et la théorie musicale à l'Académie Sibelius. Diplômé en 1997, il enseigne d'abord l'improvisation et l'accompagnement au piano au Conservatoire, puis à l'école Polytechnic Stadia d'Helsinki. Il a aussi enseigné la théorie musicale et le piano à l'Académie Sibelius pendant plusieurs années. En 2000, il est nommé responsable du nouveau programme diplômant de musique à la Polytechnic Stadia, poste qu'il occupe jusqu'en 2007. Parallèlement à ses activités pédagogiques et administratives, il s'implique activement dans le développement de la collaboration internationale entre établissements d'enseignement supérieur de différents secteurs. En 2006, il crée un réseau collaboratif international dans le domaine de la formation des professeurs de musique instrumentale et vocale. Ce réseau deviendra plus tard un groupe de travail au sein du projet « Polifonia » de l'AEC (GROUPE DE TRAVAIL Formation des professeurs de musique instrumentale et vocale). Directeur de la programmation au Centre culturel Hanasaari, de 2007 à 2010, il instaure de nombreux programmes pédagogiques et culturels variés visant à développer la collaboration entre la Finlande et la Suède. À la même époque, il est également conseiller principal et membre du conseil de l'université des sciences appliquées Metropolia d'Helsinki. En 2010, il est nommé doyen de la faculté de musique classique de l'Académie Sibelius.

*Les différentes tâches dans lesquelles j'ai été impliqué au niveau international, en particulier le projet Polifonia de l'AEC, m'ont permis de mieux connaître la diversité des contextes nationaux et internationaux en Europe et de mieux comprendre les différents points de vue et attentes des établissements membres de l'AEC. J'en ai retiré une vision plus nuancée du domaine professionnel de la musique ainsi que des perspectives et défis du développement des politiques de l'enseignement musical supérieur. Mes 13 années d'expérience à des postes de direction m'ont également éclairé sur les nombreuses difficultés auxquelles est confronté un chef d'établissement. Si je suis élu au Conseil, mon expérience pourrait être utile pour définir les rôles qui devraient incomber à l'AEC à l'avenir. L'état actuel de l'enseignement musical supérieur, en Europe et au niveau mondial, recèle de nombreuses opportunités. Mais il soulève également de nombreuses questions sur la continuité et la position de l'art, de la musique et de l'enseignement dans notre société. L'AEC peut continuer à jouer un rôle central en aidant ses établissements membres à traverser cette période difficile, à développer des bonnes pratiques, et à poursuivre la promotion de nos intérêts communs. Mais dans un monde où tout va désormais très vite, ceci exigera un ajustement constant de la stratégie et des activités de l'AEC. Ce serait un honneur pour moi de contribuer à cette tâche.*

# **INFORMATIONS PRATIQUES**

## Numéros de téléphone

**Sara Primiterra, AEC Events Manager:**

0031/639011273

0039/3283255985

## Adresses importantes

### **Jeudi 7 Novembre**

**Activités: Polifonia Workshops et autres réunions de groupe**

**Lieu: Conservatorio di Musica "V. Bellini", Palermo**

Adresse: Via Squarcialupo, 45

Palermo, Italie

+39 091 586742

[www.conservatoriobellini.it](http://www.conservatoriobellini.it)

**Activités: Déjeuner Polifonia Workshops et autres réunions de groupe**

**Lieu: Oratoire de Santa Cita**

Via Valverde, 3

Palermo

**Activités: Registration, Council Meeting, Newcomers Session and Opening Event**

**Lieu: Museo del Risorgimento (Museo di Storia Patria)**

Adresse: Piazza San Domenico, 1

90133 Palermo, Italy

+39 091 582774

**Activités: Dîner**

**Lieu: Palazzo Butera**

Adresse: Via Butera, 18

90133 Palermo, Italy

+39 091 611 0162

[www.palazzobutera.com](http://www.palazzobutera.com)

## **Vendredi 8 et Samedi 9 Novembre**

**Rendez-vous au Conservatoire pour le service navette 9:00 Vendredi / 8:30 Samedi**

**Conservatorio di Musica "V. Bellini", Palermo**

Adresse: Via Squarcialupo, 45

Palermo

+39 091 586742

[www.conservatoriobellini.it](http://www.conservatoriobellini.it)

**Activities du Congrès: Université de Palerme, Viale delle Scienze - Faculté de Ingénierie et Bâtiment 19**

## **Samedi 9 Novembre**

**Activités: Séance de clôture, Concert et Dîner**

**Lieu: Teatro Massimo**

Piazza Verdi

90138 Palermo

+39 091 605 3111

[www.teatromassimo.it](http://www.teatromassimo.it)

## Hotels

### AMBASCIATORI HOTEL \*\*\*

**Address:** Via Roma 111  
**Phone:** +39 091 6166881

### POSTA HOTEL \*\*\*

**Address:** Via A. Gagini 77  
**Phone:** +39 091587338

### IOLI HOTEL \*\*\*

**Address:** Via Michele Amari 11  
**Phone:** +39 091 611 1765

### TONIC HOTEL \*\*\*

**Address:** Via Mariano Stabile 126  
**Phone:** +39 091 581754

### MASSIMO PLAZA HOTEL \*\*\*\*

**Address:** Via Maqueda 437  
**Phone:** +39 091 325657

### IBIS STYLES HOTEL PALERMO \*\*\*\*

**Address:** Via Francesco Crispi 230  
**Phone:** 0039 091/580733

### PORTA FELICE HOTEL \*\*\*\*

**Address:** Via Butera 45  
**Phone:** 0039 091 617 5678

### AI CAVALIERI HOTEL \*\*\*\*

**Address:** Piazza Sant'Oliva 8  
**Phone:** 0039 091 58 32 82

### PLAZA OPERA\*\*\*\*

**Address:** Via Nicolò Gallo 2  
**Phone:** +39 091 381 9026

### MERCURE PALERMO CENTRO HOTEL \*\*\*\*

**Address:** Via Mariano Stabile 112  
**Phone:** +39 091 324 911

### GRAND HOTEL DES PAL MES\*\*\*\*

**Address:** Via Roma 398Palermo  
**Phone:** +39 091 60 28 111

### EXCELSIOR HILTON HOTEL\*\*\*\*

**Address:** Via Marchese Ugo 3  
**Phone:** +39 91 79 09 001

### GARIBALDI HOTEL\*\*\*

**Address:** Via Emerico Amari 146  
**Phone:** +39 091 60 17 111

### FEDERICO II GRAND HOTEL\*\*\*\*

**Address:** Via Principe Granatelli 60  
**Phone:** +39 091 74 95 052

### WAGNER GRAND HOTEL\*\*\*\*\*

**Address:** Via R. Wagner 2  
**Phone:** +39 091 33 65 72

### PALAZZO SITANO HOTEL\*\*\*\*

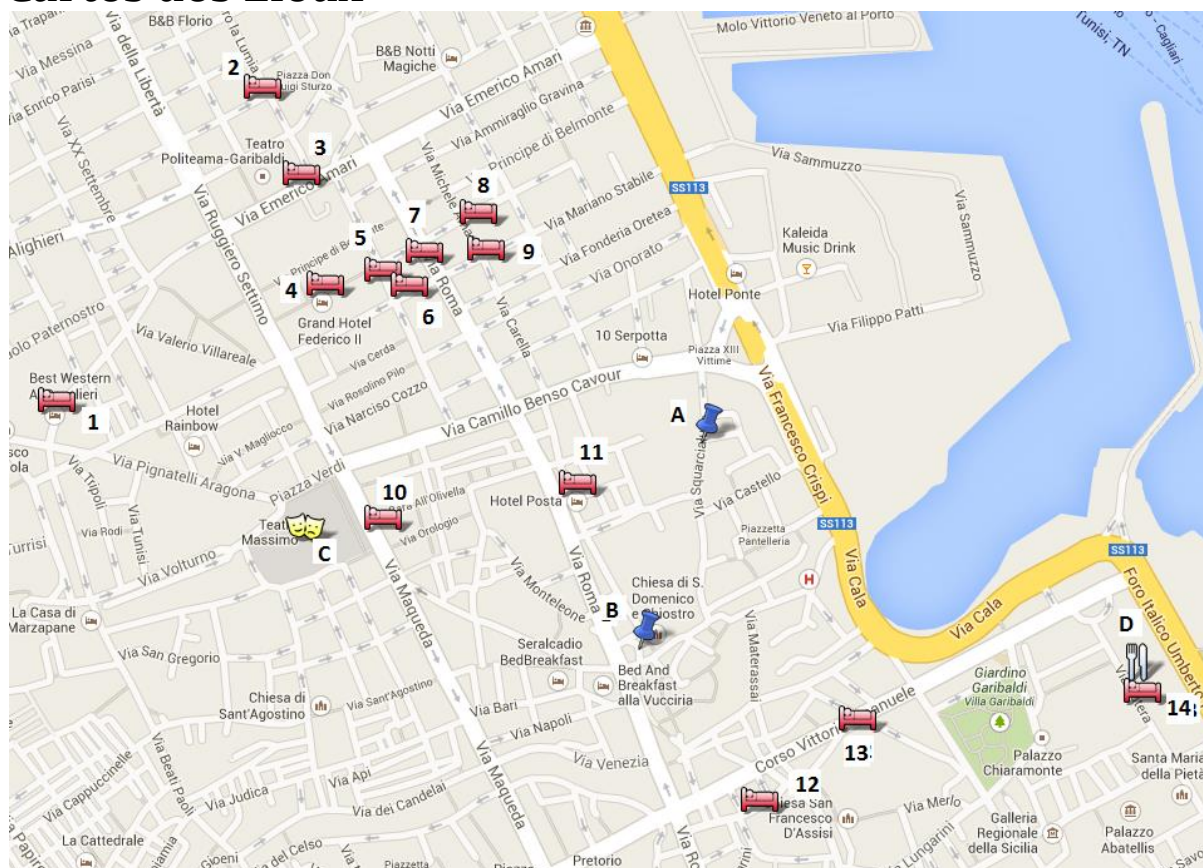
**Address:** Via Vittorio Emanuele 114  
**Phone:** +39 61 19 880

### PIAZZA BORSA GRAND HOTEL\*\*\*\*

**Address:** Via dei Cartari 18  
**Phone:** +39 091 32 00 75



## Cartes des Lieux



A – Conservatorio di Musica “V. Bellini” di Palermo (Polifonia, working groups, Meeting Point shuttles)

B – Museo di Storia Patria (Registration, Council Meeting, Newcomers Session, Opening Event)

C – Teatro Massimo (Saturday evening)

D – Palazzo Butera (Thursday evening)

1 – Hotel Ai Cavalieri

2 – Hotel Plaza Opera

3 – Hotel Garibaldi

4 – Grand Hotel Federico II

5 – Hotel Wagner

6 – Hotel Tonic

7 – Grand Hotel Des Palmes

8 – Hotel Joli

9 – Hotel Mercure Palermo Centro

10 – Hotel Massimo Plaza

11 – Hotel Posta

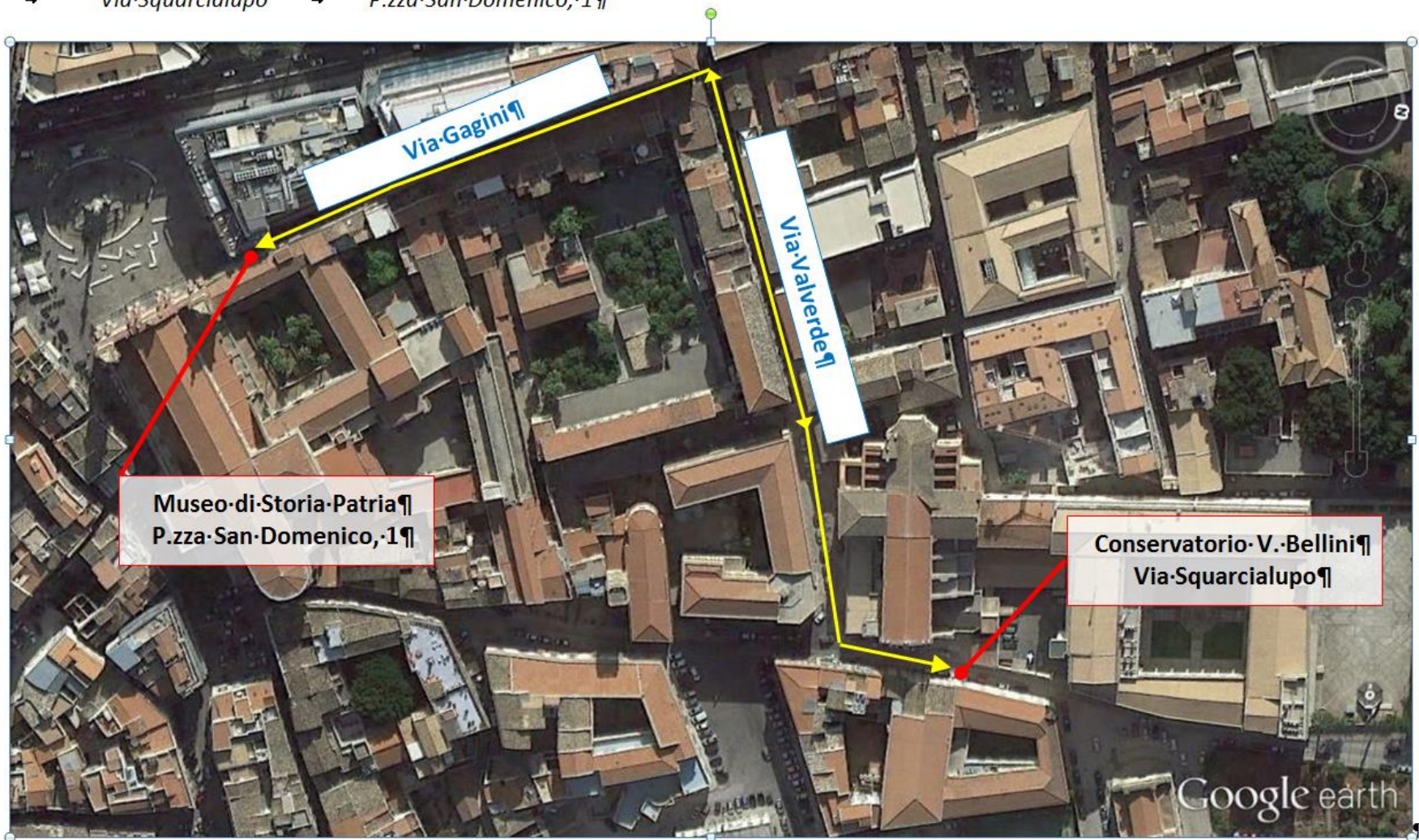
12 – Grand Hotel Piazza Borsa

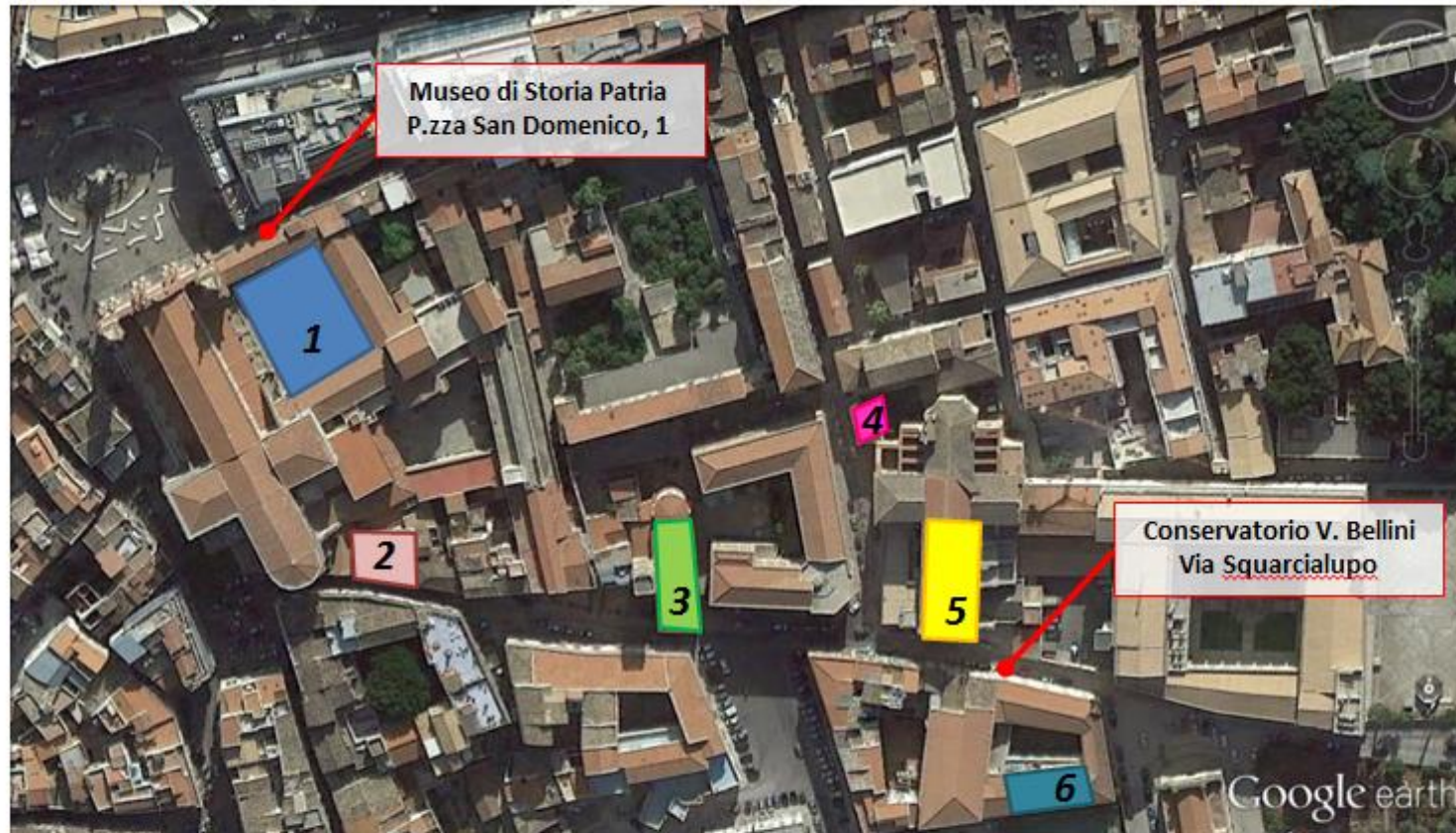
13 – Hotel Palazzo Sitano


14 – Hotel Porta Feli

Walk from → Conservatorio Bellini to Museo Storia Patria  
→ Via Squarzialupo → P.zza San Domenico, 1

distance approx. 350 mt



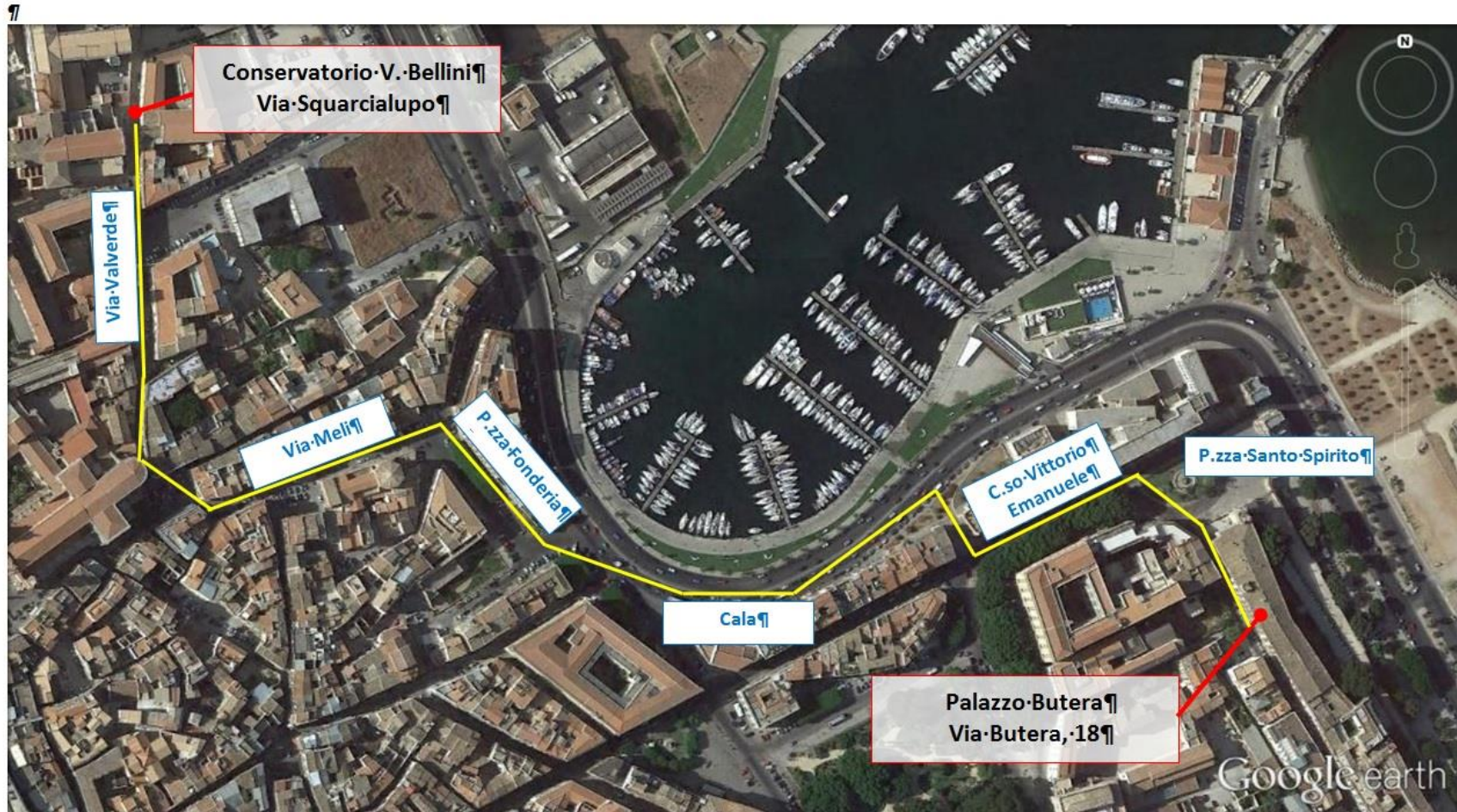


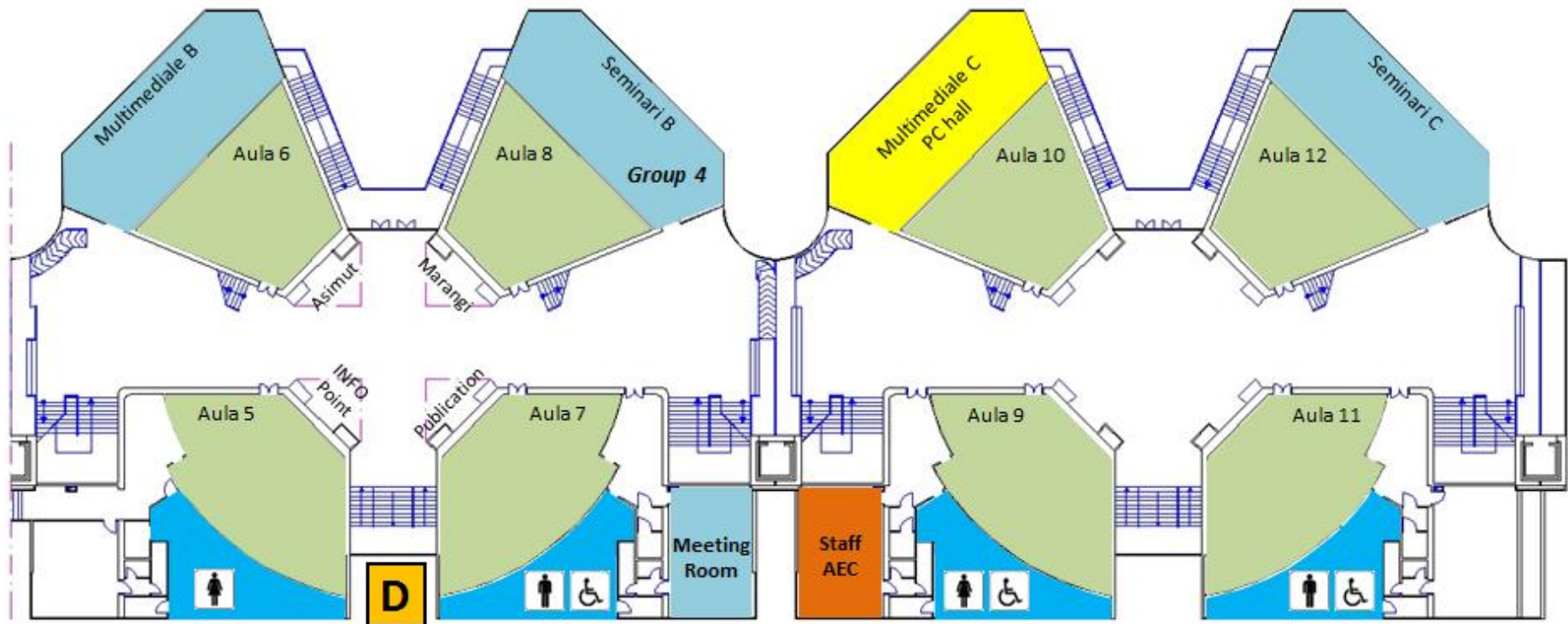
- |  |  |
|--|--|
|  1. Cloister San Domenico (Museo Storia Patria) |  4. Oratory of Santa Cita                 |
|  2. Oratory of SS Rosario                       |  5. Church Santa Cita (San Mamiliano)     |
|  3. Church Santa Maria in Valverde              |  6. Sala Scarlatti, Conservatorio Bellini |

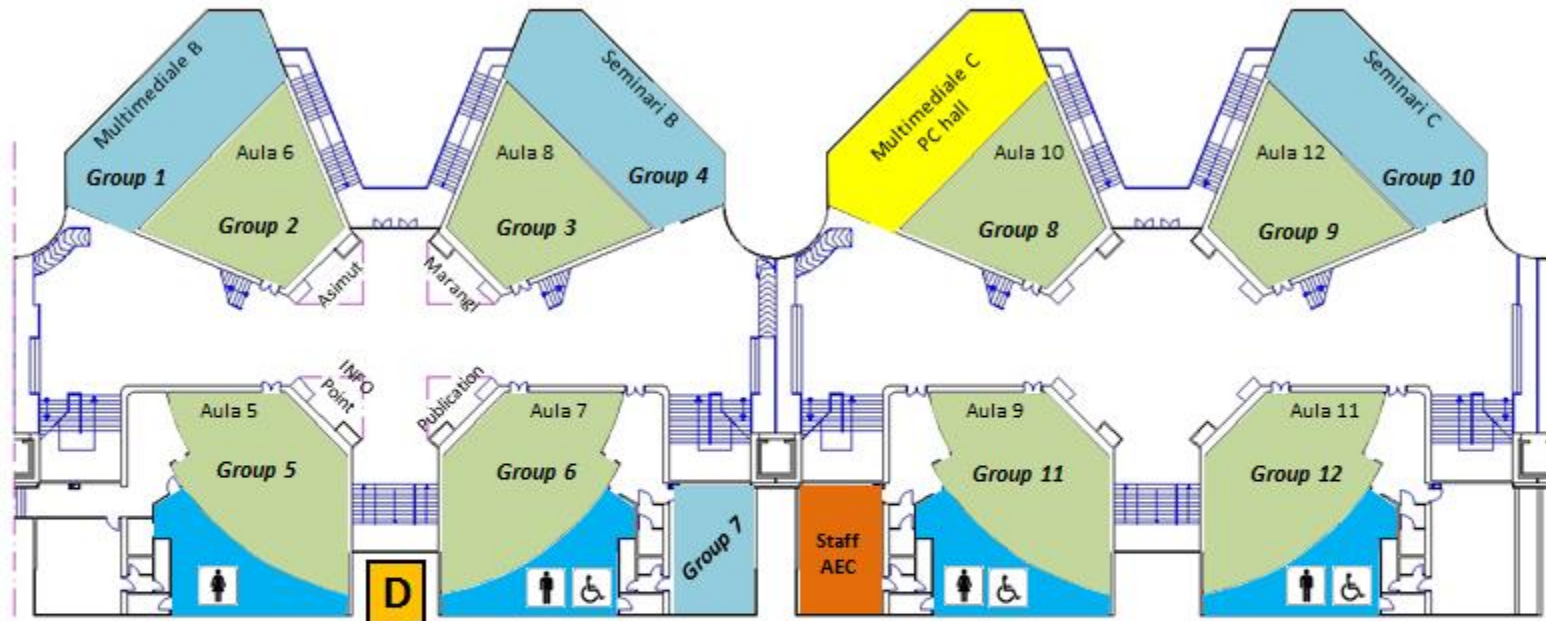


Walk from → Conservatorio Bellini to Palazzo Butera  
→ Via Squarzialupo → Via Butera, 18

distance approx. 950 mt

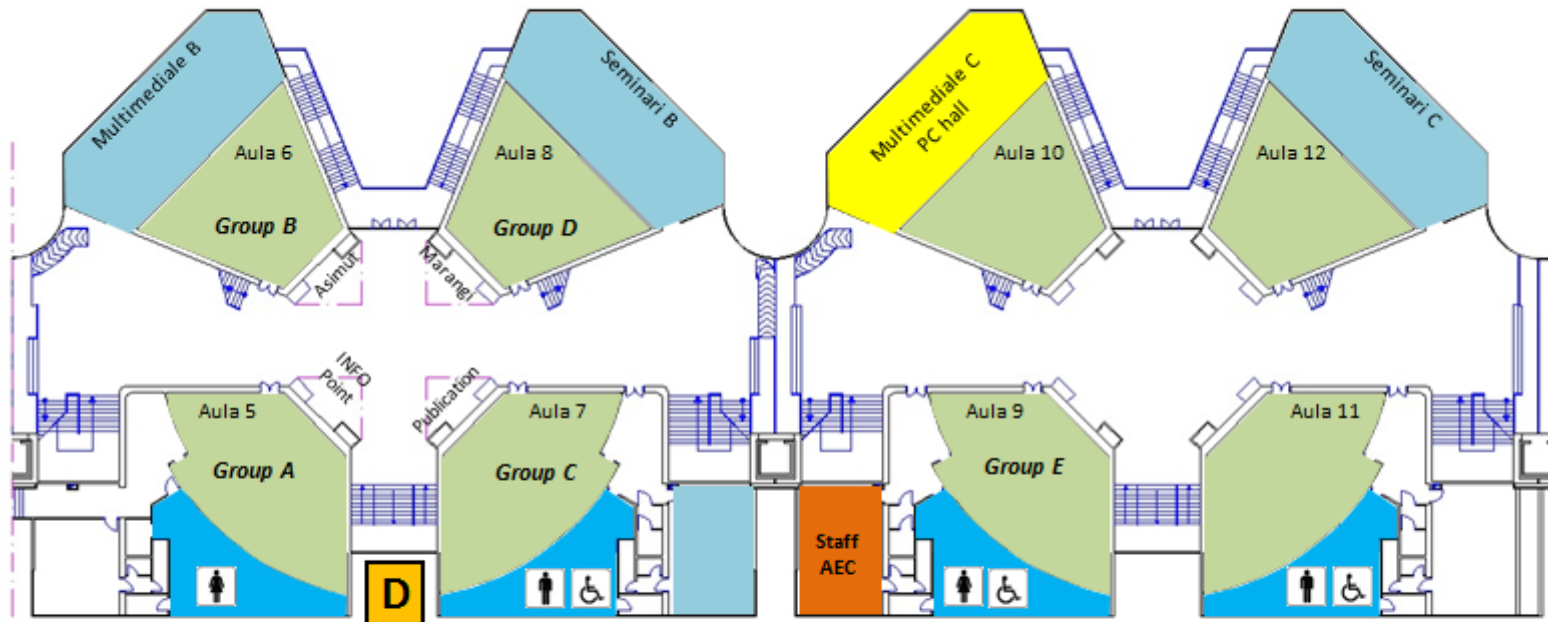






- Group 1.
- Group 2.
- Group 3.
- Group 4.
- Group 5.
- Group 6.

- Group 7.
- Group 8.
- Group 9.
- Group 10.
- Group 11.
- Group 12.



**Group A.** Assessment, Standards & Recognition

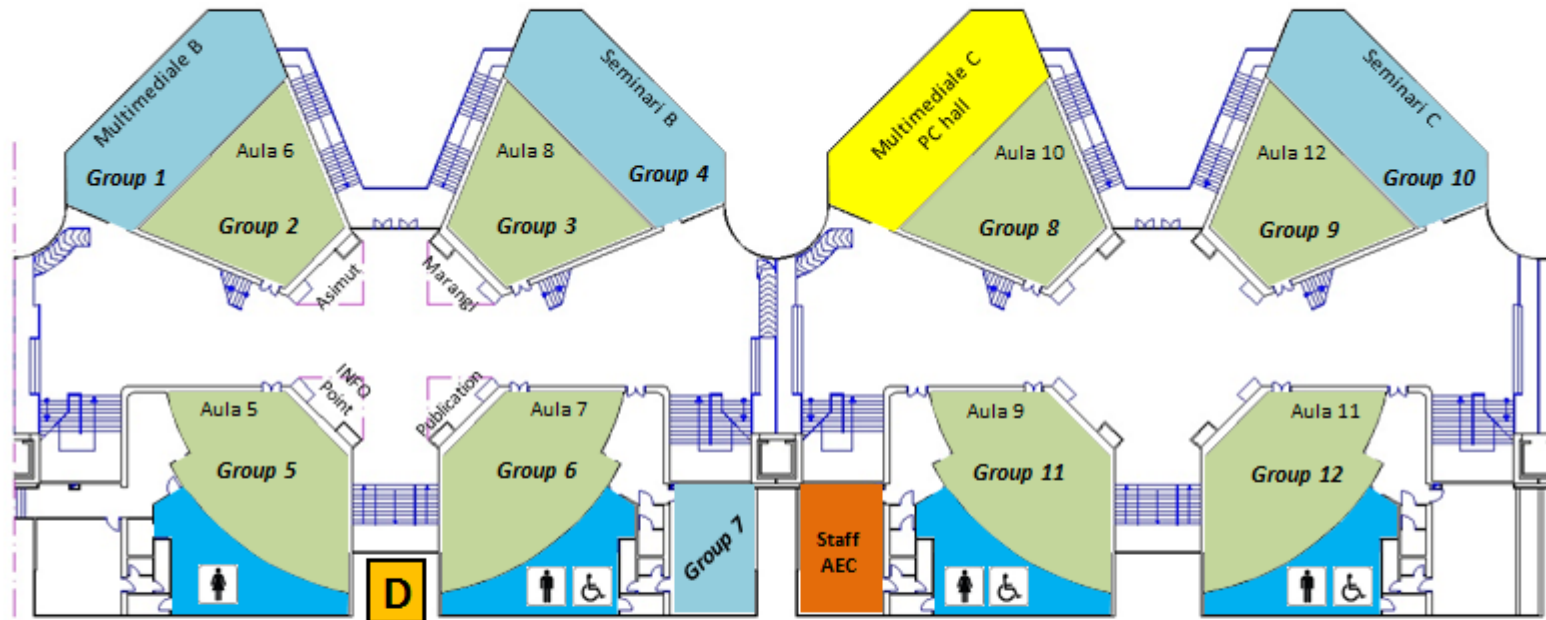
**Group B.** Quality Enhancement and Accreditation – Proposal for AEC to establish an independent European Body for Higher Music Education

**Group C.** The musician as creative entrepreneur and future AEC congresses

**Group D.** Can ranking be made to work for conservatoires? - finding indicators that reflect the activities and outputs which we value most

**Group E.** The AEC in the world - Partnerships & Affiliations





- Group 1.** Greece, Turkey, Israel, Lebanon, Egypt
- Group 2.** France and Luxembourg
- Group 3.** Germany, Austria, Switzerland
- Group 4.** United Kingdom and Ireland
- Group 5.** Poland, Belarus, Russia, Armenia
- Group 6.** Norway, Sweden, Denmark, Iceland, Estonia, Latvia, Lithuania, Finland

- Group 7.** Spain and Portugal
- Group 8.** Belgium
- Group 9.** Italy
- Group 10.** The Netherlands
- Group 11.** Australia, Canada, China, Korea, Singapore, US
- Group 12.** Albania, Bosnia and Herzegovina, Croatia, Czech Republic, Hungary, Macedonia, Romania, Slovakia

## Information sur les transports locaux

De l'aéroport de Palerme « Falcone e Borsellino » au centre ville

L'aéroport international de Palerme se situe à 30 km de la ville. Numéro service client : 0039 091 7020127

### **Taxi - arrangement spécial pour le Congrès de l'AEC**

Le conservatoire a passé un accord avec deux compagnies de taxi de Palerme. Vous pouvez réserver un taxi pour vous conduire de l'aéroport à l'hôtel en indiquant la date, l'heure d'arrivée, la ville de départ du vol, le numéro du vol et le nom de la compagnie aérienne. Le chauffeur de taxi vous attendra à la sortie de l'aéroport avec un écriteau comportant votre nom.

La course simple depuis l'aéroport de Palerme a été négociée à 35 euros (tarif habituel : 50 euros). Ces mêmes compagnies de taxi vous accorderont une ristourne de 10% pour tout trajet dans Palerme. La course est réglée directement au chauffeur.

Coop. Trinacria: +39 091-225455 ou centre d'appel 24h/7 : 0039/0916878

Coop. Autoradio taxi tél: +39 091-513311 24h/7days

Un « bon de taxi » avec toutes les indications vous a été fourni avec l'email d'information. ATTENTION ! Merci de ne pas jeter ce bon après sa première utilisation : il est valable jusqu'à la fin du Congrès.

### **Bus**

La compagnie de bus *Prestia e Comandé* ([www.prestiaecomande.it](http://www.prestiaecomande.it)) assure la liaison entre l'aéroport et la gare centrale de Palerme. Pas de service après minuit. Durée du trajet : environ 55 minutes.

Départ de Palerme – premier bus à 4h00 – de 05h00 à 22h30 : toutes les demi-heures

Départ de l'aéroport - de 6h30 à 24h00 : toutes les demi-heures

Prix du billet : € 6,10

### **Train**

Le Trinacria Express relie Palerme directement au terminal.

Tarif € 5.80

Billetterie de l'aéroport : +39 091 7044007

[www.trenitalia.it](http://www.trenitalia.it)

Pour plus d'information <http://www.palermo-airport.com/transportation.html>

De l'aéroport de Trapani au centre ville de Palerme – vols Ryanair, Meridiana et Levrierofly

Une navette Terravision relie l'aéroport Trapani au centre de Palerme.

Durée du trajet : environ 2 heures. Prix : environ 10 €. Pour plus d'information :

[http://www.terravision.eu/trapani\\_price\\_timetable.html](http://www.terravision.eu/trapani_price_timetable.html)

## Liste des restaurants

Trattoria Basile Palermo, via Bara All'Olivella 76, 90100 0039/ 091 335628

Trattoria Al Vecchio Club Rosanero, Vicolo Caldomai 18, 90134 Palermo 0039/3494096880

Caffè Leader Palermo, Via Roma 321, 90133 Palermo 0039/091332680

Bar Touring S.R.L. Palermo, Via Roma 252, 90133 Palermo 0039/091322726

Gli Amanti, Piazza Colonna 113, 90133 Palermo 0039/091589976

Giuffrè Ristorante, Via Roma 289, 90133 Palermo 0039/091 6017881

Ristorantino Al Biondo, Via Venezia 68, 90133 Palermo 0039/0917794731

Osteria Cavalieri di Malta, largo Cavalieri di Malta, 90133 Palermo 0039/091586595

Torquemada, Via Pignatelli Aragona 64, 90141 Palermo 0039/091584995 AEC Congress  
Participants have 15% discount on all the dishes à la carte

Bar Cavour, Via Camillo Benso Conte di Cavour 86, 90133 Palermo 0039/091585926

Arrangement spécial avec le Restaurant Gli Amanti – veuillez vous référer du « Congrès AEC »

(à choisir parmi les propositions ci-dessous)

### Lunch – 16 euro per person

#### **Antipasti**

caponata di melanzane

involtini di melanzane

insalata di polpo

bufala affumicata con sfincione palermitano

#### **Primi Piatti**

casarecce con pesto di pistacchi e speck,

casarecce con pesto di gamberi e mandorle,

sedani al pesce spada e melanzane

pasta alla norma

riso nero integrale con zucca rossa al curry

#### **or Secondi Piatti**

spada grigliato

arrosto panato alla palermitana agli aromi

carne alla pizzaiola

involtini di pesce spada

mineral water  
fresh fruit  
wine or bier 33cl  
coffee

### **Dinner - 26 euro per person**

#### **Antipasti**

carpaccio di pesce spada marinato con olio limone e mentuccia  
polpette di pesce spada e cernia cotte al forno  
caponata di pesce spada con olive e capperi  
sformatini di verdure di stagione  
piccolo tagliere di salumi pregiati

#### **Primi Piatti**

spaghetti ai frutti di mare  
risotto al radicchio gamberi ed arance  
fettuccine alla cernia con pomodorini e menta  
tagliolino nero al pesce spada

#### **Secondi Piatti**

tagliata di tonno  
calamaro panato al forno  
tagliata di manzo con rucola e grana  
tortino di pesce spada  
nodini di maiale in glassa all arancia

Mineral water

vino bianco vino rosso al calice ,o birra da 33cl o bibita analcoolica  
dessert  
caffè caldo

# Règlement de l'inscription au Congrès annuel de l'AEC 2013

## Frais d'inscription

Congrès annuel de l'AEC		
Catégorie	Règlement effectué avant le 1 <sup>er</sup> octobre	Règlement effectué après le 1 <sup>er</sup> octobre
Représentant d'une institution membre de l'AEC	€165	€200
Représentant d'institutions non-membres	€465	€500
Étudiant d'une institution membre de l'AEC	€100	€140
Autre étudiant	€165	€200

Les frais de participation couvrent :

- Les documents de conférence
- La participation à toutes les séances plénières et parallèles
- La participation à tous les moments de réseautage
- La traduction simultanée en anglais, français et allemand de toutes les séances plénières du vendredi 8 et du samedi 9 novembre
- La possibilité d'afficher des brochures, des posters et autres documents d'information sur les établissements membres de l'AEC
- Les pauses café
- Deux dîners (jeudi 7 et samedi 9)
- Deux déjeuners (vendredi 8 et samedi 9)
- Un service de navette (aller et retour) du point de rendez-vous (Conservatoire) à l'Université de Palerme, Pavillon 19 (lieu du Congrès) aux horaires programmés
- Des concerts organisés par l'établissement hôte
- L'aide du personnel de l'AEC

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés si le participant annule sa participation après le 1<sup>er</sup> octobre

Coordonnées bancaires pour les règlements

BNP Paribas Fortis

Kantoor Sint-Amandsberg, Antwerpsesteenweg 242

9040 Sint-Amandsberg, Belgium

Account Holder AEC-Music

IBAN: BE47 0016 8894 2980

SWIFT/BIC Code: GEBABEBB

VAT number/ N° TVA/ USt-IdNr. BE 503 980 425

Lors du virement, merci d'indiquer clairement :

- **Le numéro de facture** ou
- **Le code de l'événement (Congress 2013)+ le nom de famille du participant+ le nom de votre institution (le cas échéant)**. Exemple : **Congress2013, Smith, Gotham Conservatory**

# Conservatorio di Musica “V. Bellini” de Palermo

Giuseppe Silvestri

**Presidente del consiglio di amministrazione**

Daniele Ficola

**Direttore**

Domenico Sanfilippo

**Vicedirettore**

Raimondo Cipolla

**Direttore amministrativo**

**Consiglio di Amministrazione**

Giuseppe Silvestri

**Presidente**

Daniele Ficola, Giuseppe Mazzarella,

Antonio Sottile, Simone Piraino

**Consiglieri**

Raimondo Cipolla

**Segretario verbalizzante**

**Consiglio Accademico**

Daniele Ficola

**Presidente**

**Componenti**

Fabio Correnti, Giuseppe La Rosa,

Salvatore Luna, Antonio Mameli,

Marzia Manno, Giovanni Mazzara,

Diego Obiso, Francesca Sansone,

Anna Maria Sollima, Ketty Teriaca

**(in rappresentanza dei Docenti)**

Antonino Mistretta, Paolo Rubera

**(in rappresentanza degli Studenti)**

**Consulta degli studenti**

Giannicola Stagno

**presidente**

Antonino Mistretta, Paolo Rubera

**componenti del Consiglio Accademico**

Simone Piraino

**componente designato al Consiglio di**

**Amministrazione**

Marco Correnti, Carmelo Clemente, Martina De

Sensi

**componenti**

**Nucleo di valutazione**

Salvatore Villardita

**Presidente**

**Componenti**

Rita Cedrini, Roberto Bolazzi

**Revisori dei conti**

Orazio Dimarco (in rappresentanza MEF)

Gianfranco Minisola (in rappresentanza MIUR)

**Ufficio Produzioni Artistiche**

Alessandra Scarpuzza

[alessandra.scarpuzza@conservatoriobellini.it](mailto:alessandra.scarpuzza@conservatoriobellini.it)

**Ufficio Editoria e Stampa**

Angela Fodale, Marcella Musacchia

[editoriaestampa@conservatoriobellini.it](mailto:editoriaestampa@conservatoriobellini.it)

**AEC Congress Project Officers**

**Conservatorio di Palermo**

Marina Vermiglio

Fabrizio Hopps

Riccardo Pisciotta

# Le Conseil de l'AEC

## Présidente

- **Pascale De Groote** - Conservatoire royal, Université Artesis d'Anvers (Koninklijk Conservatorium, Artesis Hogeschool Antwerpen)

## Secrétaire général

- **Jörg Linowitzki** - Université de musique de Lübeck (Musikhochschule Lübeck)

## Vice-Présidents

- **Gretchen Amussen** - Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris - CNSMDP
- **Hubert Eiholzer** – Conservatoire de la Suisse italienne, Lugano (Conservatorio della Svizzera Italiana Lugano)

## Membres du Conseil

- **Eirik Birkeland** - Académie norvégienne de musique d'Oslo (Norges musikkhøgskole)
- **Bruno Carioti** - Conservatoire « Alfredo Casella » de L'Aquila (Conservatorio di Musica "Alfredo Casella")
- **Harrie van den Elsen**, Conservatoire Prince Claus de l'université Hanze des Sciences appliquées de Groningue (Prins Claus Conservatorium Groningen)
- **Grzegorz Kurzyński**, Académie de musique Karol Lipinski de Wrocław (Akademia Muzyczna im. Karola Lipińskiego we Wrocławiu)
- **Antonio Narejos Bernabeu** - Conservatoire « Manuel Massotti » de Murcia (Conservatorio Superior de Musica "Manuel Massotti")
- **John Wallace** - Académie royale écossaise de musique et d'art dramatique (Royal Scottish Academy of Music and Drama)
- **Georg Schulz** – Kunstuniversität Graz
- **Deborah Kelleher** – Royal Irish Academy of Music, Dublin

# L'Équipe du Bureau de l'AEC

Jeremy Cox  
Chief Executive



Linda Messas  
General Manager



Sara Primiterra  
Events Manager



Nerea Lopez de Vicuña  
Office Coordinator



Hannah Hebert  
Polifonia Project Manager



Ángela Domínguez  
Polifonia Project Coordinator



Sara Pettrosso  
Student Intern



Oier Lobera  
Student Intern

